M. Gagné.

La colère s'empare des hommes

Lorsque la violence s'empare des hommes, on ne peut prévoir jusqu'où elle ira. Non seulement il y a eu dommage à la propriété, mais aussi des blessures corporelles. La fureur des grévistes, comme celle de ceux qui veulent poursuivre leur travail, a été portée au paroxisme, hier. On en voit les traces sur le pare-brise de M. Porlier, l'un des menuisiers qui voulait poursuivre son ouvrage sans se plier aux exigences de la CSN.

La Voix de l'Est

VOL. 36 — No 43 JEUDI LE 6 AOUT 1970 DIX CENTS

Fusillade à Adamsville

La violence éclate dans le conflit de la construction: trois blessés

ADAMSVILLE (JdB) -- La tension qui couvait depuis quelques jours dans le conflit de la construction a brusquement atteint, hier après-midi, un point culminant. L'incident qui s'est passé à Adamsville, a fait trois blessés, dont un grièvement atteint.

Vers 2 heures 30 de l'après-midi, une trentaine d'individus venant principalement de Granby, Cowansville et Dunham, se sont rendus à Adamsville sur le chantier d'une construction domiciliaire. Là, M. Germain Porlier, du 140 Draper, à Cowansville, était occupé à un travail de finition intérieure.

Plus tôt, dans la matinée, M. Germain Porlier avait déjà reçu la visite de M. D. Archambeault, du 104 rue Elizabeth, à Cowansville, qui, se disant envoyé par la CSN, l'avait assuré qu'il pouvait continuer de travailler, puisqu'il ne se livrait qu'à un ouvrage de menuiserie pour son frère.

Cette visite et surtout cette autorisation plutôt insolite avait inquiété quelque peu M. Porlier, aussi avait-il appelé un ami pour venir l'aider à terminer son travail pour pouvoir ramasser ses outils et quitter les lieux au début de l'après-midi.

Malheureusement, il n'a pu mettre son projet à exécution. En effet, vers 2 heures 30, sept voitures sont arrivées, se sont rangées en bordure du chemin, juste devant la maison dans laquelle se trouvaient M. Germain Porlier et son ami.

Au bout de quelques secondes, une trentaine d'individus sont sortis des automobiles et se sont avancés en vue d'encercler la maison. A ce moment, quelques-uns d'entre eux, environ sept, sont entrés, à l'intérieur du bâtiment. Aussitôt, ils se sont mis à interpeller M. Porlier et lui ont intimé l'ordre d'arrêter immédiatement le travail.

Cette manoeuvre était destinée à retenir Porlier et son compagnon à l'intérieur de la maison pendant que le reste du groupe commençait son travail de destruction. La plupart était muni de haches et de cailloux, avec lesquels ils se sont mis à saccager l'extérieur du bâtiment, brisant toutes les vitres et endommageant les revêtements extérieurs.

La voiture d'un des deux ouvriers était garée derrière le bâtiment où ils travaillaient. Elle n'échappa pas à la violence destructrice des individus qui lui causèrent de graves dommages: les vitres en éclats, la carroserie martelée de coups de hache.

Leur travail d'intimidation étant terminé, les individus ont quitté la maison et ont commencé à se replier vers leurs voitures. A ce moment, M. Porlier et son ami sont sortis pour se rendre compte de l'étendue des dégâts.

Se rendant compte de la destruction faite au bâtiment, les deux hommes ont pris subitement conscience du danger devant lequel ils se trouvaient confrontés, surtout que le groupe d'hommes affichait une attitude plus que menaçante. En effet, un des individus tenait encore une hache dans les mains et faisait mine de s'avancer vers M. Porlier et son compagnon.

Aussitôt, l'un des deux hommes est rentré à l'intérieur de la maison et en est ressorti, muni d'un fusil, calibre .12. Se voyant menacé, il a fait feu sur une automobile de marque Chrysler, qui démarrait à ce moment et lui a occasionné des dommages au coffre arrière.

En entendant le coup de feu, l'individu muni de la hache, s'est retourné pour fuir. Mais trop tard, car un deuxième coup venait d'être tiré et atteignait le fuyard dans le bas du dos. L'homme s'effondra aussitôt.

Le blessé a été identifié comme étant M. Germain Côté, du 620 rue Saint-François, à Granby. Ce sont ses compagnons qui l'ont transporté dans une voiture à l'hôpital Brome-Missisquoi-Perkins. Quant aux deux autres individus, légèrement atteints par les plombs, ils n'ont pas été hospitalisés.

La foule, arrivée immédiatement sur les lieux, a très violemment réagi qualifiant de terroristes les procédés employés par ce groupe d'individus afin de faire cesser le travail sur un chantier de construction. Plusieurs personnes présentes se sont renseignées auprès des membres de la Sûreté du Québec pour connaître quelle attitude d'autodéfense elles pouvaient prendre si de tels incidents venaient à se reproduire, réaffirmant par ailleurs qu'elles n'avaient pas l'intention de cesser le travail.

Parmi les hommes qui faisaient partie du commando d'intimidation, plusieurs témoins ont reconnu au moins deux individus suspects, qui se seraient rendus coupables de dommages assez importants au Domaine Montlouis, de Sutton. De plus, ils auraient saccagé un camion au domaine Kelly, situé également à Sutton.

Au début de la soirée, la situation s'était rétablie. Une enquête sera probablement menée afin d'apporter toute la lumière voulue sur les regrettables incidents qui se sont déroulés dans cette paisible municipalité.

Version du syndicat

Pour sa part, le syndicat a une version plutôt différente des faits. Apparamment, deux grévistes se seraient rendus durant l'avant-midi sur le chantier de construction et auraient ordonné aux ouvriers de cesser le travail. Peu après, ils seraient repartis.

Au cours de l'après-midi, toujours selon le syndicat, une patrouille de 10 à 15 grévistes seraient venus à l'endroit en question pour vérifier si le travail était arrêté. C'est alors que voyant les grévistes arriver, M. Porlier aurait sorti son fusil et tiré sur eux, ce qui eut pour conséquence d'en blesser trois dont un, assez sérieusement. Les grévistes en se repliant vers leurs autos, occasionnèrent des dégâts au chantier, mais selon le porte-parole syndical, pas autant qu'on voudrait le laisser croire puisque la maison en construction n'avait que sa charpente d'élevée.

Enfin, le syndicat a tenu à préciser qu'il est fort probable qu'il intenterait des poursuites contre M. Porlier, alléguant qu'il y a eu tentative de meurtre.

M. Germain Porlier et un compagnon étaient occupés à un travail de finition intérieure lorsque des individus ont surgi, les intimant de cesser tout travail.

Un membre de la Sûreté du Québec examine attentivement l'arme avec laquelle les coups de feu ont été tirés, un fusil de calibre .12. La Sûreté mènera une enquête sur les événements insolites de la journée.

Le ministre est expulsé

WINNIPEG (PC) - - Le ministre manitobain de la Voirie, M. Joe Borowski, a été expulsé, mercredi, de la législature du Manitoba, pour le reste de la session, pour avoir refusé de se rétracter.

Le ministre avait déclaré qu'il existe des liens entre certains membres de l'opposition et des irrégularités qui se sont produites à Dauphin, mettant en cause le ministère de la Voirie. Ces irrégularités doivent bientôt faire l'objet de mesures judiciaires.

Le bouillant parlementaire qui représente la circonscription de Thompson, dès son allusion, a soulevé une levée de boucliers dans les rangs de l'opposition. Sommé de se rétracter par les deux factions de la Chambre, il en est venu, dans le feu des débats à lancer aux oppositionnistes: "Allez donc au diable".

Une femme tenace

MONTREAL (PC) - - L'épouse divorcée d'un homme qui a péri le 5 juillet, à Toronto, dans l'écrasement d'un DC-8 d'Air Canada, intente des poursuites en dommages pour une somme de $250,000 contre cette société aérienne.

La demanderesse, Mlle Alice Marier, signale dans son action devant la Cour supérieure qu'elle avait épousé le Dr Gabriel Desmarais en 1951, et qu'elle avait obtenu une pension alimentaire de $150 par semaine à la suite de leur divorce, le 19 février dernier.

Ce sacré progrès

TOKYO (PC) - - Des savants sont d'avis que les gaz d'échappement des véhicules automobiles deviennent toxiques sous l'action des rayons solaires et de la chaleur humide.

C'est ce qui expliquerait le nombre élevé de personnes - plus de 650 - qui ont dû être traitées, à Tokyo, depuis neufs jours, une calote de brouillard lourd de produits chimiques recouvrant la ville par une température étouffante de 98.7 degrés F.

La "mort" sera sa peine

MELBOURNE, Australie (Reuter) - Un homme de 60 ans, qui avait expliqué au tribunal qu'il avait tué sa femme parce qu'il croyait qu'elle avait le cancer a été condamné à mort mercredi.

Après qu'on lui eut demandé s'il voulait dire quelque chose avant de connaître sa sentence, Max Enkhardt a dit au juge: "Je crois que ma femme était morte avant que je fasse feu sur elle. Merci de m'avoir écouté".

La poursuite avait affirmé que l'homme avait tué sa femme le 2 novembre après que celle-ci lui eut reproché d'avoir bu trop de brandy.

Enkhardt a déclaré qu'il l'avait tuée parce que tous deux croyaient qu'elle se mourait du cancer.

"Nous étions au désespoir", a-t-il dit.

L'après-midi du crime, sa femme était tellement immobile qu'il a cru qu'elle était morte ou mourante.

"Je l'ai embrassée avant de la tuer et elle n'a montré aucun signe qu'elle avait connaissance de mon geste".

Le conflit de la construction

La session d'urgence est inévitable

QUEBEC PC- La session d'urgence convoquée par le gouvernement Bourassa pour régler le conflit de la construction est inévitable, selon les informations fournies par le président de la CSN, M. Marcel Pépin, mercredi, au cours d'une conférence de presse.

Le président de la CSN a en effet affirmé que les négociations étaient au point mort depuis mardi, et qu'il ne se fait actuellement que des pourparlers et que des échanges qui conduisent inévitablement à un cul de sac.

Cette situation est due, selon M. Marcel Pepin, à la décision du gouvernement Bourassa, qu'il a qualifié de "folie", de convoquer une session d'urgence pour régler ce problème, vendredi, empêchant ainsi toute négociations, les parties attendant de connaître les mesures que l'Assemblée nationale entend prendre à ce sujet.

De plus, M. Pepin a précisé que si le gouvernement réunissant les députés pour passer une loi obligeant tout simplement les ouvriers de retourner au travail, ce serait que le gouvernement Bourassa se sert de l'Assemblée nationale comme d'une matraque.

Un doute

Le président a aussi mis en doute que le gouvernement Bourassa puisse régler le problème du conflit de la construction dans la seule journée de vendredi et qu'il doute aussi que la Chambre puisse siéger le samedi. M. Pépin en est venu à cette conclusion après l'étude des règlements de l'Assemblée nationale.

Par ailleurs, toujours selon M. Pépin, chaque député, avant d'adopter un projet de loi pour régler le conflit de la construction, devrait auparavant étudier au complet le dossier sur cette question.

M. Pepin a mentionné que la CSN acceptait plus facilement un projet de loi prônant l'égalisation des salaires des ouvriers de la construction dans la province qu'une loi obligeant simplement les ouvriers à retourner au travail.

M. Pepin a précisé qu'il sera également nécessaire que les députés puissent entendre les parties en cause et même les interroger.

"Nous croyons que cette façon de faire pourra permettre aux députés de remplir un rôle plus détaché de la ligne traditionnelle des partis", a dit M. Pepin.

Négociation

Le président de la CSN a ajouté qu'il prenait pour acquis que l'Assemblée nationale acceptera de laisser les parties négocier si d'ici vendredi des indices démontraient qu'un règlement pourrait intervenir.

"Si, par contre, le gouvernement tentait d'utiliser l'Assemblée nationale comme un simple outil de force brutale, nous prendrons les moyens pour faire face à cette situation.", a affirmé M. Pepin.

M. Pepin a précisé que la CSN croit que le gouvernement devrait accepter que la discussion soit libre et que les députés puissent s'exprimer et voter sans égard aux lignes traditionnelles des partis.

"Les relations de travail dans la construction ne peuvent être un problème partisan et ne doivent pas le devenir dans l'éventualité d'un débat à l'Assemblée nationale", a noté le président.

Le conflit de la construction au Québec dure depuis le 15 juillet, et 23,000 membres appartenant à la Fédération du Bâtiment et du Bois CSN, sont présentement en grève.

BEAU TEMPS MAUVAIS TEMPS Coke... le vrai de vrai

Savourez Coca-Cola

Régions d'Ottawa, Montréal, Québec et Cantons de l'Est: jeudi généralement ensoleillé avec un maximum de 75 à 80.

Aperçu pour vendredi: peu de changement.

Nouvelles Régionales

Danses coréennes présentées au Festival d'Orford, dimanche soir

ORFORD - Le Festival Orford présentera, samedi soir, le 8 août, le pianiste français, Claude Helffer.

Né en France, Claude Helffer commença le piano dès l'âge de 5 ans et plus tard devint l'élève de Robert Casadesus. Claude Helffer fit des tournées en France, Allemagne, Hollande, Angleterre, Belgique, Scandinavie, Suisse, Italie, Espagne et Portugal en récital ou comme soliste avec orchestre. En 1962, il se faisait entendre en Amérique latine, en 1967, au Mexique et en 1968 faisait ses débuts en Pologne et en U.R.S.S. En soliste, il a joué sous la direction de chefs éminents tels que William van Otterloo, Pierre Boulez, Alceo Galliera, Jean Martinon, Georges Pretre. Partout, il remporta un grand triomphe.

Marius Constant, compositeur et chef d'orchestre, animera mardi, le 11 août, un colloque intitulé "Marius Constant et la musique d'aujourd'hui", au Centre d'arts d'Orford.

Au programme du récital: sonate opus 1 de Berg, Variations opus 37, de Webern, suite opus 25 de Schonberg, Sequenze IV de Luciano Berio, Archipel IV (première canadienne), de Boucourechtliev, et Herma, de Xenakis.

Danses coréennes

Le danseur classique coréen, Dr Wong-Kyung Cho, acteur et critique érudit de danse donnera un spectacle de danses coréennes, dimanche soir, le 9 août, à 8h. 30.

Wong-Kyung Cho a obtenu sa Maîtrise de l'Université Yonsei. Les cinq dernières années, il fut professeur assistant et conférencier invité de danse et de littérature coréennes à l'Université Yonsei, l'Université féminine Ewha et d'autres collèges à Séoul. Il a dansé au Théâtre National et au City Hall, et dirigé sa propre école de danse à Séoul. Il a également rédigé les critiques de danse pour quatre des principaux journaux de Corée. Il vint aux Etats-Unis en 1960 et étudia à l'école de Musique Juilliard et à l'Ecole de Danse contemporaine Martha Graham. Le Collège Monmouth lui accorda en 1963 le degré de Docteur en Beaux-Arts. Dr Wong-Kyung Cho a donné des récitals de danse, des cours, des séminaires de travail et des conférences dans les principaux collèges, universités, musées et postes de télévision à travers le pays et les cinq continents.

Dr Cho a publié un livret illustré "Danses de Corée" en 1962. Il fut chorégraphe et artiste dans "Teahouse of the August Moon", au "Hodges Gardens Summer Theatre" en Louisiane. A l'automne 1963 et 1964, il fut conférencier invité au Département des langues à l'Université du Wisconsin; durant la saison d'été 1964 et 1965 à l'Université Washington et pour les travaux d'été 1965 à l'Université de Stanford. Ensuite il fit une tournée de sept mois en Europe et en Asie, et reçu la coupe d'honneur d'argent pour le meilleur exploit à l'Association Internationale Platform convention 1966.

Le programme de la soirée comprendra l'introduction à l'art de la danse en Extrême-Orient, des danses de Corée: danse du rossignol, danse du sabre, impromptu, danse du moine, danse du vieil homme, sur un rythme à 6/8, danse du paysan, danse de l'éventail, danse du masque, danse du tambour.

Colloque

Le jeune compositeur et chef d'orchestre Marius Constant animera et dirigera un colloque intitulé: "Marius Constant et la Musique d'aujourd'hui".

Né en 1925 à Bucarest, Marius Constant remporte plusieurs prix: Prix Enesco en 1944, premier prix d'Analyse et de Composition en 1949, Prix Italia en 1952, Prix Marzotto pour la Musique en 1968. Il participe également à des travaux de Musique Concrète, travaille avec Olivier Messiaen, Tony Aubin, Nadia Boulanger et Jean Fournet. En 1967, débute une période "ballets" qui va durer 10 ans et durant laquelle il devient Directeur musical de Maurice Béjart et Roland Petit. Parallèlement, il poursuit une carrière de chef d'orchestre spécialisé dans la musique d'aujourd'hui.

Technicien dans l'interprétation des oeuvres du XXe siècle, Marius Constant fonde en 1963 Ars Nova, un ensemble de musique contemporaine et d'interprétations collectives, réunissant les 17 meilleurs solistes de Paris. Pour la première fois, devant le public, sont présentées des improvisations collectives qui ne récoltent que des critiques élogieuses.

En 1967, il est professeur invité à l'Université de Stanford pour une série de conférences et pour des cours d'analyse et de composition. En 1968, il donne des cours d'interprétation de la musique d'aujourd'hui au Centre d'Arts d'Orford où il séjourne actuellement et travaille un programme de musique contemporaine avec plusieurs membres de l'Orchestre Mondial des Jeunesses Musicales.

Petits Chanteurs

Le concert de Radio-Canada, mercredi le 12 août à la salle des concerts du Centre d'Arts d'Orford, mettra en vedette les Petits Chanteurs du Mont-Royal, dirigés par le Père Jacques Dupuis; ils présenteront des oeuvres polyphoniques, allant de Janequin à Maurice Ravel.

Réunion du Canton de Frélighsburg

FRELIGHSBURG (JdB) - Le Canton de Frelighsburg a tenu son assemblée régulière lundi dernier. Différents points étaient inscrits à l'ordre du jour, notamment l'adoption de plusieurs règlements, comme celui concernant la construction de la caserne des pompiers, un autre pour l'enregistrement des chiens, pour qui, une licence devra être émise.

Les conseillers ont également abordé le problème du sablage des routes de campagne pour la saison hivernale. Des deux solutions envisagées, à contrat ou à l'heure, ils ont finalement opté pour confier le travail selon un barême horaire.

M. Modeste Messier a été nommé pro-maire. Le conseil a reçu la visite de M. Byrum, de l'Association des déficients mentaux pour le district de Bedford. Celui-ci a tenu à remercier les membres du conseil municipal ainsi que toute la population du Canton de Frelighsburg pour l'accueil et la générosité dont tous avaient fait preuve à l'égard du camp Garagona.

Collision à Cowansville

COWANSVILLE (JdB) - Une collision s'est produite dimanche, au coin des rues Willard et St-Joseph à Cowansville.

Il s'agit de M. Marcel Dumont, du 303 rue Désormeaux à Cowansville qui pilotait une Mercury 1967, et de M. Léonard L. Benoît du 101 Bootay à Bloomfield, Etats-Unis, qui lui, était au volant d'une Buick 1966.

On ne déplore aucun blessé, quant aux dégats matériels, ils s'élèvent à plus de $800.

En haut... en bas...à droite

L'ensemble n'est pas encore là, mais avant la fin de la saison, il y a une chance pour qu'avec bien de la persévérance, moniteur et élèves soient au même rythme. Cet exercice de respiration est dirigé par M. Franco Macaluo directeur des Loisirs de Sainte-Sabine. C'est l'entraînement régulier des enfants des campeurs du Domaine les bouleaux gris, à Sainte-Sabine. On peut les voir à l'oeuvre tous les dimanches avant les compétitions de course, de saut en hauteur et de saut en longueur. (Photo Marc Robitaille)

Le MRP appuie les citoyens de la région du lac Bowker

VALCOURT (APG) - Le Mouvement de résistance à la pollution appuie sans condition les riverains du lac Bowker dans leur geste de protestation contre la construction d'un pipeline qui alimenterait Valcourt en eau potable, à même le lac Bowker.

C'est ce que déclarait le Dr Richard Nelson, président du MRP, mouvement qui s'occupe de faire des représentations auprès du gouvernement Bourassa afin que ce dernier s'occupe de régler le problème de la pollution des eaux au Québec.

Dernièrement, 254 personnes, résidant dans la région du lac Bowker, se sont opposées fortement au projet de la municipalité de Valcourt, qui souffre d'une sérieuse pénurie d'eau.

Pour M. Nelson, le cas du lac Bowker est un exemple frappant du manque de politique gouvernementale dans le domaine des eaux. Il constate qu'au lieu d'affronter le problème, on le contourne en allant puiser de l'eau ailleurs. M. Nelson affirme que Valcourt devrait penser à épurer la Rivière Noire, qui passe à cet endroit, au lieu d'aller briser l'équilibre écologique de la région du lac Bowker.

Selon les propriétaires contestataires et M. Nelson, le simple fait qu'on puise de l'eau à même le lac Bowker risque d'en abaisser le niveau et de détruire l'équilibre écologique de toute la chaîne des lacs qui dépendent du lac Bowker pour leur niveau d'eau et qu'on appelle le Bassin de la Rivière au Saumon.

M. Nelson espère beaucoup que le gouvernement québécois se débarrasse de sa Régie des Eaux, qui, selon lui, "résout les problèmes à la bonne franquette".

"La Régie passe son temps à faire des études, mais n'a jamais su établir une politique d'ensemble pour lutter contre la pollution." "L'intérêt des industriels prime sur celui des citoyens."

Le Mouvement de résistance à la pollution entend bien se servir de l'exemple du lac Bowker comme tremplin à la lutte contre la pollution. Pour une fois, la société préviendrait les dégâts avant de les réparer. De plus, le MRP est encouragé dans son action par la participation active des habitants de la région du lac Bowker, qui s'opposent au projet de Valcourt.

D'autre part, M. Nelson souligne que, présentement, Sherbrooke s'alimente en partie au lac Magog à l'aide d'un pipeline et qu'aujourd'hui, l'eau du lac est polluée, ne résolvant en rien le problème de Sherbrooke.

De plus, M. Nelson déclare que Valcourt devrait veiller à ce que ses industries renvoient l'eau utilisée aussi propre qu'avant l'utilisation. Ainsi, les eaux de la Rivière Noire ne seraient pas aussi polluées qu'elles le sont présentement.

Le MRP est un groupe de spécialistes de l'eau qui agit en collaboration avec la Fédération de la Faune et de la Flore pour l'élaboration d'une politique d'épuration des eaux afin de sauvegarder le milieu naturel.

Accident mineur à Saint-Césaire

ST-CESAIRE (AD) - La municipalité de St-Césaire a été le théâtre d'un accident de la circulation, alors que deux automobiles de modèles récents sont entrées en collision à l'angle des rues St-Jean et Union.

Cela s'est produit lorsqu'une voiture circulant inversement sur une rue à direction unique et au volant de laquelle se trouvait M. André Beaudry, 34 ans, du 596, Boul. Leclerc, à Granby, est entrée en collision avec une autre automobile conduite par M. Sylva Girard, 65 ans, du 1300, rue St-Paul, à St-Césaire, dans le comté de Rouville.

Les occupants des deux voitures s'en sont tirés indemnes. Toutefois, les deux véhicules impliqués ont subi des dommages de $150. et $200. respectivement. Ces deux véhicules étaient des voitures 1969.

Les constatations ont été faites par le constable Paul-André Lafrance, de la police municipale de St-Césaire.

Un enfant est blessé par une automobile

FARNHAM (DNC) - Le jeune Patrick Côté, 5 ans, fils de M. et Mme André Côté demeurant au 705 de la rue Principale, à Farnham a été renversé par une automobile en face du parc municipal de Farnham.

L'accident est survenu au moment où l'enfant, sortant d'entre deux voitures stationnées au bord du trottoir s'est engagé sur la chaussée alors qu'arrivant une voiture au volant de laquelle était Mlle Monique Lasnier, 22 ans, du 430 de la rue Denison, à Granby.

Le garçonnet fut touché par le pare-choc de la voiture et projeté à quelques pieds de là. L'état du jeune Patrick a nécessité son transport à l'hôpital général de Shefford, à Granby, par l'ambulance de la maison Désourdy, de Farnham. L'enfant souffre d'une fracture à une jambe et d'écorchures à un bras.

Les constatations usuelles ont été faites par l'agent Jean Mady de la Sûreté municipale de Farnham.

A Bedford

Etude de l'habitation par la Jeune chambre

BEDFORD (J d B) - - La Jeune chambre de Bedford va entreprendre une enquête auprès de la population de l'endroit en vue de déterminer s'il y a ou non pénurie de logements à prix modique dans la ville de Bedford. Cette décision a été prise sur une proposition de l'échevin F. Gilman, par le conseil municipal, lors de sa réunion régulière du mois d'août.

Depuis quelques mois, la Jeune chambre s'est penché sur ce problème et a déjà effectué un sondage: plusieurs personnes s'étant plaintes d'être obligées de résider à l'extérieur vu le manque de logements à prix modique à Bedford. L'hôtel de ville, conscient du problème a déjà entrepris des démarches préliminaires et contacté les autorités responsables, à Québec.

Auto-patrouille

Plusieurs autres questions étaient inscrites à l'ordre du jour de la séance de mardi, notamment l'acquisition par la ville d'une nouvelle auto-police de modèle Ford 1971, évaluée à $2,721 et l'engagement d'un nouveau membre de la police. M. Denis Jean.

Centre d'hébergement

Une proposition a été adoptée à l'effet que le Centre de Bien-Etre de Bedford et le maire agissent en étroite collaboration pour exercer conjointement des pressions auprès du gouvernement afin d'appuyer la réalisation du projet d'un foyer pour vieillards. Ce projet est une priorité dont la réalisation ne peut être annulée ou indéfiniment retardée.

Concours hippique

La ville a également consenti à aménager l'aréna pour l'exposition de Bedford qui se tiendra les 14, 15 et 16 août prochains. En effet, le conseil municipal a accepté de défrayer le coût du sable qui sera déversé sur l'asphalte de l'aréna pour le concours hippique qui doit s'y tenir.

Visite de France

La moitié des frais de réception, destinée à accueillir une trentaine de jeunes Françaises, sera aussi assumée par la ville. Cette cérémonie qui se déroulera le jeudi, 6 août, s'adresse à 30 jeunes filles venues effectuer une visite de trois jours à Bedford. Le but de cette visite est d'étudier le fonctionnement des loisirs offerts par la ville à la population.

Bedford: le site de la 141e expo du comté de Missisquoi

BEDFORD (J d B) - L'exposition annuelle de Bedford se tiendra les 14, 15 et 16 août. C'est la 41e exposition organisée par la Société d'agriculture du comté de Missisquoi. Le comité pour 1970 se compose de M. Jean - Marc Duchesneau, président; le Dr Erle Clark, de Clarenceville, vice - président; M. Ed Bellingham, de Bedford, surintendant; M. et Mme Hadlock, de Frelighsburg, secrétaires-trésoriers.

La journée du vendredi sera consacrée aux concours d'expertises du bétail, de la volaille et des travaux domestiques. A la soirée, aura lieu à l'aréna, un "poney show".

Samedi, outre l'expertise des chevaux et des classes d'élevage, se dérouleront un défilé d'anciennes automobiles avec fanfare et une parade de chevaux et de machines aratoires. Figurent aussi au programme de ce jour, des courses de chevaux, de poney et un rodéo de tracteurs. Celui-ci est ouvert aux filles et garçons âgés de 15 à 18 ans et résidant dans le comté de Missisquoi.

Un concours hippique se tiendra dimanche dans la soirée. Des attractions du manège "Beauce Carnival" seront présentées au public. Le corps féminin de trompettes, tambours, et majorettes de Huntingdon rehaussera de sa présence l'exposition de Bedford.

Plusieurs sections seront présentées: les chevaux, les bovins, les volailles, les produits de la ferme, les récoltes, les légumes du jardin, la cuisine, les conserves, les fleurs et plantes et les travaux domestiques. Les articles exposés dans ce département doivent être l'oeuvre de l'exposant, un amateur: couvre-pieds, tricots, nappes, dessins ou peintures. Il y aura, de plus, une section exclusive pour le "cercle des fermières".

Des concours d'expertises sont organisés spécialement pour les jeunes éleveurs, filles et garçons de 10 à 25 ans; un octroi de $1,000 du gouvernement fédéral sera attribué dans le but d'encourager le travail des cercles de jeunes dans le district, de donner une plus grande valeur éducationnelle aux expositions, de former de meilleurs cultivateurs - éleveurs et de stimuler l'intérêt des jeunes aux expositions et par là, intéresser un plus grand nombre de cultivateurs.

La police d'Acton Vale surprend deux individus en flagrant délit de vol

ACTON VALE (AD) - - La Sûreté municipale d'Acton Vale a réussi un beau coup de filet au cours de la nuit de lundi à mardi, alors qu'elle a appréhendé deux individus de Saint-Hyacinthe, en flagrant délit de tentative de vol à la Coopérative Agricole Saint - André dont les bureaux sont situés au 923 rue du Moulin, à Acton Vale.

C'est en effectuant leur patrouille de nuit que les policiers ont découvert le pot aux roses. En effet, à un moment donné, alors qu'ils circulaient sur la rue du Moulin, les limiers ont remarqué qu'une vitre avait été fracassée à l'immeuble de la Coopérative Agricole Saint-André.

Trouvant cela suspect les policiers ont pénétré à l'intérieur de l'immeuble, et en un rien de temps, ont fondu sur deux jeunes individus qui s'apprêtaient à se mettre au travail en vue de dévaliser le coffre-fort de la Société.

Grâce à leur expérience et à leur présence d'esprit, les représentants de l'ordre ont surpris les deux suspects juste à temps et ont empêché que la Société Coopérative soit victime d'un vol.

DEVANT LE TRIBUNAL

Les deux suspects ont été conduits au quartier général de la Sûreté locale après leur capture et ont été soumis à un interrogatoire serré relativement à leur présence dans les bureaux de la Coopérative à cette heure tardive de la nuit.

Comme les deux individus n'ont pu fournir d'explications justifiées aux questions des policiers, ils ont été écroués dans les cellules de la Sûreté municipale et ont par la suite été transférés à la prison commune de Saint-Hyacinthe en attendant leur comparution devant le tribunal.

Effectivement, les deux individus doivent comparaître aujourd'hui, au Palais de Justice de Saint-Hyacinthe, alors qu'ils auront vraisemblablement à répondre à une accusation d'effraction et peut-être également à une tentative de vol.

Berard ENTREPRISES GRANBY
Remplissage - terrassement
creusage pour entrée d'eau et égout
ou autres travaux. Aussi soudure
Chemin Canaan Granby 378-8687

Minimum de
10%
Sur vos épargnes dans
la Caisse d'Epargne et d'Entraide Economique de Granby "Régie par la loi des Caisses d'Epargne et de Crédit du Québec"
Plaza Granby, Granby, Tél.: 378-1122
S.V.P. utilisez ce coupon et postez-le avec votre chèque à notre bureau
Ci-inclus, mon chèque au montant de $..... (minimum $1,000.), pour lequel vous émettrez un certificat de parts sociales, avec droits de retrait en tout temps.*
Nom.....
Adresse.....
Ville.....
Signature.....
* Aucune pénalité n'est prévue lors de retraits de fonds. N.B.: Taux sujets à changements sans avis.

Woolco
ERRATA
DANS L'ANNONCE PARUE
le 5 AOUT
BOITE DE
CRACKER JACK
POP CORN au CARAMEL
BOITE DE 6 OZ.
Prix rég. WOOLCO 3/.99
SPECIAL 6/1.59
Dites simplement: "Sur mon compte!"
370, RUE ST-JACQUES
Ouvert le lundi, mardi et mercredi de 9 hrs a.m. à 6 hrs p.m.
Jeudi, vendredi de 9 h. a.m. à 9 h. p.m. et samedi de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.
Utilisez votre carte de crédit "Woolco".
PLAZA GRANBY

2 jours de compétitions pour les jeunes athlètes de Granby

GRANBY.- Dans le cadre des activités des terrains de jeux, les spécialistes des sports collectifs et de l'athlétisme ont initié leurs jeunes de 10, 11 et 12 ans à ces disciplines.

Ces derniers préparent actuellement les enfants en vue des compétitions de Farnham, qui auront lieu le 16 août, et des jeux du Québec. Ils consacrent plusieurs soirs par semaine à l'entraînement des compétiteurs.

La sélection des représentants de Granby se fera lors des compétitions des 6 et 7 août, ici même dans notre ville. Des compétitions se feront également parmi les jeunes de 13, 14 et 15 ans.

Les moniteurs espèrent ainsi envoyer une bonne représentation aux jeux du Québec car parmi les jeunes athlètes de Granby, plusieurs sont aptes à faire belle figure au classement final.

Les compétitions se dérouleront à l'école Sacré-Coeur et débuteront ce matin, à 9 heures. L'ouverture officielle sera faite par des membres de l'exécutif des Loisirs de Granby Inc.

"Les salariés à l'action dans les municipalités"

GRANBY (APG) - - Le secrétariat général du Comité d'action politique de la CSN (CAP) vient de publier une brochure intitulée "Les salariés à l'action dans les municipalités". Cette publication se veut comme étant une première information à donner à tous les salariés du Québec et plus particulièrement des petites villes où le pouvoir municipal repose en grande partie sur une certaine élite de profession libérale.

Sous forme de questions et dans un style très direct, les auteurs, après avoir décrit l'organisation des CAP, abordent l'ensemble des lois municipales et font une analyse des principaux problèmes que rencontrent une municipalité.

Ainsi, on retrouve plusieurs chapitres consacrés à l'administration municipale, à la nouvelle loi électorale, aux référendums, à la loi des annexions et des fusions de municipalité, aux communautés urbaines, aux problèmes d'urbanisme, à la corruption municipale et enfin sur la spéculation immobilière.

La première partie de la publication a été rédigée par M. Paul Cliche, président provisoire du Front d'action politique et la seconde partie, par M. Jean-Guy Frenette de la FTQ en collaboration avec M. André L'Heureux, du secrétariat du CAP.

Plusieurs chantiers importants paralysés

GRANBY (APG) - Plusieurs chantiers de la région de Granby attendent la fin de la grève pour poursuivre leurs travaux. Leads Candy, L.L. de Ball, Olympic, voient leurs chantiers paralysés par la grève de la construction sans parler des divers chantiers de construction domiciliaire disséminés un peu partout à travers la ville.

De plus, Manic attend aussi la fin du conflit pour commencer les travaux de construction de son usine de montage des autos Manic qui ont déjà une certaine renommée à travers le Québec.

Par ailleurs, de source habituellement bien informée, on apprend que deux ou trois entreprises attendent le règlement du litige pour elles aussi s'établir à Granby, mais leurs noms n'ont pu être dévoilés. Cependant, la semaine prochaine, une entreprise assez prestigieuse et ne requiérant pas d'octrois gouvernementaux annoncerait son établissement à Granby. Comme elle ne demande pas de subventions au gouvernement fédéral, cela évite les tracasseries administratives et accélère la mise en chantier.

Critique constructive

Il y a quelque temps, la Voix de l'Est publiait une photo montrant que des papiers jonchaient les trottoirs de la rue Principale. La remarque faite à ce moment semble avoir porté fruits puisque le photographe a pris un autre cliché quelques jours plus tard et que les papiers étaient disparus. Souhaitons que ces bonnes manières soient conservées.

Aux récriminations des citoyens concernant le pavage de rues de Granby, le conseil municipal répond qu'à chaque année on pave à nouveau certaines rues en considérant les artères qui en ont le plus besoin. On se souviendra que certains avaient fait remarquer que la rue Savage avait été repavée alors que ce n'était pas nécessaire. Au conseil on répond que cela a été fait parce que cette rue avait été négligée depuis plusieurs années...

0 0 0

Pour éviter qu'il y ait une certaine forme de favoritisme envers certains entrepreneurs en construction dans le cas de construction d'usines, le conseil a fait préparé un questionnaire qui sera expédié à tous les entrepreneurs qui permettra d'établir les capacités professionnelles de chacune des firmes. Lorsqu'un industriel demandera qu'on lui soumette le nom de certains entrepreneurs en construction, on lui transmettra cette liste...

0 0 0

Le Jardin zoologique de Granby s'enrichira d'un dromadaire femelle de 5 ans et de son petit de 6 mois, don de la Tunisie. Le maire Tétreault en a pris possession lors de son passage à Hammam-Lif. Pour le moment ces deux bêtes sont gardées au terrain municipal de cette ville tunisienne. Des arrangements sont pris avec l'ambassadeur du Canada à Tunis, M. D'Ibervile Fortier, pour leur transport jusqu'au Canada. Arrivées au Canada, les deux bêtes devront subir une quarantaine à Halifax avant que Granby ne puisse en prendre possession...

0 0 0

En Afrique du Nord, le nom usuel du dromadaire est "chameau". Donc, s'en mentir, nous pourrons affirmer que le Jardin zoologique possède une chamelle et son petit.

Monter un tel animal est toute une aventure. Demandez au maire Tétreault, il est en mesure de vous en parler...

0 0 0

Un brillant annonceur du poste de radio local utilise souvent l'expression "tiroir" postal au lieu de casier postal... une expression que cet annonceur a certainement sorti.. . du tiroir...

Le maire Tétreault à Hamman-Lif

Le maire de Granby, M. Jean-Louis Tétreault, est revenu enchanté de sa tournée des villes jumelées à Granby. Ce voyage fut, selon lui, très fructueux pour la ville de Granby. En attendant de nous livrer de plus amples commentaires, M. Tétreault a résumé son voyage en trois points: A St-Etienne, France, des contacts intéressants ont été établis avec des industriels? A Hamman-Lif, Tunisie, ce fut plutôt des liens d'amitié qui ont été établis; la Tunisie est un pays propice aux investissements pour les Canadiens. Nous reconnaissons sur la photo le maire d'Hamman-Lif, le Dr Sadek Boussefara, qui reçoit une plaque souvenir du maire Tétreault; au centre, le délégué du président Bourguiba, M. Majid Mestiri. A Coventry, Angleterre, M. Tétreault a pu échanger des idées sur la planification et l'urbanisme. Cette ville qui compte 370,000 habitants, est très avancée sous ces deux aspects.

La grève de la construction met obstacle aux travaux de réparation dans les écoles

GRANBY - - La grève de la construction se poursuit à Granby comme dans toute la région. Le premier ministre du Québec a d'ailleurs convoqué l'Assemblée nationale en séance d'urgence pour vendredi afin d'étudier la situation. Mais, à la Commission scolaire de Granby, alors que les commandes pour diverses réparations aux édifices scolaires ont été données dès le 29 juin, que pense-t-on?

De retour de vacances, les fonctionnaires ont fait l'inventaire de la situation: quelques chantiers ont été ouverts . . . puis laissés en plan par les ouvriers à la suite de l'arrêt de travail déclenché par la CSN.

Toutefois la date de la rentrée est le 9 septembre et reste fixe quoi qu'il arrive.

Si un règlement dans le conflit intervient dès la fin de semaine, comme pourrait le faire croire la convocation de M. Robert Bourassa aux députés de la province, il restera suffisamment de temps pour que l'ensemble des travaux soit complété.

Si aucun règlement ne survient avant une quinzaine de jours, la Commission scolaire de Granby se verra dans l'obligation de remettre la plupart des travaux à l'année prochaine. Pourtant, dans la plupart des cas, ces travaux ont un caractère d'urgence très marqué.

On compte en effet parmi les contrats accordés, des travaux de peinture, de réfection de toitures, de pose d'allège de fenêtres, des réfections de système d'éclairage, de la peinture intérieure et extérieure etc. . .

Passager clandestin

PARIS (PA)—Un écolier australien de 14 ans, qui a parcouru en avion — en première classe, les 12,000 milles séparant Sydney de Paris avec seulement. . . 10 cents en poche, a révélé sa "recette" pour pénétrer clandestinement dans l'appareil.

Il a d'abord réussi à traverser sans encombre le service des douanes en suivant une famille qui s'embarquait et en criant, devant les douaniers: "Papa, papa, attends-moi."

"Ils ne sont vraiment pas très futés, et le personnel des lignes aériennes est tout aussi idiot", a déclaré le jeune Charles Semo-Tordjman, hier, à Paris. "Personne ne m'a jamais rien demandé. Je me suis installé en première classe — je déteste le saumon avec des olives tout autour. . .—, et j'ai regardé trois films."

En Australie, Charles a eu une mauvaise année scolaire, mais aujourd'hui, il est fier de l'exploit qu'il vient d'accomplir. Le garçon est né en Israel, quoique de nationalité française. Ses parents ont émigré en Australie il y a un an. Mardi dernier donc, il s'est rendu à l'aéroport de Sydney et s'est installé dans un avion à destination de Paris, de la façon que l'on sait. Dans l'appareil, les hôtesses ne lui ont jamais posé de questions. Il a mangé tant qu'il a voulu mais s'est gardé de parler aux autres, pour éviter tout soupçon.

A chaque escale (Singapour, Bangkok, Colombo et Athènes), Charles a quitté l'avion pour examiner l'aéroport et le paysage, puis a regagné son siège en première classe.

Arrivé à Paris, il a recommencé le manège, suivant une famille de voyageurs et criant: "Papa, attends-moi." Au service d'immigration, il n'a pu présenter de passeport, mais comme il jouit de la nationalité française, il a réussi à quitter l'aéroport.

La loi sur l'aide sociale sera appliquée en novembre

QUEBEC (PC) — L'application de la Loi sur l'aide sociale (Bill 26) ne pourra être mise en vigueur que le premier novembre prochain. Cette décision n'est pas de nature politique mais plutôt d'ordre administratif.

C'est ce qu'a déclaré le ministre de la Famille et du Bien-être, M. Claude Castonguay, à M. Paul DeBoies, président du Comité des Assistés sociaux de Québec.

Au cours d'un entretien qui a duré environ 30 minutes, M. Castonguay a expliqué que tout a été tenté pour hâter l'entrée en vigueur du Bill 26 et que le Conseil des ministres, à l'unanimité, a consenti, lors de la présentation des deux arrêtés en conseil, la semaine dernière, de donner priorité à la préparation de la mise en vigueur de cette législation pour le premier novembre.

On sait qu'il avait été prévu originellement que cette loi ne pourrait être appliquée avant janvier 1971.

Zones grises

Pour sa part, le président du Comité des assistés sociaux demandait la mise en application de cette loi dès le premier septembre, la couverture du coût des médicaments et des prothèses, tels que lunettes et dentiers, et la mise sur pied de comités de retour à la vie normale dans toutes les "zones grises" de la province.

Au terme de l'entretien, le ministre a fait observer à M. DeBoies: "Je m'attends à ce que mes réponses peuvent vous décevoir, mais j'ai essayé de vous donner un portrait de la réalité, telle que je la vois".

M. Castonguay était accompagné du ministre d'Etat Gérald Harvey, de même que de M. Roger Privé, coordonnateur des mesures administratives pour l'aide sociale. Le sous-ministre J.-Edgar Guay est aussi venu se joindre au groupe au cours de l'entretien.

Quant à M. DeBoies, il était accompagné de Mme Suzanne Blais-Grenier, qui a présenté un mémoire au nom de la Corporation des travailleurs sociaux de la province, de même que de M. Pierre Lagrenade, du Conseil de développement social de Montréal, de Micheline-Chartrand-Roy, représentant les mères nécessiteuses, et de Jean Roy, du Village Carré-St-Louis, à Montréal.

C'est le ministre de la Famille et du Bien-être social qui a défrayé le coût du transport à Québec de M. DeBoies qui, on le sait, a fait une grève de la faim pour obtenir une entrevue avec le ministre.

BINGO

PAROISSE ASSOMPTION

Jeudi le 6 Août 8h. p.m.

MATERIEL NOUVEAU

POSSIBILITE DE $600. A GAGNER

selon l'assistance.

Dites - le à vos amis...

Courtoisie...?

On parle souvent de la courtoisie au volant. Cette photo illustre bien un exemple de courtoisie qui ne se pratique plus souvent. Un piéton s'est engagé sur une section qui lui est réservée et les automobiles filent de chaque côté sans s'en préoccuper. D'un autre côté, il ne faut pas oublier que le piéton se doit d'être courtois lui aussi et de ne pas s'engager dans la rue si la circulation est très dense. Quelques minutes d'attente ne le retarderont pas tellement...

Au Festival de la Chanson de Granby

Des bourses seront décernées à huit gagnants dans les finales

GRANBY (EPF) - - Le Festival de la Chanson de Granby proclamera non pas deux, ni quatre, mais bien huit gagnants dans les deux catégories, interprète et chansonnier, le soir du 12 décembre, lors des finales et du grand gala mettant fin aux dix soirées de cette manifestation culturelle.

L'on se souvient que l'année dernière, le Festival a proclamé, par l'intermédiaire de son jury, deux gagnantes, Priscilla Lapointe, chansonnier, et l'interprète Gilda Boulay. Elles avaient alors eu droit à une bourse et plusieurs prix appréciables.

Cette année, l'organisation du Festival a décidé d'offrir des prix à plus de concurrents, et par le fait même choisir des 2, 3e et 4e gagnant. Ceci fait suite à l'offre généreuse de deux sociétés de protection de droits d'auteurs, la Capac (L'Association des Auteurs Compositeurs et Editeurs du Canada Limitée) et la BMI du Canada Limitée (Broadcast Music Incorporated). Celles - ci ont offert chacune $500 qui seront distribués en bourses, pour les quatre gagnants de la catégorie chansonnier, qui se mériteront respectivement $500, $250, $150 et $100.

Il en est de même pour la catégorie interprète, dans laquelle seront également proclamés quatre gagnants avec les mêmes prix. Le Festival offrira lui-même les bourses à ces derniers.

AUTRES PRIX

Les bourses en argent font partie des prix distribués au premier de chaque catégorie. Le premier gagnant se méritera, en plus de la bourse de $500 le trophée Sabena, un voyage de trois semaines en Europe (Bruxelles et Paris), sur les ailes de Sabena, lignes aériennes belges, une partie de leurs frais de séjour défrayés par les "Voyages Granby Inc." "Treasure Tours Int.", l'enregistrement d'un disque avec la maison APEX, et une montre donnée par la Bijouterie Gervais de Granby.

PRIX DE PRESENCE

Les personnes qui assisteront à l'une ou l'autre des soirées du Festival auront la chance de participer au tirage d'une moto - neige, don de Grondin Sport & Camping de Granby.

Ce tirage sera fait au cours de la soirée de gala, le 12 décembre.

LE FESTIVAL

Ainsi le Festival se déroulera les 3, 10, 17, 24 et 31 octobre ainsi que les 7, 14, et 21 novembre. A chacune des soirées, on choisira deux gagnants, un chansonnier et un interprète. Ceux - ci pourront se présenter aux semi-finales, les 28 novembre et 5 décembre. Quatre participants dans chaque catégorie seront alors choisis pour participer à la finale, le samedi 12 décembre. C'est parmi ces huit derniers candidats que seront choisis les deux grands gagnants, l'interprète et le ou la chansonnier.

LES AUDITIONS

Depuis la semaine dernière, les auditions des candidats sont commencées. On a enregistré sur bande de magnétophone dix chansonniers et interprètes. Les organisateurs du Festival et les personnes qui sélectionnent les concurrents ne rendent pas leur verdict tout de suite, mais réentendent les bobines pour juger plus sûrement et impartialement.

ACCUEIL

Notons que pour rendre service aux candidats demeurant dans des régions plus éloignées du Québec, le Festival de la Chanson a mis à leur disposition un service de logement gratuit, en collaboration avec un hôtelier de la ville. Jusqu'à maintenant, les jeunes qui ont utilisé ce service en ont été très satisfaits, et tous les candidats concernés par ce service félicitent et remercient les organisateurs pour leur initiative.

De plus, un comité de réception a été mis sur pied pour accueillir les concurrents. Tout a été préparé pour que ceux-ci se sentent chez eux, dans la boîte à chanson de l'Escale.

Tous les préparatifs vont bon train, en attendant avec espoir une réponse positive du ministère des Affaires culturelles qui se fait attendre ou terriblement désirer. Les inscriptions continuent à entrer, puisque la date limite a été reportée au 15 septembre, devant l'instabilité qu'offre actuellement le système postal au pays.

Les horaires de français seront doublés dans les écoles protestantes

MONTREAL (PC)—"Pour favoriser le bilinguisme et aussi pour satisfaire à la demande des parents", le Protestant School Board of Greater Montreal vient de décider que dès septembre, les horaires de français seront doublés au niveau élémentaire — de la maternelle à la septième année inclusivement —, et ce, dans toutes les écoles de la commission scolaire protestante.

Cette décision a été prise à la suite de la publication d'un sondage effectué auprès des 16,000 parents protestants, dont plus de la moitié sont d'avis que l'enseignement du français dans les écoles protestantes est insuffisant.

De plus, et sensiblement pour les mêmes raisons, le PSBGM mettra à la disposition des enfants, douze classes maternelles "d'immersion totale en français" et cinq autres classes semblables pour les élèves de la première année. Pour les élèves de septième année, la commission scolaire protestante ouvrira six écoles d'immersion en français destinées aux élèves anglophones qui veulent faire un stage d'une année dans une école où la langue d'usage est **prioritairement le français.**

Cela signifie que la période quotidienne de français aux niveaux de la maternelle et de la deuxième année passe de 15 à 30 minutes. Pour les classes de la troisième à la septième années inclusivement, la période d'enseignement du français sera de 60 minutes, au lieu de 30.

M. Marcel Fox, assistant spécial au PSBGM et vice-président du Conseil supérieur de l'éducation, a souligné que l'expérience qui sera tentée à l'automne n'est en fait qu'un départ et que, l'an prochain, la progression devrait se faire graduellement à tous les niveaux, en ce qui a trait aux classes ou aux classes "d'immersion".

Protection spéciale

SAO PAULO (AFP) — Le consul de Jordanie à Sao Paulo, M. Malil Kouki, a demandé une protection spéciale à la police, à la suite d'une lettre le menaçant de mort, reçue vendredi dernier.

Deux policiers surveillent sa résidence jour et nuit.

Le consul avait déjà reçu plusieurs menaces identiques par téléphone.

Roulez votre manche pour sauver une vie...

DONNEZ DE VOTRE SANG

THEATRE PALACE GRANBY

372-4466

A l'affiche ce soir!

Prog. complet à 8:30

SPÉCIAL du JOUR

DE CHARLES MOUSSETTE LE ROI DES AUBAINES

VOLKSWAGEN 1966 PRIX NEUF $3050.

PRIX REG. $1215.

- 1600 Fastback
- 4 vitesses standard
- Chaufferette
- Très propre
- Garanti

NOTRE PRIX 895.

COMPTANT $45. PAR SEM. $10.40

Shefford

CHRYSLER PLYMOUTH LIMITEE

CHEMIN St-PAUL - Granby - 378-9051

Editorial

Que M. Benson prenne une décision

Le Livre blanc fait couler beaucoup d'encre. Et pour cause...

Rares sont les hommes d'affaires qui en approuvent toutes les dispositions. Nombreux sont du reste les mémoires qu'ils présentent au ministère des Finances pour en souligner les aspects négatifs.

Certes, cela ne signifie-t-il pas que toutes les recommandations du Livre blanc sont mauvaises. Il y a évidemment du bon dans ce document.

Mais les protestations se multiplient au point où M. Benson ne saurait sûrement pas y donner suite dans sa forme actuelle.

Or, que fait le ministre? Il garde le silence. Personne ne peut dire, même après plusieurs mois, ce qu'il fera ou ne fera pas.

Le monde des affaires sait fort bien qu'il n'échappera pas à la réforme fiscale, mais ce qu'il considère inadmissible, et non sans raisons, c'est d'être laissé aussi longtemps dans l'ignorance.

Ce climat d'incertitude ne vaut naturellement rien qui vaille. Quand une entreprise ne sait pas, en effet, ce qui lui pend au bout du nez, elle attend pour agir. Et, dans le cas présent, c'est ce qu'elle fait.

Aussi, comme le souligne le premier ministre du Québec, dans sa déclaration à la conférence de Winnipeg, serait-il urgent qu'Ottawa rende publics le contenu de son projet de réforme fiscale et la date à laquelle il l'instaurera.

Tous les premiers ministres des provinces sont d'ailleurs du même avis.

La preuve en est leur décision d'attirer l'attention du gouvernement fédéral sur ce problème, lors de la prochaine conférence fédérale-provinciale.

Ils inviteront le pouvoir central à se prononcer dans le plus bref délai. Et cela, parce que son silence nuit à l'essor des affaires.

Ne sachant pas ce qui l'attend, en effet, l'entreprise retarde ses investissements. C'est en particulier le cas de plusieurs sociétés minières et manufacturières au Québec.

Les investisseurs, dit M. Bourassa, hésitent à prendre les décisions parce qu'ils ne peuvent établir, en fonction des nouvelles politiques fiscales, le rendement que rapporteront leurs capitaux.

Point n'est besoin de préciser, semble-t-il, que, das le cas de notre province, le silence de M. Benson n'aide pas au relèvement de l'économie. Que le ministre agisse donc en conséquence.

Il y a d'ailleurs longtemps qu'il est question de cette réforme. On en parle depuis plus de dix ans.

La création de la commission Carter pour étudier la fiscalité remonte elle-même à environ huit ans.

Certes, le ministre des Finances était-il justifié d'attendre quelque temps pour connaître la réaction à son Livre blanc.

Mais retarderait-il maintenant davantage sa décision qu'il ne serait pas mieux informé de l'opinion du monde des affaires et du public canadien en général.

Aussi, serait-il préférable qu'il fasse connaître dans le plus bref délai le contenu du projet de réforme fiscale.

Car ce projet est lui-même susceptible de susciter une nouvelle controverse.

Sans doute, avant de procéder à sa réalisation, le gouvernement devra-t-il lui apporter des modifications. C'est donc là une raison qui l'engage à poser des actes concrets aussitôt que possible.

Sans doute, la réforme dans laquelle Ottawa engage le pays n'est-elle pas une mince affaire. Elle modifiera dans une large mesure le concept de la fiscalité. L'intégration de l'impôt sur les corporations à l'impôt sur le revenu des particuliers, et les législations fiscales touchant le secteur minier, comme le souligne M. Bourassa, sont suffisamment importantes pour faire réfléchir les investisseurs.

D'autres changements ne manqueront pas également de modifier l'action des hommes d'affaires en général. Ottawa doit donc réfléchir avant d'agir.

Mais, comme on le lui rappelle, il a eu amplement de temps pour en arriver à des décisions et il importe qu'il passe maintenant aux actes.

Les gouvernements provinciaux de même que les hommes désireux de stimuler l'économie par leurs investissements ont le droit de savoir comment et quand il entend procéder à cette réforme.

Roland Gagné

Point de vue

Les salaires des médecins

Au point où l'on en est, ne serait-il pas temps que le public soit mieux renseigné sur les offres du ministère de la Santé aux omnipraticiens et aux spécialistes, et les exigences de ces derniers?

Après tout, le public n'est-il pas celui qui en définitive paiera le coût de l'assurance-maladie?

Actuellement, selon que les renseignements viennent du gouvernement ou des représentants de la profession médicale, les chiffres varient considérablement.

Dans l'opinion de l'Etat, les salaires bruts demandés par les omnipraticiens et les spécialistes sont de $73,000., et de $78,000., en réalité des salaires nets de $53,000 et de $58,000.

Or, d'après les médecins, ces chiffres sont faux.

Les spécialites exigent un salaire net moyen de $39,000, et les omnipraticiens un peu moins.

Qui a raison? Bien malin serait celui qui pourrait le dire sans commettre d'erreur.

Le représentant de la Fédération des médecins spécialistes soutient que le document du ministère de la Santé est inexact sous plusieurs aspects, mais comment lui donner raison quand on ignore à peu près tout des négociations en cours.

Il serait donc opportun que, d'un côté comme de l'autre, on fasse la lumière pour permettre au public de savoir ce qui l'attend en définitive.

Cette question est tout de même importante. N'est-ce pas?

R.G.

La Voix de l'Est ABC

Journal quotidien publié par
La Voix de l'Est Ltée.
136 Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

PAR CAMELOT

Par jour	10¢
Semaine	60¢
Par année	$30.00

PAR LA POSTE	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Canada	$2.50	$6.50	$12.00	$20.00
Etats-Unis	$3.50	$10.00	$18.00	$30.00

Courrier de la deuxième classe Enregistrement no 0679

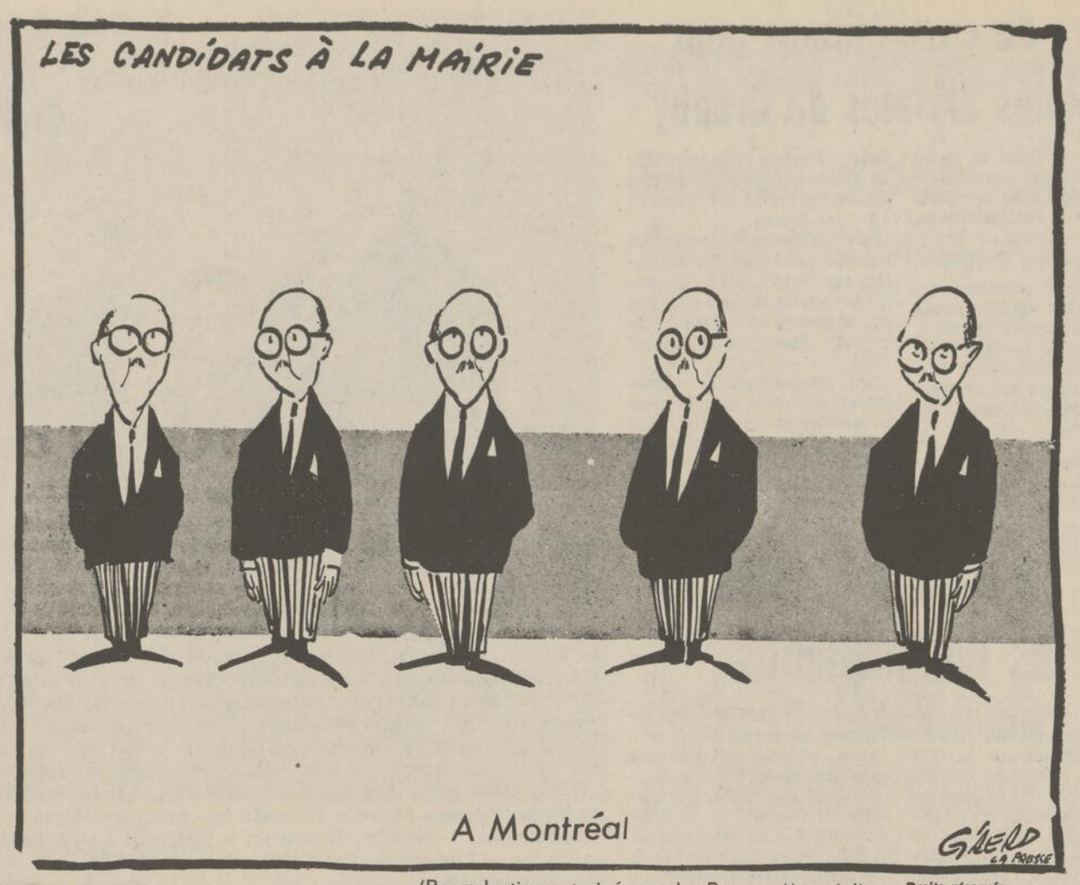

(Reproduction autorisée par La Presse, Montréal) Droits réservés

Les nôtres dans la grande entreprise

Me Claude Ducharme, C.R., le nouveau président élu de la Chambre du district de Montréal, vient de souligner que les Canadiens d'expression française ont réalisé, au cours des dernières années, une véritable percée au niveau des cadres de la grande entreprise.

Me Ducharme n'est pas le premier à faire pareille constatation mais il est bon de rappeler, à l'ocasion, que la situation a évolué de façon assez marquante sous ce rapport depuis quelque temps. Il est vrai que les administrateurs canadiens-français se taillent une place de plus en plus importante dans l'entreprise internationale et nationale au Québec. On doit reconnaître honnêtement cette évolution.

Certes, il faudrait aller plus loin et s'interroger sur l'influence réelle qu'exercent ces Canadiens français dans les cadres supérieurs des entreprises. Il en est qui ne sont encore que des prête-nom ou des paravents et dont la présence ne pèse pas lourd au niveau des décisions.

Mais, de façon globale, le phénomène décrit par Me Ducharme est indéniable. Il se montre probablement légèrement optimiste quand il prétend qu'il n'existe présentement pas de limite dans le monde des affaires pour un jeune administrateur, mais les jeunes Canadiens français d'aujourd'hui auront sûrement beaucoup moins d'obstacles à surmonter qu'en ont eus leurs aînés.

Cette acceptation des Canadiens français dans les cadres supérieurs des entreprises doit, de toute façon, se poursuivre et surtout s'intensifier. Il reste encore beaucoup de progrès à réaliser pour que les Québécois de langue française se sentent pleinement chez eux dans le monde de la grande entreprise. Ceux qui y mettent encore obstacle font preuve d'une incompréhension dont les conséquences pourraient être tragiques.

Les francophones, comme l'a signalé le nouveau président de la Chambre de commerce, se dirigent de plus en plus vers les sciences économiques. Ils se préparent à assumer pleinement et avec compétence les rôles de cadres intermédiaires et de cadres supérieurs dans les divers types d'entreprises. Le monde des affaires doit s'éveiller pleinement à ce phénomène. Il doit s'intégrer sans lésiner au nouveau contexte québécois. Comme il a commencé à le faire, il ne lui reste qu'à accélérer le tempo.

Les exportations par ordinateurs

Un service moderne d'information à l'exportation vient d'être inauguré en Grande-Bretagne. Chaque jour, un ordinateur trie la masse de renseignements sur le commerce outremer qui parviennent au ministère britannique du commerce, et fait savoir aux sociétés intéressées, individuellement, les possibilités d'exportation qui leur sont offertes.

Aujourd'hui, tous les pays essaient d'aider leurs manufacturiers et leurs commerçants à atteindre une efficacité maximum sur les marchés d'outremer. Les exportations sont particulièrement importantes pour la Grande-Bretagne; au cours des dernières années, le Board of Trade (ministère britannique du commerce), a agrandi et amélioré constamment l'horizon et le modernisme de ses services offerts à l'industrie et au commerce.

Les yeux et les oreilles des services de renseignement du ministère se trouvent dans plus de 200 postes aux quatre coins du monde. Ils transmettent les demandes de denrées et services ou les appels d'offres pouvant intéresser les sociétés britanniques. Ils donnent les renseignements concernant les visites effectuées en Grande - Bretagne par les acheteurs d'outremer et font connaître les changements apportés dans les tarifs douaniers et les règlements sur les importations. Ils font des rapports réguliers sur les conditions économiques et commerciales de leur pays-hôte.

Le moyen principal de diffuser ces renseignements était le Bulletin du service de l'exportation du ministère, reçu quotidiennement par des milliers de sociétés britanniques. Bien que les exportateurs britanniques l'aient particulièrement prisé, son importance même, couvrant souvent plus de 40 pages de centaines d'articles, faisait cependant perdre parfois trop de temps, et présentait le risque de faire manquer aux sociétés l'article particulier qui devait les intéresser, ou encore de le faire remarquer trop tard.

Le nouveau système, appelé "Computerized Export Intelligence", remédie à ces désavantages par son service rapide, sélectif, et spécialement conçu pour les besoins personnels de chaque société inscrite. Ce système se base sur les mêmes renseignements que le Bulletin qu'il remplace, mais l'ordinateur choisit les destinataires appropriés pour chaque renseignement. En général, le renseignement est posté directement aux destinataires choisis de manière à leur parvenir dans les 48 heures qui suivent la réception par le ministère. En cas d'urgence, le renseignement est envoyé par télétype.

Les sociétés qui se sont inscrites pour recevoir ce service ont enregistré les produits et les marchés d'outremer qui les intéressent. Ces informations entrent dans les dossiers du service de l'ordinateur. Ce service est très automatisé. Au fur et à mesure de l'introduction des informations de commercialisation dans l'ordinateur, la machine trie les dossiers pour localiser toutes les sociétés intéressées dans le produit ou le marché en cause. Elle imprime ensuite les renseignements, les noms et adresses des destinataires sur des cartes prêtes à partir au prochain courrier. Toute information peut être traitée en quelques minutes, même s'il s'agit d'un intérêt très étendu et si elle doit parvenir à des centaines d'entreprises.

Le Board of Trade prévoit, et c'est ce qui l'a incité à mettre sur pied ce service d'ordinateur, une augmentation soutenue des activités britanniques en matière d'exportations, et un accroissement important des renseignements qu'il pourra fournir aux exportateurs en puissance. Il existe des plans destinés à doubler d'ici deux ans le nombre de demandes de renseignements parvenant au ministère du Commerce en provenance des postes d'outremer.

Ce nouveau service ne coûte à une entreprise que $64 par an ou pour la fourniture de 500 cartes d'information si celles-ci sont envoyées en moins d'un an. Il n'existe pas de restrictions au nombre de produits ou de marchés que les entreprises peuvent enregistrer. Le service couvre 100 pays et, inutile de le dire, l'ordinateur tient la comptabilité de l'abonné, et lui envoie automatiquement une facture dès l'expiration de l'abonnement.

Les relations Bonn Moscou

L'arrivée de M. Scheel à Moscou, l'ouverture des négociations avec son homologue soviétique, M. Gromyko, les délibérations - en grand secret - au Palais Spiridonovka et retiennent l'attention de la presse allemande.

La "Sueddeutsche Zeitung" (Munich, 28 juillet) parle du style des négociations et opère elle aussi des rappels historiques:

Le bain chaud et froid fait partie depuis très longtemps du répertoire du partenaire oriental aux négociations Il y a quinze ans, le tournant des négociations n'a été pris que lorsqu'à été connue la consigne d'Adenauer de faire les préparatifs nécessaires pour un retour prématuré. Il ne sera pas utile cette fois d'en venir là si on ne s'écarte pas du "style de coopération dans les négociations". Le premier succès de M. Scheel, pourrait-on dire, a été le démenti de l'agence TASS selon lequel la tentative surprenante de limiter la durée du séjour à Moscou a été écartée.

C'est la première fois depuis la fondation du Reich en 1871 que, selon les paroles de M. Scheel, on accomplit "la tentative sérieuse d'ordonner les relations de l'Allemagne avec la Russie non contre les intérêts de l'Occident , mais avec son plein appui. Cet appui devrait apporter au ministre l'aplomb nécessaire ; il fixera les limites du terrain des négociations là où le gouvernement soviétique espère parvenir par delà la renonciation à la force à un traité de paix partiel du côté est qui ne tiendrait pas compte du problème de Berlin.

M. Scheel a également besoin pour son escalade à pic d'un soutien politique intérieur. L'opposition tiendra-t-elle la trêve prévue - en souvenir de la coopération à laquelle l'opposition voici quinze ans, se montrait disposée?

L'"Allgemeine Zeitung" (Mayence, 28 juillet) estime qu'il s'agit là de la tâche la plus importante qu'un ministre allemand des Affaires étrangères ait eu à endosser depuis la dernière guerre:

Les Soviétiques sont tout sourire quand il s'agit d'accueillir et sont durs en politique. Le ministre fédéral des Affaires étrangères devra, dans une atmosphère qu'il a qualifiée lui-même avec prudence de "coopérative", lutter pour chaque millimètre de concession.

En 1955, dans la même salle du palais Spiridonovka, Adenauer était le gagnant grâce à sa persévérance et à sa détermination. Puisse le genius loci inspirer au moins un peu d'espoir qui semble encore absolument fondé par l'actuelle position des intérêts soviétiques en Europe.

"La Voix de l'Allemagne" (Cologne, 27 juillet) précise que le contenu purement politique des entretiens est frappé par le secret, et poursuit:

Pourtant les positions de départ des deux côtés sont devenues visibles. La presse soviétique a laissé entendre dans plusieurs publications qu'elle poursuivait une tactique déjà éprouvée par le passé, qui consiste à veiller à ce que l'atmosphère reste amicale, et à être relativement dure sur les points concrets.

M. Walter Scheel et ses plus proches conseillers, les secrétaires d'Etat Bahr et Frank, réagissent aux tirs de harcèlement extérieurs à la salle des négociations en gardant le calme. Leurs positions de départ sont les suivantes: nous négocions avec beaucoup de patience et de fermeté. La difficulté consiste avant tout pour eux à évoquer la question de Berlin bien que la situation dans la ville divisée, en raison de la responsabilité des Quatre puissances, ne puisse faire l'objet de négociations.

Le "Hamburger Abendblatt" (Hambourg, 27 juillet) ne manque pas d'évoquer l'impossibilité pour les négociations d'aboutir sans que l'on ait enregistré un résultat positif à propos de Berlin:

Evidemment, l'interruption des négociations ne peut être pour M. Scheel qu'une dernière arme face à l'intransigeance absolue de ses hôtes. Même une superpuissance comme l'Union soviétique devrait pourtant se rendre compte que les conversations avec M. Scheel doivent bien mériter le nom de négociations. En outre, une interruption repousserait à un avenir lointain la conférence européenne sur la sécurité si ardemment désirée par Moscou.

La ville de St-Jean maintient sa position sur la circulation

SAINT-JEAN - - Lors de la session régulière d'août des membres du conseil municipal de Saint-Jean, tenue sous la présidence du maire suppléant, M. Adélard Berger, une forte délégation de marchands du centre ville s'est présentée devant le conseil municipal, pour demander aux autorités locales de modifier certains règlements de circulation en vigueur depuis quelque temps déjà.

Au nom des marchands du secteur centre, M. Romain Pelletier a déposé une requête au conseil municipal pour protester énergiquement contre les nouvelles directives de circulation présentement en vigueur dans le centre des affaires commerciales.

La pétition demandait, entre autres, que la ville de Saint-Jean élimine le règlement concernant les virages à gauche prohibés à la sortie du pont Gouin et aussi aux intersections des rues Richelieu et Saint-Charles, entre 7h a.m. à 9h30 p.m., tous les jours de la semaine.

D'après M. Romain Pelletier, propriétaire d'un établissement commercial situé sur la Place du quai, les affaires sont considérablement à la baisse depuis la décision prise des autorités municipales à la suite du mémoire présenté par les membres de la commission de circulation, de stationnement et de signalisation à Saint-Jean.

M. Cinq-Mars

L'ancien président de cette commission de circulation et conseiller municipal, M. Roger Cinq-Mars a fait une violente sortie contre le geste posé par les marchands du centre ville en rapport avec le nouveau règlement de circulation présentement en force de loi.

En effet, le conseiller Cinq-Mars, lui-même un marchand depuis quelque 20 ans, sur la rue Richelieu, a affirmé que seulement 25 pour cent du nouveau règlement de circulation avait été mis en application par le directeur de la sûreté ou son assistant, depuis la dissolution de cette commission municipale.

Dans ses remarques, le conseiller Roger Cinq-Mars a déclaré que quelque 70 marchands du secteur commercial n'étaient même pas des résidents de Saint-Jean, et que 35 pour cent de ces marchands avaient fait signer cette requête par leurs gérants ou gérantes, par suite d'une fausse représentation ou manque de connaissance suffisante de ce nouveau règlement municipal régissant la circulation dans le centre ville de Saint-Jean.

Affirmant qu'il avait été président-fondateur d'une association de marchands locaux, il y a quelques années, et que cet organisme n'avait même pas reçu l'appui de ses membres, le conseiller Roger Cinq-Mars a affirmé, malgré certaines pressions qui lui ont été faites, ne cèdera pas à ces demandes sous prétexte que la circulation "tue" le commerce à Saint-Jean.

Il a alors demandé à ses collègues de la table du conseil de ne pas se "prostituer" et de conserver les positions prises lors de l'adoption de ce règlement de circulation.

Le conseiller Cinq-Mars a révélé, par ailleurs, que d'ici quelques semaines, il déposera deux projets concrets en vue de créer deux parcs de stationnement municipaux dans le quartier centre de la ville, parcs de stationnement qui donneront une capacité de 450 voitures et qui entraînera un investissement pour la ville d'une somme de quelque $300,000, dans l'espoir d'améliorer le stationnement et la circulation dans ce secteur commercial.

M. Cinq-Mars est même allé plus loin en disant qu'il comptera sur l'appui du conseiller Maurice Régnier dans ces deux projets.

"Nous voulons vous aider, MM. les marchands, mais laissez le temps à la ville de voir si ce nouveau règlement de circulation sera utile pour l'avenir", de conclure le conseiller Cinq-Mars.

M. Lorrain

Pour sa part, le doyen du conseil, M. Alphonse Lorrain a affirmé qu'il ne fait pas de "politique" au sujet de la circulation à Saint-Jean.

Il a une fois de plus répété qu'il se retirait de la vie publique en novembre.

Le conseiller Lorrain a demandé aux conseillers municipaux qu'on laisse circuler les gens qui veulent faire des affaires.

Toujours selon le doyen du conseil municipal, la ville dirige les automobilistes vers la métropole canadienne.

M. Lorrain a dit, par ailleurs, qu'il faudrait deux ponts entre Saint - Jean et Iberville pour améliorer la circulation.

Soulignant que le secteur commercial était considéré comme celui qui avait le moins d'accidents de circulation, M. Lorrain a déclaré qu'on laissait les gens gagner leur vie à Saint-Jean et que l'on devrait les laisser dépenser leurs argents dans Saint-Jean.

M. Maurice Viens

Un hôtelier, M. Maurice Viens, de la rue Richelieu, à Saint-Jean, a souligné, pour sa part, que la ville, avec son nouveau règlement interdisant les virages à gauche à la sortie du pont Gouin, envoyait les gens vers le nord plutôt que de les diriger vers le sud où la ville a décidé d'aménager un magnifique terrain de stationnement près de l'usine Pirelli et Lecnr.

M. Viens a même suggéré à la ville d'étudier la possibilité de fermer entièrement une partie de la rue Saint-Jacques, près de la Banque Canadienne Nationale, aux heures de pointe, et de permettre les virages à gauche en tout temps dans ce secteur. Cette suggestion fait déjà l'objet d'une étude par les membres du conseil municipal.

Le conseiller Régnier

De son côté, le conseiller Maurice Régnier a affirmé qu'il sympathisait beaucoup avec les marchands du secteur centre de Saint-Jean.

Il a toutefois trouvé curieux que des marchands situés au nord de Saint-Jean aient signé cette requête alors que le règlement ne les touche même pas.

"Nous avons formé une commission de circulation, de poursuivre le conseiller Régnier, pour étudier tous les aspects de la circulation et du stationnement, mais si il n'y a aucune coopération des marchands locaux, à quoi sert de former des commissions", ajouta-t-il.

Rappelant qu'il ne sera pas candidat à l'élection de novembre, le conseiller Régnier a de plus signalé que la ville n'avait pas assez de constables pour faire respecter le règlement de circulation.

M. Légaré

Quant à M. Paul Légaré, président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) de Saint-Jean et Iberville, il a déclaré que son organisme avait présenté plusieurs mémoires au sujet de la circulation à St-Jean.

Parmi l'une des recommandations, la CSN demandait instamment à la ville de Saint-Jean et d'Iberville d'abolir la circulation lourde sur le pont Gouin, dans le but de prévenir les embouteillages quotidiens aux heures de pointe.

M. Légaré, un résident de la ville d'Iberville, a déclaré que le nouveau règlement de circulation de Saint-Jean pouvait affecter certains marchands locaux, mais les autorités locales devaient également penser au bien commun.

M. Dussault

Le conseiller Bernard Dussault a déclaré, pour sa part, qu'il avait demandé à la Commission de police du Québec d'instituer une enquête, non sur l'intégrité du corps policier municipal mais sur l'efficacité du personnel local.

Cette demande qui date depuis près de quatre mois n'a pas encore eu de suite, par suite d'un surcroît de travail des commissaires provinciaux.

"Je ne suis pas assez compétent pour dire qu'il faut huit constables municipaux de plus ou plus pour régler le problème de la circulation à Saint-Jean, de spécifier le conseiller Dussault.

Rappelant le fait que la ville de Saint-Jean avait invité les autorités scolaires de la Régionale Honoré Mercier à dévier les autobus scolaires vers le pont Félix Gabriel Marchand au lieu d'emprunter le pont Gouin, la ville de Saint-Jean a reçu une réponse de la Régionale Honoré Mercier qu'il en coûterait une somme supplémentaire de $23,000 aux contribuables pour prendre cette décision.

Le conseiller Dussault a déclaré, enfin, qu'il faudra faire l'éducation du public-chauffeur dans Saint-Jean.

M. Desgranges

Un autre commerçant de la Place du Quai, M. Denis Desgranges, a alors suggéré que la ville modifie les heures concernant les virages à gauche à la sortie du pont Gouin et des rues Richelieu et Saint-Charles. Selon lui, les heures présentement en vigueur sont stupides. Elles sont de 7h a.m. à 9h30 p.m. Il a suggéré qu'elles soient de 8h a.m. à 6h p.m.

Enfin, le maire suppléant, M. Adélard Berger a clos le débat en disant que les édiles prendront en sérieuse considération les remarques des marchands locaux concernant le problème de la circulation et du stationnement dans le centre ville de Saint-Jean.

Le camping est populaire

Le sport du camping est très populaire dans la région de Saint-Jean. En effet, au Camping "Les Cèdres", non loin de la municipalité de Lacadie, les amateurs peuvent y trouver un terrain des plus spacieux où tous les services y sont inclus. De plus en plus, le sport du camping prend une importance majeure dans la région du Haut-Richelieu.

(Photo Studio Brouillette)

La discipline devra régner au parc municipal de Saint-Jean

SAINT - JEAN - - Convoquées en session ordinaire d'août, les autorités municipales de Saint-Jean ont décidé de prendre les mesures qui s'imposent afin de conserver la bonne renommée de la plage et du terrain de camping du Parc municipal de Saint-Jean sur Richelieu.

En effet, les édiles municipaux ont été saisis de diverses plaintes de la part de citoyens concernant la discipline et les installations du parc municipal.

Depuis quelque temps déjà, certains campeurs du parc municipal de Saint-Jean sur Richelieu sont devenus "rois et maîtres" dans ce secteur. Ils n'écoutent même plus les directives du gardien du parc municipal, M. J. Pelletier, qui malgré tout, effectue un travail de "géant" pour conserver l'harmonie et le calme dans le parc, anciennement Plage de l'OTJ.

Lors de l'assemblée, le conseiller Roger Cinq-Mars a soulevé la question des plaintes au sujet du parc municipal.

Selon ce conseiller, plusieurs plaintes ont été portées par des campeurs au sujet du bruit durant les soirées. En effet, on a signalé qu'il s'organise de nombreux petits "party" sur le terrain réservé aux campeurs, ce qui nuit considérablement aux autres amateurs de camping qui respectent les lois et règlements municipaux.

Le conseiller Cinq-Mars a alors préconisé que tout campeur qui sera pris en "défaut" après 11 heures le soir, devra être averti de bien se conduire et de cesser de faire du bruit, sinon le gardien du parc se verra dans l'obligation de faire venir la Sûreté municipale pour chasser les campeurs trop bruyants.

M. Cinq-Mars a toutefois souligné que le gardien du parc ne pouvait tout faire seul.

Soulignant que M. J. Pelletier travaillait près de dix-huit heures par jour pour diriger la plage ainsi que le terrain des campeurs, le conseiller Roger Cinq-Mars a demandé aux autres membres de l'administration municipale d'accorder plus d'aide à M. Pelletier.

2 policiers pris en défaut

D'autre part, le conseiller Roger Cinq-Mars a déclaré, lors de cette réunion générale que deux membres de la force constabulaire locale avaient participé à un petit "party", lors d'un grand rassemblement des campeurs, il y a quelques jours, au parc municipal de Saint-Jean sur Richelieu.

A l'arrivée des policiers municipaux, à la suite de plaintes reçues au poste de police concernant le bruit en rapport avec cette soirée qui s'est terminée aux petites heures, les gens auraient invité les deux constables à entrer dans le "party".

Ces mêmes gens auraient affirmé aux deux policiers que le maire ainsi que des conseillers municipaux, (qui incidemment avaient participé à cette manifestation populaire), leur avaient donné l'autorisation de s'amuser jusqu'aux petites heures, mais les faits ont prouvé le contraire, lors de la session générale des conseillers municipaux.

Les deux policiers en question, qui font l'objet d'une enquête de la part du directeur de la sûreté locale, M. J. T. A. Charron, auraient consommé des boissons alcooliques alors qu'ils étaient sous l'uniforme de la police.

Pour sa part, le conseiller Georges-Emile Bouchard, responsable du parc municipal de Saint-Jean sur Richelieu, a révélé que la ville de Saint-Jean avait dépensé une somme de $18,000 cette année pour l'installation d'utilités publiques et un autre montant de $7,000 pour l'aménagement du terrain même.

Tout en déplorant les nombreux bruits causés par certains campeurs, le conseiller Bouchard a déclaré que l'expérience de cette saison sera salutaire pour les prochaines années concernant l'étiquette du campeur et aussi pour les règlements qui devront être suivis à la lettre, sans quoi, les campeurs seront chassés du parc municipal.

Rappelant que le budget municipal était pratiquement épuisé, le conseiller Bouchard a proposé l'achat de quelque 50 tables de pique-nique pour servir aux citoyens qui fréquentent la plage et qui doivent manger par terre durant les fins de semaine.

La résolution de ce conseiller municipal a été suspendue pour cette saison.

Des constatations

M. Jacques Tremblay, coordonnateur de l'Association coopérative d'économie familiale, a brossé un tableau peu reluisant concernant ses visites effectuées à la plage municipale de Saint-Jean.

En effet, M. Tremblay a rapporté de nombreuses constatations aux membres du conseil municipal, lors de la réunion statutaire, affirmant que le travailleur était loin d'être heureux de se rendre au parc municipal.

Il a cité en exemple le chemin qui y conduit, le prix d'entrée qui n'est pas indiqué sur les billets, le terrain impropre, la question des rebuts domestiques, les tables à pique-nique malpropres, l'entrée des piscines, les toilettes, les douches, l'accès à la rivière Richelieu, le restaurant, le manque de personnel, etc. . .

Ce coordonnateur de l'Association coopérative d'économie familiale (un organisme relevant de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) de Saint-Jean et région) a suggéré que la ville procède à l'engagement d'un coordonnateur des services municipaux afin que le contribuable soit bien assuré que chaque service municipal donne son plein rendement.

Le gardien

Quant au gardien du parc municipal de Saint-Jean sur Richelieu, M. J. Pelletier, il a refuté certaines accusations ou constatations de M. Tremblay.

Tout en admettant que les 142 tables à pique - nique étaient pratiquement inutilisables, M. Pelletier a déclaré qu'il les avait toutes repeintes au printemps, mais que plusieurs d'entre elles étaient pourries et ne devraient plus être utilisées.

Sans divulguer de noms, M. Pelletier s'est plaint auprès des autorités municipales du fait que certaines personnes s'ingèrent dans son travail faisant obstruction à ses efforts pour faire respecter les règlements du parc par les campeurs.

Puis M. Pelletier a demandé aux membres de l'administration locale de lui donner les pouvoirs nécessaires pour imposer la discipline et le bon ordre.

Au Conseil d'Iberville

IBERVILLE - - C'est avec empressement que le conseil d'Iberville a adopté une résolution visant à accélérer les procédures entreprises pour la construction de la route reliant la cité de Farnham à celle d'Iberville. Si cette résolution a été adoptée, c'est à la demande du conseil de Farnham qui avait posé le même geste, quelque temps auparavant. Le conseil a adopté cette résolution lors de la séance générale d'août. Etaient présents les conseillers Jean-B. Bellocq, Jean Courtemanche, Lucien Beaudin et Oscar Fontaine. Le conseiller Jacques Messier agissait comme maire suppléant.

Rénovation urbaine

La Société d'Habitation du Québec a fait savoir aux autorités d'Iberville qu'elle consent à accorder un prolongement de six mois pour la préparation du programme de rénovation urbaine de la Zone I. Toutefois, un peu plus tard au cours de la séance, les conseillers recevaient du secrétaire-trésorier une information voulant que la Société d'Habitation ait, en principe, accepté la teneur du programme de rénovation urbaine et que des détails minimes ne faisaient que retarder son acceptation officielle. A l'appui de ses dires, le secrétaire-trésorier a fait la lecture de plusieurs lettres émanant tant de la Société d'Habitation du Québec que du bureau de l'ingénieur municipal, M. Claude Besner.

Vente d'un terrain

La Commission scolaire régionale Honoré Mercier vient de faire savoir aux autorités municipales d'Iberville qu'elle consent à céder quelque 147,000 pieds de terrain à la ville d'Iberville pour le prix nominal de $1. Ce terrain, on le sait, servira à la construction de l'aréna régionale d'Iberville.

Parc industriel

Le foin qui pousse librement dans le parc industriel d'Iberville intéresse plusieurs cultivateurs. En effet, plusieurs demandes surgissent devant la table du conseil municipal pour que ce dernier accorde la permission aux cultivateurs de couper gratuitement le foin. Ainsi, M. Dieudonné Plamondon faisait parvenir une telle demande. Comme cette permission a déjà été accordée, il revient à M. Plamondon de prendre arrangement avec le cultivateur qui en bénéficie.

Pression auprès du CNR

Par une lettre signée par M. Léandre Ampleman, le conseil d'Iberville a été invité à faire des pressions auprès du Canadien National et de la Commission des Transports pour que le chemin de fer du Canadien Pacifique continue le service des trains nos 201 et 206 entre Montréal et Mégantic. On sait que la suppression de ces deux trains a suscité du mécontentement de la part de nombreux usagers.

Le conseiller Oscar Fontaine a donc proposé qu'une résolution demande à la Commission des Transports de reviser cette décision et que les trains en question soient remis en fonction dans les plus brefs délais.

De l'eau potable à Iberville

La Régie des Eaux du Québec vient de faire savoir aux autorités d'Iberville que l'eau produite par l'usine de filtration est potable et félicite du même coup le maire pour son administration. Le chef divisionnaire de la Régie des Eaux, M. André Pellerin, en profite également pour souligner le travail appréciable du responsable de l'usine de filtration.

Des troubles au dépotoir

Le ministère de la Santé du Québec vient de faire parvenir une lettre aux autorités municipales d'Iberville les avisant que le dépotoir municipal est responsable d'un fort taux de pollution aux environs de ce dernier et que plusieurs contribuables ont porté plainte auprès du ministère de la Santé. Le porte-parole du ministère ajoute que des analyses ont été faites et que les plaintes des contribuables sont fondées. Le ministère de la Santé avise du même coup le maire et les conseillers qu'ils doivent voir à ce que les préposés au dépotoir surveillent attentivement leur travail et qu'ils fassent brûler les déchets aux heures favorables et non en tout temps.

Les contribuables environnants se plaignent de la forte odeur insalubre et des particules solides qui émanent du dépotoir.

Code de discipline rejeté

L'Association Professionnelle des Policiers d'Iberville, par une lettre, fait savoir aux autorités municipales qu'elle n'accepte pas le code de discipline tant que ce dernier n'aura pas été revisé par le syndicat. Le signataire de la lettre est M. André Surprenant, chef syndical des policiers d'Iberville.

En réponse à cette objection, le conseiller Oscar Fontaine, a fait remarquer que le code de discipline était un règlement municipal et que même si les policiers s'y objectent, rien n'y sera changé.

Acte de bravoure

Afin de signaler l'acte de bravoure fait par Mme Guy Bédard, le conseil d'Iberville fera parvenir son nom à la Ligue de Sécurité du Québec pour qu'une remise d'un certificat d'acte de bravoure lui soit faite. Mme Guy Bédard a sauvé de la noyade un bambin qui avait tombé dans un ruisseau.

Les jeunes auraient été frustrés par les policiers qui ont fait cesser la musique à 1 heure du matin au mini-pop

SAINT-JEAN- - - A la séance régulière des membres du conseil municipal de Saint-Jean, un résident de Saint-Jean, M. Marcel Gauthier, a demandé au maire suppléant, M. Adélard Berger, pourquoi on avait fait arrêter les orchestres vers 1 heure du matin au terrain d'exposition de Saint-Jean , où se déroulait le premier mini-pop.

Selon ce citoyen, les jeunes ont subi une frustration morale par suite de la décision des policiers d'arrêter la musique pop, privant ainsi les jeunes de s'amuser fermement.

Le conseiller Bernard Dussault a pris la parole pour dire que les organisateurs du Service-ado, un mouvement affilié au Service des loisirs de St-Jean, mais non subventionné par ce service ont demandé la permission de tenir ce mini-pop.

Les conseillers municipaux, après discussions, ont décidé de permettre la tenue de ce mini-pop à partir de une heure de l'après-midi jusqu'à une heure du matin.

Le conseiller Bernard Dussault, qui s'est rendu à cinq reprises durant ce mini-pop au terrain d'exposition, a déclaré, par ailleurs, que les activités avaient débuté deux heures en retard privant ainsi les jeunes de Saint-Jean et de la région d'entendre l'orchestre invité à ce mini-pop.

M. Dussault a souligné, en outre, que les dirigeants de ce mini-pop devaient respecter la décision du conseil municipal, et que le policiers municipaux, sous les ordres du directeur Charron, n'avaient fait qu'appliquer la décision des conseillers municipaux.

Le conseiller Dussault a signalé que si le Service-ado désire organiser un autre mini-pop, il devra encore passer par le conseil municipal et c'est à ce moment que les conseillers prendront la décision de prolonger ou de maintenir l'heure de fermeture de ce festival musical.

Quant à la frustration morale pour les jeunes de n'avoir pu entendre le principal orchestre invité, le conseiller Bernard Dussault a affirmé que ce n'était la faute de la ville si ces membres de cette orchestre venant des Etats-Unis étaient arrivés en retard.

Enfin, le conseiller Dussault a tenu à féliciter les membres de la force constabulaire de Saint-Jean pour le travail effectué lors de la tenue de ce mini-pop qui s'est déroulé dans l'ordre et le calme, malgré le fait qu'il y a eu quatre arrestations, sous le coup de minuit dimanche soir.

actualité MUNICIPALE

SAINT-JEAN- - - Le feuillet numéro 214 a été approuvé dans son entier par les membres du conseil municipal de Saint-Jean, lors de la séance statutaire du mois d'août.

La compagnie de téléphone Bell du Canada accuse réception de la résolution transmise par la ville de Saint-Jean concernant l'opposition à l'augmentation de ses tarifs.

Délai accordé

La Banque de Commerce informe l'inspecteur des bâtiments, par une lettre, qu'elle reconnaît l'état déplorable de la bâtisse située au 185 rue Champlain. Elle tient cependant à préciser que des pourparlers sont actuellement en cours et que cette propriété sera probablement vendue sous peu. Le nouvel acquéreur verra alors à compléter cette bâtisse. Devant ce fait, les autorités municipales ont accordé un délai additionnel de six mois en vue de compléter cette transaction.

Appui

La ville de Saint-Jean a décidé d'appuyer une demande de la ville de Farnahm en vue de demander au ministère de la Voirie du Québec d'accélérer les procédures en vue de la construction de la route reliant la ville de Farnham à Iberville par l'ancienne voie du CN. Toutes les municipalités environnantes ont été invitées à accorder leur appui à ce projet.

Autorisation

La Société d'habitation du Québec vient d'autoriser la ville de Saint-Jean à émettre un permis de construction au nom de M. Mozart Clairmont en vue de la construction d'une piscine temporaire dans le centre-ville.

Réception

L'union des municipalités du Québec accuse réception de la résolution de la ville de Saint-Jean s'opposant à l'augmentation des tarifs de la compagnie Bell du Canada. Le conseil d'administration de l'Union des municipalités établira sa politique à ce sujet lors de sa prochaine réunion et la décision prise sera alors communiquée.

Subvention

La Société d'habitation du Québec vient de faire parvenir à la ville de Saint-Jean un chèque au montant de $10,272 comme premier versement de la subvention prévue en rapport avec le programme de rénovation urbaine pour le quartier centre de Saint-Jean.

Travaux suspendus

La compagnie P. Baillargeon ltée informe M. Marcel Bernard, ingénieur de la ville de Saint-Jean, que le 24 juillet 1970 les autorités syndicales ont exigé que les travaux soient suspendus. Dans les circonstances, la construction des conduites d'égout et d'aqueduc sur le boulevard du Séminaire doit donc être arrêtée.

BINGO
PAROISSE ASSOMPTION
Jeudi le 6 Août 8h. p.m.
MATERIEL NOUVEAU
POSSIBILITE DE $600. A GAGNER
selon l'assistance.
Dites - le à vos amis...

THEATRE PALACE GRANBY
372-4466
A l'affiche ce soir!
18 ANS Adultes
Grâce à la Virilité du Forgeron, le Village se distingue par une Fécondité Surprenante!
AIME MOI VITE le Jour se Lève!
COULEURS
ABSOLUMENT PRIMITIF!
L'ESCLAVE de L'ILE des GORILLES EN COULEURS
Prog. complet à 8:30

SPÉCIAL du JOUR
DE CHARLES MOUSSETTE LE ROI DES AUBAINES
VOLKSWAGEN 1966 PRIX NEUF $3050.
PRIX REG. $1215.
. 1600 Fastback
. 4 vitesses standard
. Chaufferette
. Très propre
. Garanti
NOTRE PRIX 895.
COMPTANT $45. PAR SEM. $10.40
Shefford
CHRYSLER PLYMOUTH LIMITEE
CHEMIN ST-PAUL - Granby - 378-9051

Editorial

Que M. Benson prenne une décision

Le Livre blanc fait couler beaucoup d'encre. Et pour cause...

Rares sont les hommes d'affaires qui en approuvent toutes les dispositions. Nombreux sont du reste les mémoires qu'ils présentent au ministère des Finances pour en souligner les aspects négatifs.

Certes, cela ne signifie-t-il pas que toutes les recommandations du Livre blanc sont mauvaises. Il y a évidemment du bon dans ce document.

Mais les protestations se multiplient au point où M. Benson ne saurait sûrement pas y donner suite dans sa forme actuelle.

Or, que fait le ministre? Il garde le silence. Personne ne peut dire, même après plusieurs mois, ce qu'il fera ou ne fera pas.

Le monde des affaires sait fort bien qu'il n'échappera pas à la réforme fiscale, mais ce qu'il considère inadmissible, et non sans raisons, c'est d'être laissé aussi longtemps dans l'ignorance.

Ce climat d'incertitude ne vaut naturellement rien qui vaille. Quand une entreprise ne sait pas, en effet, ce qui lui pend au bout du nez, elle attend pour agir. Et, dans le cas présent, c'est ce qu'elle fait.

Aussi, comme le souligne le premier ministre du Québec, dans sa déclaration à la conférence de Winnipeg, serait-il urgent qu'Ottawa rende publics le contenu de son projet de réforme fiscale et la date à laquelle il l'instaurera.

Tous les premiers ministres des provinces sont d'ailleurs du même avis.

La preuve en est leur décision d'attirer l'attention du gouvernement fédéral sur ce problème, lors de la prochaine conférence fédérale-provinciale.

Ils inviteront le pouvoir central à se prononcer dans le plus bref délai. Et cela, parce que son silence nuit à l'essor des affaires.

Ne sachant pas ce qui l'attend, en effet, l'entreprise retarde ses investissements. C'est en particulier le cas de plusieurs sociétés minières et manufacturières au Québec.

Les investisseurs, dit M. Bourassa, hésitent à prendre les décisions parce qu'ils ne peuvent établir, en fonction des nouvelles politiques fiscales, le rendement que rapporteront leurs capitaux.

Point n'est besoin de préciser, semble-t-il, que, das le cas de notre province, le silence de M. Benson n'aide pas au relèvement de l'économie. Que le ministre agisse donc en conséquence.

Il y a d'ailleurs longtemps qu'il est question de cette réforme. On en parle depuis plus de dix ans.

La création de la commission Carter pour étudier la fiscalité remonte elle-même à environ huit ans.

Certes, le ministre des Finances était-il justifié d'attendre quelque temps pour connaître la réaction à son Livre blanc.

Mais retarderait-il maintenant davantage sa décision qu'il ne serait pas mieux informé de l'opinion du monde des affaires et du public canadien en général.

Aussi, serait-il préférable qu'il fasse connaître dans le plus bref délai le contenu du projet de réforme fiscale.

Car ce projet est lui-même susceptible de susciter une nouvelle controverse.

Sans doute, avant de procéder à sa réalisation, le gouvernement devra-t-il lui apporter des modifications. C'est donc là une raison qui l'engage à poser des actes concrets aussitôt que possible.

Sans doute, la réforme dans laquelle Ottawa engage le pays n'est-elle pas une mince affaire. Elle modifiera dans une large mesure le concept de la fiscalité. L'intégration de l'impôt sur les corporations à l'impôt sur le revenu des particuliers, et les législations fiscales touchant le secteur minier, comme le souligne M. Bourassa, sont suffisamment importantes pour faire réfléchir les investisseurs.

D'autres changements ne manqueront pas également de modifier l'action des hommes d'affaires en général. Ottawa doit donc réfléchir avant d'agir.

Mais, comme on le lui rappelle, il a eu amplement de temps pour en arriver à des décisions et il importe qu'il passe maintenant aux actes.

Les gouvernements provinciaux de même que les hommes désireux de stimuler l'économie par leurs investissements ont le droit de savoir comment et quand il entend procéder à cette réforme.

Roland Gagné

Point de vue

Les salaires des médecins

Au point où l'on en est, ne serait-il pas temps que le public soit mieux renseigné sur les offres du ministère de la Santé aux omnipraticiens et aux spécialistes, et les exigences de ces derniers?

Après tout, le public n'est-il pas celui qui en définitive paiera le coût de l'assurance-maladie?

Actuellement, selon que les renseignements viennent du gouvernement ou des représentants de la profession médicale, les chiffres varient considérablement.

Dans l'opinion de l'Etat, les salaires bruts demandés par les omnipraticiens et les spécialistes sont de $73,000., et de $78,000., en réalité des salaires nets de $53,000 et de $58,000.

Or, d'après les médecins, ces chiffres sont faux.

Les spécialites exigent un salaire net moyen de $39,000, et les omnipraticiens un peu moins.

Qui a raison? Bien malin serait celui qui pourrait le dire sans commettre d'erreur.

Le représentant de la Fédération des médecins spécialistes soutient que le document du ministère de la Santé est inexact sous plusieurs aspects, mais comment lui donner raison quand on ignore à peu près tout des négociations en cours.

Il serait donc opportun que, d'un côté comme de l'autre, on fasse la lumière pour permettre au public de savoir ce qui l'attend en définitive.

Cette question est tout de même importante. N'est-ce pas?

R.G.

La Voix de l'Est ABC

Journal quotidien publié par
La Voix de l'Est Ltée.
136 Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

PAR CAMELOT

Par jour	10¢
Semaine	60¢
Par année	$30.00

PAR LA POSTE	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Canada	$2.50	$6.50	$12.90	$20.00
Etats-Unis	$3.50	$10.00	$18.00	$30.00

Courrier de la deuxième classe Enregistrement no 0679

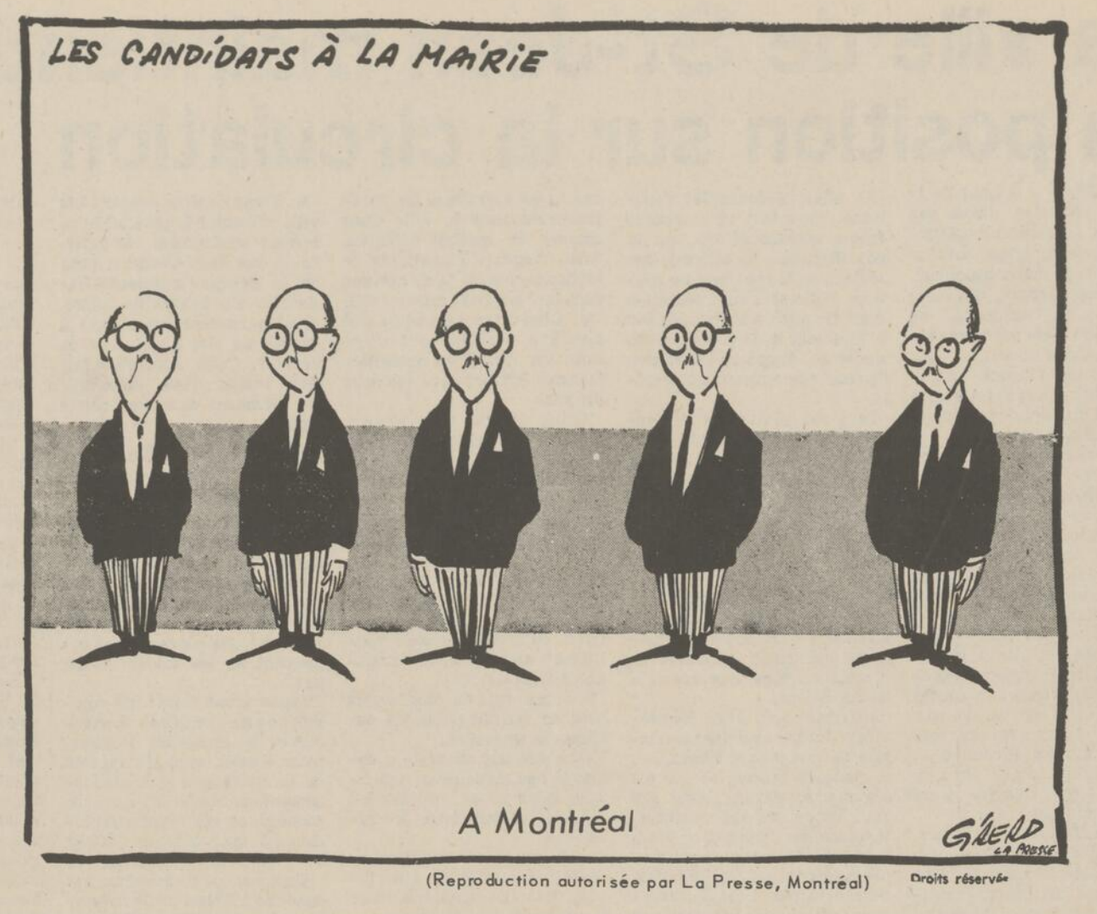

(Reproduction autorisée par La Presse, Montréal) Droits réservés

Les nôtres dans la grande entreprise

Me Claude Ducharme, C.R., le nouveau président élu de la Chambre du district de Montréal, vient de souligner que les Canadiens d'expression française ont réalisé, au cours des dernières années, une véritable percée au niveau des cadres de la grande entreprise.

Me Ducharme n'est pas le premier à faire pareille constatation mais il est bon de rappeler, à l'ocasion, que la situation a évolué de façon assez marquante sous ce rapport depuis quelque temps. Il est vrai que les administrateurs canadiens-français se taillent une place de plus en plus importante dans l'entreprise internationale et nationale au Québec. On doit reconnaître honnêtement cette évolution.

Certes, il faudrait aller plus loin et s'interroger sur l'influence réelle qu'exercent ces Canadiens français dans les cadres supérieurs des entreprises. Il en est qui ne sont encore que des prête-nom ou des paravents et dont la présence ne pèse pas lourd au niveau des décisions.

Mais, de façon globale, le phénomène décrit par Me Ducharme est indéniable. Il se montre probablement légèrement optimiste quand il prétend qu'il n'existe présentement pas de limite dans le monde des affaires pour un jeune administrateur, mais les jeunes Canadiens français d'aujourd'hui auront sûrement beaucoup moins d'obstacles à surmonter qu'en ont eus leurs aînés.

Cette acceptation des Canadiens français dans les cadres supérieurs des entreprises doit, de toute façon, se poursuivre et surtout s'intensifier. Il reste encore beaucoup de progrès à réaliser pour que les Québécois de langue française se sentent pleinement chez eux dans le monde de la grande entreprise. Ceux qui y mettent encore obstacle font preuve d'une incompréhension dont les conséquences pourraient être tragiques.

Les francophones, comme l'a signalé le nouveau président de la Chambre de commerce, se dirigent de plus en plus vers les sciences économiques. Ils se préparent à assumer pleinement et avec compétence les rôles de cadres intermédiaires et de cadres supérieurs dans les divers types d'entreprises. Le monde des affaires doit s'éveiller pleinement à ce phénomène. Il doit s'intégrer sans lésiner au nouveau contexte québécois. Comme il a commencé à le faire, il ne lui reste qu'à accélérer le tempo.

Les exportations par ordinateurs

Un service moderne d'information à l'exportation vient d'être inauguré en Grande-Bretagne. Chaque jour, un ordinateur trie la masse de renseignements sur le commerce outremer qui parviennent au ministère britannique du commerce, et fait savoir aux sociétés intéressées, individuellement, les possibilités d'exportation qui leur sont offertes.

Aujourd'hui, tous les pays essaient d'aider leurs manufacturiers et leurs commerçants à atteindre une efficacité maximum sur les marchés d'outremer. Les exportations sont particulièrement importantes pour la Grande-Bretagne; au cours des dernières années, le Board of Trade (ministère britannique du commerce), a agrandi et amélioré constamment l'horizon et le modernisme de ses services offerts à l'industrie et au commerce.

Les yeux et les oreilles des services de renseignement du ministère se trouvent dans plus de 200 postes aux quatre coins du monde. Ils transmettent les demandes de denrées et services ou les appels d'offres pouvant intéresser les sociétés britanniques. Ils donnent les renseignements concernant les visites effectuées en Grande - Bretagne par les acheteurs d'outremer et font connaître les changements apportés dans les tarifs douaniers et les règlements sur les importations. Ils font des rapports réguliers sur les conditions économiques et commerciales de leur pays-hôte.

Le moyen principal de diffuser ces renseignements était le Bulletin du service de l'exportation du ministère, reçu quotidiennement par des milliers de sociétés britanniques. Bien que les exportateurs britanniques l'aient particulièrement prisé, son importance même, couvrant souvent plus de 40 pages de centaines d'articles, faisait cependant perdre parfois trop de temps, et présentait le risque de faire manquer aux sociétés l'article particulier qui devait les intéresser, ou encore de le faire remarquer trop tard.

Le nouveau système, appelé "Computerized Export Intelligence", remédie à ces désavantages par son service rapide, sélectif, et spécialement conçu pour les besoins personnels de chaque société inscrite. Ce système se base sur les mêmes renseignements que le Bulletin qu'il remplace, mais l'ordinateur choisit les destinataires appropriés pour chaque renseignement. En général, le renseignement est posté directement aux destinataires choisis de manière à leur parvenir dans les 48 heures qui suivent la réception par le ministère. En cas d'urgence, le renseignement est envoyé par télétype.

Les sociétés qui se sont inscrites pour recevoir ce service ont enregistré les produits et les marchés d'outremer qui les intéressent. Ces informations entrent dans les dossiers du service de l'ordinateur. Ce service est très automatisé. Au fur et à mesure de l'introduction des informations de commercialisation dans l'ordinateur, la machine trie les dossiers pour localiser toutes les sociétés intéressées dans le produit ou le marché en cause. Elle imprime ensuite les renseignements, les noms et adresses des destinataires sur des cartes prêtes à partir au prochain courrier. Toute information peut être traitée en quelques minutes, même s'il s'agit d'un intérêt très étendu et si elle doit parvenir à des centaines d'entreprises.

Le Board of Trade prévoit, et c'est ce qui l'a incité à mettre sur pied ce service d'ordinateur, une augmentation soutenue des activités britanniques en matière d'exportations, et un accroissement important des renseignements qu'il pourra fournir aux exportateurs en puissance. Il existe des plans destinés à doubler d'ici deux ans le nombre de demandes de renseignements parvenant au ministère du Commerce en provenance des postes d'outremer.

Ce nouveau service ne coûte à une entreprise que $64 par an ou pour la fourniture de 500 cartes d'information si celles-ci sont envoyées en moins d'un an. Il n'existe pas de restrictions au nombre de produits ou de marchés que les entreprises peuvent enregistrer. Le service couvre 100 pays et, inutile de le dire, l'ordinateur tient la comptabilité de l'abonné, et lui envoie automatiquement une facture dès l'expiration de l'abonnement.

Les relations Bonn Moscou

L'arrivée de M. Scheel à Moscou, l'ouverture des négociations avec son homologue soviétique, M. Gromyko, les délibérations - en grand secret - au Palais Spiridonovka et retiennent l'attention de la presse allemande.

La "Sueddeutsche Zeitung" (Munich, 28 juillet) parle du style des négociations et opère elle aussi des rappels historiques:

Le bain chaud et froid fait partie depuis très longtemps du répertoire du partenaire oriental aux négociations Il y a quinze ans, le tournant des négociations n'a été pris que lorsqu'à été connue la consigne d'Adenauer de faire les préparatifs nécessaires pour un retour prématuré. Il ne sera pas utile cette fois d'en venir là si on ne s'écarte pas du "style de coopération dans les négociations". Le premier succès de M. Scheel, pourrait-on dire, a été le démenti de l'agence TASS selon lequel la tentative surprenante de limiter la durée du séjour à Moscou a été écartée.

C'est la première fois depuis la fondation du Reich en 1871 que, selon les paroles de M. Scheel, on accomplit "la tentative sérieuse d'ordonner les relations de l'Allemagne avec la Russie non contre les intérêts de l'Occident , mais avec son plein appui. Cet appui devrait apporter au ministre l'aplomb nécessaire ; il fixera les limites du terrain des négociations là où le gouvernement soviétique espère parvenir par delà la renonciation à la force à un traité de paix partiel du côté est qui ne tiendrait pas compte du problème de Berlin.

M. Scheel a également besoin pour son escalade à pic d'un soutien politique intérieur. L'opposition tiendra-t-elle la trêve prévue - en souvenir de la coopération à laquelle l'opposition voici quinze ans, se montrait disposée?

L'"Allgemeine Zeitung" (Mayence, 28 juillet) estime qu'il s'agit là de la tâche la plus importante qu'un ministre allemand des Affaires étrangères ait eu à endosser depuis la dernière guerre:

Les Soviétiques sont tout sourire quand il s'agit d'accueillir et sont durs en politique. Le ministre fédéral des Affaires étrangères devra, dans une atmosphère qu'il a qualifiée lui-même avec prudence de "coopérative", lutter pour chaque millimètre de concession.

En 1955, dans la même salle du palais Spiridonovka, Adenauer était le gagnant grâce à sa persévérance et à sa détermination. Puisse le genius loci inspirer au moins un peu d'espoir qui semble encore absolument fondé par l'actuelle position des intérêts soviétiques en Europe.

"La Voix de l'Allemagne" (Cologne, 27 juillet) précise que le contenu purement politique des entretiens est frappé par le secret, et poursuit:

Pourtant les positions de départ des deux côtés sont devenues visibles. La presse soviétique a laissé entendre dans plusieurs publications qu'elle poursuivait une tactique déjà éprouvée par le passé, qui consiste à veiller à ce que l'atmosphère reste amicale, et à être relativement dure sur les points concrets.

M. Walter Scheel et ses plus proches conseillers, les secrétaires d'Etat Bahr et Frank, réagissent aux tirs de harcèlement extérieurs à la salle des négociations en gardant le calme. Leurs positions de départ sont les suivantes: nous négocions avec beaucoup de patience et de fermeté. La difficulté consiste avant tout pour eux à évoquer la question de Berlin bien que la situation dans la ville divisée, en raison de la responsabilité des Quatre puissances, ne puisse faire l'objet de négociations.

Le "Hamburger Abendblatt" (Hambourg, 27 juillet) ne manque pas d'évoquer l'impossibilité pour les négociations d'aboutir sans que l'on ait enregistré un résultat positif à propos de Berlin:

Evidemment, l'interruption des négociations ne peut être pour M. Scheel qu'une dernière arme face à l'intransigeance absolue de ses hôtes. Même une superpuissance comme l'Union soviétique devrait pourtant se rendre compte que les conversations avec M. Scheel doivent bien mériter le nom de négociations. En outre, une interruption repousserait à un avenir lointain la conférence européenne sur la sécurité si ardemment désirée par Moscou.

Echos maskoutains

SAINT-HYACINTHE-- Le bureau de La Voix de l'Est de Saint-Hyacinthe a maintenant une gentille secrétaire. Les journalistes maskoutains de ce quotidien ont grandement apprécié cette initiative de la direction mais ils songent avec regret que cet emploi ne sera occupé que pour une courte période. C'est regrettable...

000

Les échos maskoutains attirent de nouveaux clients pour notre journal. Ainsi, la semaine dernière, nous parlions de la jeune Michelle Tanguay et la rumeur s'est rendue aux oreilles de sa belle-mère. Aussi, curieuse comme toutes les femmes, cette dernière s'est empressée d'aller acheter le numéro en question pour lire le petit entrefilet. Espérons qu'elle en a profité pour lire le reste...

000

L'adjouint au secrétaire-général du CEGEP local devait prendre ses nouvelles charges lundi dernier. Rien ne s'est produit dans ce sens car il n'est pas encore choisi. Il se pourrait qu'ils soit nommé ce soir, pendant la réunion spéciale de la Corporation du CEGEP qui se tiendra à 8 heures. Une rumeur dit cependant le contraire...

000

A propos de cette institution, il semblerait que le conflit qui oppose les enseignants à la direction pédagogique serait réglé. Le litige se terminerait officiellement ce soir, pendant la réunion du conseil d'administration. Espérons-le...

000

Une dégustation se tenait hier au CEGEP pour clôturer la session d'été et plusieurs en ont profité au maximum. Ainsi, un groupe a fait irruption dans un appartement de la rue Girouard et on peut dire que la plupart "avait leur voyage". Le vin ne fait pas toujours un bon effet...

000

Le célèbre Ti-Fleur, connu encore mieux que barrabas dans la passion à Saint-Hyacinthe, s'est très bien adapté à notre époque. En effet, il trône maintenant au milieu des hippies qui fréquentent le parc Dessaules.

000

Le professeur Pelouze prédit que l'un des deux groupements fantômes de Saint-Hyacinthe, la Jeune chambre et le Club l'Explorateur reprendra bientôt vie.

000

De nouvelles enquêtes entreprises auprès des anciens membres du Club d'astronomie indiquent que les présences à la reprise des activités en septembre seront très élevées.

000

M. Maurice Dupré, candidat défait à la dernière convention libérale locale est plus chanceux en élevage qu'en politique puisque ses canards ont remporté deux deuxièmes prix à l'exposition régionale agricole.

Conflit de la construction

Première scène de violence

par Claude NADEAU

SAINT-HYACINTHE- - - Le conflit de la construction change de ton dans la région de Saint-Hyacinthe. Les grévistes maskoutains ont décidé de ne plus donner d'avertissements et ils se montrent de plus en plus fermes avec leurs confrères qui veulent continuer à travailler malgré la grève.

Auto brisée

La preuve de ce changement de climat a été faite, hier matin, alors que des grévistes se sont rendus à la Goodyear Tire and Rubber, dans le but d'arrêter certains peintres qui s'entêtaient à travailler, malgré les nombreux avertissements donnés par les grévistes.

Un des peintres, qui avait stationné sa voiture près de l'usine, a vu celle-cí endommagée par des pierres. Les grévistes, ont brisé le parebrise et ont endommagé considérablement le véhicule. Aucun dommage n'a été fait à l'intérieur des bureaux de la compagnie, cependant, car les grévistes sont demeurés à l'extérieur. Pour leur part, les peintres récalcitrants ont quitté leur travail sans en demander davantage.

Les agents de la Sûreté municipale de Saint-Hyacinthe se sont rendus sur les lieux presqu'immédiatement et le calme fut vite rétabli.

Un indicent a d'ailleurs attiré l'attention des policiers qui étaient sur les lieux pour faire les constatations usuelles. Une voiture a brusquement fait demi-trou en apercevant l'auto-patrouille emmenant rapidement son chargement d'hommes. Les agents ont alors décidé d'engager la poursuite et des arrestations auraient été faites. Il a cependant été impossible d'avoir confirmation des faits ni de savoir si les personnes qui auraient été arrêtées ont été relâchées plus tard.

Patrouilles

Par la suite, on a pu savoir aux bureaux de la CSN, que les patrouilles effectuées par les grévistes ont cessé à 3h 30, hier. Cette décision pourrait bien avoir pour but de calmer les esprits qui commencent à s'échauffer.

La grève de la construction continue pourtant dans la région maskoutaine. Très peu d'incident occasionnant des dégâts matériels ou des blessures ont été enregistrés depuis le début de l'arrêt de travail et la plupart des cas enregistrés sauf celui d'hier, sont mineurs.

Une autre vache ...

La Société d'agriculture du district de Saint-Hyacinthe a honoré une autre vache lors de l'Expo 70. M. Saint-Onge, de Coca-Cola Ltée, remet ici un trophée au propriétaire de la championne, M. Guy Poirier de la ferme Dominique. (Photo Publikor)

Avion à réaction porté disparu

SAIGON (AFP) - - Un avion à réaction bi-place de l'armée sud-vietnamienne est porté disparu depuis hier, a annoncé le porte - parole militaire sud-vietnamien qui s'est refusé à confirmer la nouvelle selon laquelle le général Nguyen Van Thien, récemment promu commandant du secteur de Danang, se trouvait à son bord.

Le 23 août

Musicorama sera à St-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE - La tournée Musicorama '70 visitera Saint-Hyacinthe, dimanche, le 26 août, en soirée. Le public de la région pourra applaudir les meilleurs artistes du Québec et de l'étranger à l'aréna municipal.

Ce super-spectacle, célébrant cette année son cinquième anniversaire, provoquera à Saint-Hyacinthe une véritable fête populaire qui durera toute la journée. Ces démonstrations seront le prélude au spectacle de musicorama '70 qui sera présenté en soirée à l'aréna.

Les organisateurs de Musicorama '70 ont voulu dépasser en ampleur tout ce qui s'est déjà vu dans le genre, au Québec. Cette ampleur se retrouve dans le choix des vedettes. Le public pourra applaudir le chanteur québecois qui vient de battre le record de ventes de disques de tous les temps au Québec, avec ses deux dernières chansons: Marc Hamilton.

Les autres vedettes qui participeront au spectacle sont la **populaire chanteuse, Michèle Richard; un artiste français qui accumule des succès au Québec depuis deux ans, Eric Charden; le Choeur d'une Génération qui s'est affirmé avec des chansons comme "Pierrot les cheveux" et "Ton nom". L'assistance verra en plus Céline Lomez, jeune vedette de la chanson et du cinéma, Normand Gélinas, vedette de l'émission " Le Paradis terrestre" et un groupe qui a toujours attiré les jeunes, le 25ème Régiment. Enfin, après leur triomphe de l'année derniere à Musicorama, les Syndicated Brass participeront à nouveau au spectacle, cette année.**

L'ampleur donnée à Musicorama se retrouve aussi au niveau de la mise en scène totalement renouvelée où de nombreux éléments nouveaux ont été ajoutés. Les danseurs, les décors, les costumes, l'éclairage, le son et les artifices scéniques donneront au spectacle un aspect très pop et sensationnel.

Le spectacle débutera à 8h. 30, le 23 août, et les billets sont présentement en vente.

Musicorama

La ravissante Céline Lomez, révélation féminine 1970, présentera au public de la région, les chansons qui l'ont rendue si populaire, dans le cadre de Musicorama 70 qui sera présenté à l'aréna de Saint-Hyacinthe, le dimanche, 23 août. Ce spectacle réunira en plus les artistes suivants: Eric Charden, Michèle Richard, Marc Hamilton, Le Coeur d'une Génération, Normand Gélinas, Le 25ème Régiment, Les Demoiselles et Les Syndicated Brass. (Photo Publikor)

Deux éleveurs de moutons remportent plus de la moitié des prix à l'expo

SAINT - HYACINTHE - - M. Roland Nichols, de La Présentation et Mme Sharon Lake, de Saint-Hyacinthe, ont remporté plus de la moitié des honneurs, dans les jugements sur la production de moutons, à l'Exposition régionale de St-Hyacinthe. Chacun a récolté 13 prix.

Pour éviter les énumérations trop fastidieuses on ne citera que les gagnants de la région desservie par La Voix de l'Est.

La classe numéro 30 était réservée aux moutons "Shropshire", Oxford.

Dans la section numéro 1, réservée aux brebis suitées, les gagnants ont été Mme Sharon Lake, M. Roland Nichols et un autre prix à Mme Lake.

Dans la section 2 de cette classe incluant des brebis à deux dents, les gagnants ont été M. Nichols pour les deux premiers prix et M. Jean - Guy Noiseux, de Marieville.

Les gagnants de la section 3 de cette classe ont été dans l'ordre Mme Lake, M. Nichols et M. Jean-Guy Noiseux de Marieville.

Les gagnants de la section 4 incluant les béliers à deux dents, ont été dans l'ordre M. Nichols, Mme Lake et M. Noiseux.

Les gagnants de la section 5 incluant les béliers avec dentition de lait complète ont été M. Nichols, premier prix et Mme Lake les deux suivants.

La section 6, avec groupe de quatre sujets, a été décernée, dans l'ordre à M. Nichols et Mme Lake.

La classe numéro 31 était consacrée à la race de moutons "Leicester-Cheviot".

Dans la section 1 pour brebis suitées, les gagnants ont été dans l'ordre MM. Noiseux et les deux autres prix à Mme Lake.

Dans la section 3, pour agnelle avec dentition de lait complète, le troisième prix a été gagné par Mme Sharon Lake.

Mme Lake a aussi gagné le deuxième prix dans la section 4 pour béliers à deux dents.

M. Armand Langlois, de Saint-Hyacinthe a aussi gagné le deuxième prix de la section 5 pour bélier avec dentition de lait complète. Mme Lake a gagné le troisième prix.

Mme Lake a aussi gagné le troisième prix dans la section 6 pour classe de groupe.

La classe numéro 32 était réservée aux autres races que celles déjà en jugements.

M. Roland Nichols a gagné le deuxième prix dans la section 1 de cette classe, réservée aux brebis suitées.

M. Nichols a aussi gagné les deux prix dans la section 2, réservée aux brebis à deux dents.

Il a aussi remporté le premier prix de la section 3 réservée aux agnelles avec dentition de lait complète.

M. Nichols a aussi gagné le seul prix de la section 4, réservée aux béliers à deux dents.

C'est encore M. Roland Nichols qui a récolté les derniers prix sur la sellette, soit le deuxième prix de la section 5 pour béliers avec dentition de lait complète et le premier prix de la section 6 pour classe de groupe.

De nombreux prix ont été décernés aux éleveurs de volailles de la région

SAINT - HYACINTHE - Trente-cinq prix ont été décernés par les juges de l'Exposition régionale de Saint - Hyacinthe aux éleveurs de volailles participant au concours.

Dans la classe 40 de la race "Plymouth" Roc Barré, New Hampshire, Sussex, Rhode Island, les gagnants de la section 2 des poules d'un an et plus ont été dans l'ordre MM. Jean-Guy Noiseux, de Marieville; Roland Nichols, de La Présentation et Albani Nichols du même endroit.

Les gagnants de la section 3, requérant un cochet de moins d'un an, les gagnantes ont été Mme Alphérie Tétreault, de St-Liboire et Mme Gérard Saint-Onge, d'Upton.

Dans la section 4, requérant poulette de moins d'un an, les gagnants ont été Mme Alphérie Tétreault de Saint-Liboire; Mme Gérard Saint-Onge, d'Upton et M. Ernest Benoît, de Saint-Thomas d'Aquin.

La section 5 du troupeau de un mâle et deux femelles a été remportée dans l'ordre par Mme Alphérie Tétreault, de Saint-Liboire et M. Ernest Benoît de Saint-Thomas d'Aquin.

La classe numéro 41 concernait la race de poules pondeuses Leghorn blanches: dans la section 1 de cette classe, pour un coq d'un an et plus, le gagnant a été M. Gaston Laplante, de Saint-Jude.

Dans la section 2, pour une poule d'un an et plus, les gagnants ont été MM. Marc Péloquin, de Saint-Jude; Gaston Laplante, du même endroit et Albani Nichols, de La Présentation.

Dans la section 4, pour poulette de moins d'un an, les gagnants ont été MM. Gaston Laplante, de Saint-Jude; Albani Nichols, de La Présentation et Roland Nichols de la même localité.

La classe numéro 42 comprenait la race spéciale pour la chair, "Plymouth Rock" blanche.

Dans la section 2 avec une poule d'un an et plus, les gagnants ont été MM. Roland Nichols, de La Présentation; Jean-Guy Noiseux, de Marieville et Mme Gérard Saint-Onge, d'Upton.

Dans la section numéro 4, comprenant une poulette de moins d'un an, le gagnant a été M. Gaston Gagné, de Saint-Césaire.

M. Jean-Guy Noiseux, de Marieville a de son côté gagné le prix pour la section 5 classe de groupe incluant un mâle et deux femelles.

La classe numéro 43 concernait les poules croisées.

Dans la section 1 de cette classe incluant une poule d'un an et plus, les gagnants ont été dans l'ordre, Mme Louis Beaupré, de Saint - Liboire; MM. Ernest Benoît, de Saint-Thomas d'Aquin et Michel Letendre, de Saint-Jude.

Dans la section 2 incluant une poulette de moins d'un an, les gagnants ont été des homonymes aux deux premiers prix soit MM. Roland Nichols et Roland Nichols de La Présentation et Saint-Damase et le troisième prix a été décerné à M. Ernest Benoît de Saint-Thomas.

La classe numéro 44 concernait les troupeaux spéciaux de coqs et poules.

Dans la section 1 de cette classe, incluant six poulets de gril, de toutes races et d'au moins trois livres chacun, les gagnants ont été MM. Gaston Gagné de Saint-Césaire, Roland Nichols, de Saint-Damase et Ernest Benoît, de Saint-Thomas d'Aquin.

La section 2 incluait quatre poulets à rôtir de 6 livres et plus chacun et le prix a été gagné par M. René Angers, de Saint-Césaire.

Des producteurs de grain sont mis à l'honneur à l'Exposition agricole 70

SAINT-HYACINTHE- - - Les juges de l'Exposition régionale agricole de Saint-Hyacinthe ont décerné huit prix à des cultivateurs, dans le secteur des plantes industrielles.

Les gagnants ont été, dans la section 1, pour blé d'hiver, MM. Bernard Blouin, de Saint-Barnabée-Sud; Jean Overbeek et Robert Ménard, de Saint-Thomas d'Aquin.

Les gagnants de la section 2, incluant des spécimen de mais grain, ont été MM. Adolphe Bérard, Jean-Marie Paré, de Saint Nazaire et Robert Ménard, de Saint-Thomas d'Aquin.

Enfin la dernière section, consacrée aux fèves "soyas" a vu des victoires dans l'ordre de MM. Jean-Marie Paré, de St-Nazaire; Arsèle Leblanc, de St-Barnabée-Sud et Jules Lagacé de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur.

Un nouvel honneur pour le Dr Jacques

SAINT-HYACINTHE --- Le docteur Ephrem Jacques, doyen de l'Ecole de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe, a été élu président de l'Association des facultés de médecine vétérinaire du Canada.

L'élection a eu lieu à l'occasion du récent congrès de l'Association canadienne des vétérinaires, qui a eu lieu à Winnipeg, au Manitoba.

De son côté, le Dr Patrick Guay, professeur agrégé de la même institution locale, a été lui, élu secrétaire de la même Association nationale.

M. R. Lorange a gagné deux premiers prix

SAINT-HYACINTHE- - - Un éleveur de Verchères M. R. Lorange, a gagné deux premiers prix à l'exposition régionale de Saint-Hyacinthe dans les jugements de canards de toute race.

La section où concourraient les vieux mâles a eu comme gagnants MM. Rolland Lorange, Yvon Gagné, de Saint-Césaire et Jules Péloquin, de Sainte-Anne de Sorel.

Dans la deuxième section, il fallait présenter une vieille femelle, les gagnants ont été MM. Rolland Lorange; Roland Nichols, de La Présentation et Claud Bachand, de Saint-Dominique.

Les jeunes mâles concourraient dans la section trois dont les gagnants ont été MM. Yvon Gagné, de Saint-Césaire, Maurice Dupré, du 2690 Saint-Germain, à Saint-Hyacinthe et Jules Péloquin, de Sainte-Anne, de Sorel.

La dernière section requérait une jeune femelle et les gagnants ont été MM. Roland Nichols, de La Présentation, Maurice Dupré et Jean-Guy Martel , du 8064 Des Cascades à Saint-Hyacinthe.

DEUX POINTS
qui vraiment comptent
AVEC
L'ANNONCE CLASSEE

1—Combien de gens la lisent ?

2—Combien coûte-t-elle ?

LE PREMIER EST ENORME
Le deuxième MINIME.

Indépendemment des média de publicité que vous utilisez, vous pouvez faire encore plus d'argent par l'emploi des

ANNONCES CLASSEES;

les centaines de gens qui ne lisent pas les autres annonces ou aucune publicité, lisent les

PETITES ANNONCES

Chauffe-eau

L'Hydro-Québec a tenu à participer à l'Exposition régionale de Saint-Hyacinthe en accordant un prix, soit un chauffe-eau. Cette photo nous montre MM. Paul Bélanger, le gérant des ventes, qui félicite le gagnant, Jean-Paul Dubuc de Douville, Fabien Cordeau, secrétaire de la Société d'agriculture du district de Saint-Hyacinthe et Charles Alarie, agronome pour l'Hydro-Québec. (Photo Publikor)

Mme M. Hébert gagne 4 prix en acériculture

SAINT-HYACINTHE - Une dame de Saint-Hugues, Mme Maurice Hébert, a gagné quatre prix en acériculture à l'exposition régionale de Saint-Hyacinthe.

Dans la première section avec quatre pains de sucre d'érable dur les deux premiers prix ont été remportés par Mme Maurice Hébert et Mme Arthur Benoît, de Saint-Denis sur Richelieu.

Dans la section numéro deux comprenant les jugements sur quatre cruchons de sirop d'érable, les trois premiers prix ont été dans l'ordre remportés par Mme Maurice Hébert, Mme Arthur Benoît et Mme Rosaire Chagnon, cette dernière de St-Antoine sur Richelieu.

Les gagnants de la section trois requérant quatre contenants de verre, d'une livre de beurre d'érable ont été dans l'ordre Mme Maurice Hébert; M. Joseph Elie Lajeunesse, de Saint-Antoine et Mme Arthur Benoît.

La dernière section requérait une collection de produits d'érable. Les gagnants ont été dans l'ordre Mme Maurice Hébert, M. Joseph-Elie Lajeunesse et Mme Rosaire Chagnon.

BINGO
PAROISSE ASSOMPTION
Jeudi le 6 Août 8h. p.m.
MATERIEL NOUVEAU
POSSIBILITE DE $600. A GAGNER
selon l'assistance.
Dites - le à vos amis...

SPÉCIAL du JOUR
DE CHARLES MOUSSETTE LE ROI DES AUBAINES

VOLKSWAGEN 1966 PRIX NEUF $3050.
PRIX REG. $1215.
. 1600 Fastback
. 4 vitesses standard
. Chaufferette
. Très propre
. Garanti
NOTRE PRIX 895.
COMPTANT $45. PAR SEM. $10.40
Shefford
CHRYSLER PLYMOUTH LIMITEE
CHEMIN ST-PAUL - Granby - 378-9051

Editorial

Que M. Benson prenne une décision

Le Livre blanc fait couler beaucoup d'encre. Et pour cause...

Rares sont les hommes d'affaires qui en approuvent toutes les dispositions. Nombreux sont du reste les mémoires qu'ils présentent au ministère des Finances pour en souligner les aspects négatifs.

Certes, cela ne signifie-t-il pas que toutes les recommandations du Livre blanc sont mauvaises. Il y a évidemment du bon dans ce document.

Mais les protestations se multiplient au point où M. Benson ne saurait sûrement pas y donner suite dans sa forme actuelle.

Or, que fait le ministre? Il garde le silence. Personne ne peut dire, même après plusieurs mois, ce qu'il fera ou ne fera pas.

Le monde des affaires sait fort bien qu'il n'échappera pas à la réforme fiscale, mais ce qu'il considère inadmissible, et non sans raisons, c'est d'être laissé aussi longtemps dans l'ignorance.

Ce climat d'incertitude ne vaut naturellement rien qui vaille. Quand une entreprise ne sait pas, en effet, ce qui lui pend au bout du nez, elle attend pour agir. Et, dans le cas présent, c'est ce qu'elle fait.

Aussi, comme le souligne le premier ministre du Québec, dans sa déclaration à la conférence de Winnipeg, serait-il urgent qu'Ottawa rende publics le contenu de son projet de réforme fiscale et la date à laquelle il l'instaurera.

Tous les premiers ministres des provinces sont d'ailleurs du même avis.

La preuve en est leur décision d'attirer l'attention du gouvernement fédéral sur ce problème, lors de la prochaine conférence fédérale-provinciale.

Ils inviteront le pouvoir central à se prononcer dans le plus bref délai. Et cela, parce que son silence nuit à l'essor des affaires.

Ne sachant pas ce qui l'attend, en effet, l'entreprise retarde ses investissements. C'est en particulier le cas de plusieurs sociétés minières et manufacturières au Québec.

Les investisseurs, dit M. Bourassa, hésitent à prendre les décisions parce qu'ils ne peuvent établir, en fonction des nouvelles politiques fiscales, le rendement que rapporteront leurs capitaux.

Point n'est besoin de préciser, semble-t-il, que, das le cas de notre province, le silence de M. Benson n'aide pas au relèvement de l'économie. Que le ministre agisse donc en conséquence.

Il y a d'ailleurs longtemps qu'il est question de cette réforme. On en parle depuis plus de dix ans.

La création de la commission Carter pour étudier la fiscalité remonte elle-même à environ huit ans.

Certes, le ministre des Finances était-il justifié d'attendre quelque temps pour connaître la réaction à son Livre blanc.

Mais retarderait-il maintenant davantage sa décision qu'il ne serait pas mieux informé de l'opinion du monde des affaires et du public canadien en général.

Aussi, serait-il préférable qu'il fasse connaître dans le plus bref délai le contenu du projet de réforme fiscale.

Car ce projet est lui-même susceptible de susciter une nouvelle controverse.

Sans doute, avant de procéder à sa réalisation, le gouvernement devra-t-il lui apporter des modifications. C'est donc là une raison qui l'engage à poser des actes concrets aussitôt que possible.

Sans doute, la réforme dans laquelle Ottawa engage le pays n'est-elle pas une mince affaire. Elle modifiera dans une large mesure le concept de la fiscalité. L'intégration de l'impôt sur les corporations à l'impôt sur le revenu des particuliers, et les législations fiscales touchant le secteur minier, comme le souligne M. Bourassa, sont suffisamment importantes pour faire réfléchir les investisseurs.

D'autres changements ne manqueront pas également de modifier l'action des hommes d'affaires en général. Ottawa doit donc réfléchir avant d'agir.

Mais, comme on le lui rappelle, il a eu amplement de temps pour en arriver à des décisions et il importe qu'il passe maintenant aux actes.

Les gouvernements provinciaux de même que les hommes désireux de stimuler l'économie par leurs investissements ont le droit de savoir comment et quand il entend procéder à cette réforme.

Roland Gagné

Point de vue

Les salaires des médecins

Au point où l'on en est, ne serait-il pas temps que le public soit mieux renseigné sur les offres du ministère de la Santé aux omnipraticiens et aux spécialistes, et les exigences de ces derniers?

Après tout, le public n'est-il pas celui qui en définitive paiera le coût de l'assurance-maladie?

Actuellement, selon que les renseignements viennent du gouvernement ou des représentants de la profession médicale, les chiffres varient considérablement.

Dans l'opinion de l'Etat, les salaires bruts demandés par les omnipraticiens et les spécialistes sont de $73,000., et de $78,000., en réalité des salaires nets de $53,000 et de $58,000.

Or, d'après les médecins, ces chiffres sont faux.

Les spécialites exigent un salaire net moyen de $39,000, et les omnipraticiens un peu moins.

Qui a raison? Bien malin serait celui qui pourrait le dire sans commettre d'erreur.

Le représentant de la Fédération des médecins spécialistes soutient que le document du ministère de la Santé est inexact sous plusieurs aspects, mais comment lui donner raison quand on ignore à peu près tout des négociations en cours.

Il serait donc opportun que, d'un côté comme de l'autre, on fasse la lumière pour permettre au public de savoir ce qui l'attend en définitive.

Cette question est tout de même importante. N'est-ce pas?

R.G.

La Voix de l'Est ABC

Journal quotidien publié par
La Voix de l'Est Ltée.
136 Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

PAR CAMELOT

Par jour	10¢
Semaine	60¢
Par année	$30.00

PAR LA POSTE	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Canada	$2.50	$6.50	$12.90	$20.00
Etats-Unis	$3.50	$10.00	$18.00	$30.00

Courrier de la deuxième classe Enregistrement no 0679

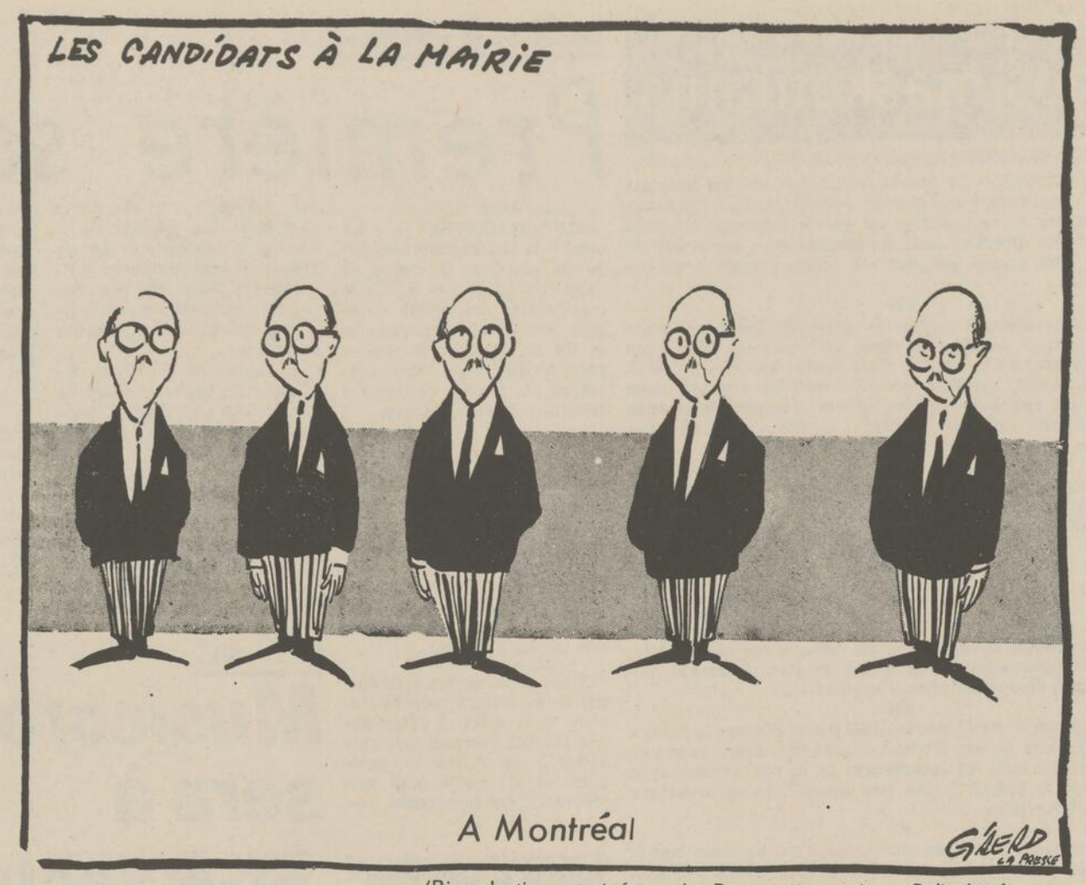

(Reproduction autorisée par La Presse, Montréal) Droits réservés

Les nôtres dans la grande entreprise

Me Claude Ducharme, C.R., le nouveau président élu de la Chambre du district de Montréal, vient de souligner que les Canadiens d'expression française ont réalisé, au cours des dernières années, une véritable percée au niveau des cadres de la grande entreprise.

Me Ducharme n'est pas le premier à faire pareille constatation mais il est bon de rappeler, à l'ocasion, que la situation a évolué de façon assez marquante sous ce rapport depuis quelque temps. Il est vrai que les administrateurs canadiens-français se taillent une place de plus en plus importante dans l'entreprise internationale et nationale au Québec. On doit reconnaître honnêtement cette évolution.

Certes, il faudrait aller plus loin et s'interroger sur l'influence réelle qu'exercent ces Canadiens français dans les cadres supérieurs des entreprises. Il en est qui ne sont encore que des prête-nom ou des paravents et dont la présence ne pèse pas lourd au niveau des décisions.

Mais, de façon globale, le phénomène décrit par Me Ducharme est indéniable. Il se montre probablement légèrement optimiste quand il prétend qu'il n'existe présentement pas de limite dans le monde des affaires pour un jeune administrateur, mais les jeunes Canadiens français d'aujourd'hui auront sûrement beaucoup moins d'obstacles à surmonter qu'en ont eus leurs aînés.

Cette acceptation des Canadiens français dans les cadres supérieurs des entreprises doit, de toute façon, se poursuivre et surtout s'intensifier. Il reste encore beaucoup de progrès à réaliser pour que les Québécois de langue française se sentent pleinement chez eux dans le monde de la grande entreprise. Ceux qui y mettent encore obstacle font preuve d'une incompréhension dont les conséquences pourraient être tragiques.

Les francophones, comme l'a signalé le nouveau président de la Chambre de commerce, se dirigent de plus en plus vers les sciences économiques. Ils se préparent à assumer pleinement et avec compétence les rôles de cadres intermédiaires et de cadres supérieurs dans les divers types d'entreprises. Le monde des affaires doit s'éveiller pleinement à ce phénomène. Il doit s'intégrer sans lésiner au nouveau contexte québécois. Comme il a commencé à le faire, il ne lui reste qu'à accélérer le tempo.

Les exportations par ordinateurs

Un service moderne d'information à l'exportation vient d'être inauguré en Grande-Bretagne. Chaque jour, un ordinateur trie la masse de renseignements sur le commerce outremer qui parviennent au ministère britannique du commerce, et fait savoir aux sociétés intéressées, individuellement, les possibilités d'exportation qui leur sont offertes.

Aujourd'hui, tous les pays essaient d'aider leurs manufacturiers et leurs commerçants à atteindre une efficacité maximum sur les marchés d'outremer. Les exportations sont particulièrement importantes pour la Grande-Bretagne; au cours des dernières années, le Board of Trade (ministère britannique du commerce), a agrandi et amélioré constamment l'horizon et le modernisme de ses services offerts à l'industrie et au commerce.

Les yeux et les oreilles des services de renseignement du ministère se trouvent dans plus de 200 postes aux quatre coins du monde. Ils transmettent les demandes de denrées et services ou les appels d'offres pouvant intéresser les sociétés britanniques. Ils donnent les renseignements concernant les visites effectuées en Grande - Bretagne par les acheteurs d'outremer et font connaître les changements apportés dans les tarifs douaniers et les règlements sur les importations. Ils font des rapports réguliers sur les conditions économiques et commerciales de leur pays-hôte.

Le moyen principal de diffuser ces renseignements était le Bulletin du service de l'exportation du ministère, reçu quotidiennement par des milliers de sociétés britanniques. Bien que les exportateurs britanniques l'aient particulièrement prisé, son importance même, couvrant souvent plus de 40 pages de centaines d'articles, faisait cependant perdre parfois trop de temps, et présentait le risque de faire manquer aux sociétés l'article particulier qui devait les intéresser, ou encore de le faire remarquer trop tard.

Le nouveau système, appelé "Computerized Export Intelligence", remédie à ces désavantages par son service rapide, sélectif, et spécialement conçu pour les besoins personnels de chaque société inscrite. Ce système se base sur les mêmes renseignements que le Bulletin qu'il remplace, mais l'ordinateur choisit les destinataires appropriés pour chaque renseignement. En général, le renseignement est posté directement aux destinataires choisis de manière à leur parvenir dans les 48 heures qui suivent la réception par le ministère. En cas d'urgence, le renseignement est envoyé par télétype.

Les sociétés qui se sont inscrites pour recevoir ce service ont enregistré les produits et les marchés d'outremer qui les intéressent. Ces informations entrent dans les dossiers du service de l'ordinateur. Ce service est très automatisé. Au fur et à mesure de l'introduction des informations de commercialisation dans l'ordinateur, la machine trie les dossiers pour localiser toutes les sociétés intéressées dans le produit ou le marché en cause. Elle imprime ensuite les renseignements, les noms et adresses des destinataires sur des cartes prêtes à partir au prochain courrier. Toute information peut être traitée en quelques minutes, même s'il s'agit d'un intérêt très étendu et si elle doit parvenir à des centaines d'entreprises.

Le Board of Trade prévoit, et c'est ce qui l'a incité à mettre sur pied ce service d'ordinateur, une augmentation soutenue des activités britanniques en matière d'exportations, et un accroissement important des renseignements qu'il pourra fournir aux exportateurs en puissance. Il existe des plans destinés à doubler d'ici deux ans le nombre de demandes de renseignements parvenant au ministère du Commerce en provenance des postes d'outremer.

Ce nouveau service ne coûte à une entreprise que $64 par an ou pour la fourniture de 500 cartes d'information si celles-ci sont envoyées en moins d'un an. Il n'existe pas de restrictions au nombre de produits ou de marchés que les entreprises peuvent enregistrer. Le service couvre 100 pays et, inutile de le dire, l'ordinateur tient la comptabilité de l'abonné, et lui envoie automatiquement une facture dès l'expiration de l'abonnement.

Les relations Bonn Moscou

L'arrivée de M. Scheel à Moscou, l'ouverture des négociations avec son homologue soviétique, M. Gromyko, les délibérations - en grand secret - au Palais Spiridonovka et retiennent l'attention de la presse allemande.

La "Sueddeutsche Zeitung" (Munich, 28 juillet) parle du style des négociations et opère elle aussi des rappels historiques:

Le bain chaud et froid fait partie depuis très longtemps du répertoire du partenaire oriental aux négociations Il y a quinze ans, le tournant des négociations n'a été pris que lorsqu'a été connue la consigne d'Adenauer de faire les préparatifs nécessaires pour un retour prématuré. Il ne sera pas utile cette fois d'en venir là si on ne s'écarte pas du "style de coopération dans les négociations". Le premier succès de M. Scheel, pourrait-on dire, a été le démenti de l'agence TASS selon lequel la tentative surprenante de limiter la durée du séjour à Moscou a été écartée.

C'est la première fois depuis la fondation du Reich en 1871 que, selon les paroles de M. Scheel, on accomplit "la tentative sérieuse d'ordonner les relations de l'Allemagne avec la Russie non contre les intérêts de l'Occident , mais avec son plein appui. Cet appui devrait apporter au ministre l'aplomb nécessaire ; il fixera les limites du terrain des négociations là où le gouvernement soviétique espère parvenir par delà la renonciation à la force à un traité de paix partiel du côté est qui ne tiendrait pas compte du problème de Berlin.

M. Scheel a également besoin pour son escalade à pic d'un soutien politique intérieur. L'opposition tiendra-t-elle la trêve prévue - en souvenir de la coopération à laquelle l'opposition voici quinze ans, se montrait disposée?

L'"Allgemeine Zeitung" (Mayence, 28 juillet) estime qu'il s'agit là de la tâche la plus importante qu'un ministre allemand des Affaires étrangères ait eu à endosser depuis la dernière guerre:

Les Soviétiques sont tout sourire quand il s'agit d'accueillir et sont durs en politique. Le ministre fédéral des Affaires étrangères devra, dans une atmosphère qu'il a qualifiée lui-même avec prudence de "coopérative", lutter pour chaque millimètre de concession.

En 1955, dans la même salle du palais Spiridonovka, Adenauer était le gagnant grâce à sa persévérance et à sa détermination. Puisse le genius loci inspirer au moins un peu d'espoir qui semble encore absolument fondé par l'actuelle position des intérêts soviétiques en Europe.

"La Voix de l'Allemagne" (Cologne, 27 juillet) précise que le contenu purement politique des entretiens est frappé par le secret, et poursuit:

Pourtant les positions de départ des deux côtés sont devenues visibles. La presse soviétique a laissé entendre dans plusieurs publications qu'elle poursuivait une tactique déjà éprouvée par le passé, qui consiste à veiller à ce que l'atmosphère reste amicale, et à être relativement dure sur les points concrets.

M. Walter Scheel et ses plus proches conseillers, les secrétaires d'Etat Bahr et Frank, réagissent aux tirs de harcèlement extérieurs à la salle des négociations en gardant le calme. Leurs positions de départ sont les suivantes: nous négocions avec beaucoup de patience et de fermeté. La difficulté consiste avant tout pour eux à évoquer la question de Berlin bien que la situation dans la ville divisée, en raison de la responsabilité des Quatre puissances, ne puisse faire l'objet de négociations.

Le "Hamburger Abendblatt" (Hambourg, 27 juillet) ne manque pas d'évoquer l'impossibilité pour les négociations d'aboutir sans que l'on ait enregistré un résultat positif à propos de Berlin:

Evidemment, l'interruption des négociations ne peut être pour M. Scheel qu'une dernière arme face à l'intransigeance absolue de ses hôtes. Même une superpuissance comme l'Union soviétique devrait pourtant se rendre compte que les conversations avec M. Scheel doivent bien mériter le nom de négociations. En outre, une interruption repousserait à un avenir lointain la conférence européenne sur la sécurité si ardemment désirée par Moscou.

Un salaire brut annuel de $52,260 aux spécialistes

MONTREAL (PC)—Le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, le Dr Raymond Robillard, a révélé mardi qu'en vue de l'implantation du nouveau régime d'assurance-maladie, le gouvernement offre aux spécialistes un salaire brut moyen de $52,260 par année, et aux omnipraticiens un salaire brut moyen de $48,444. Pour toucher ces salaires, les spécialistes devraient travailler 48.7 heures par semaine et les omnipraticiens 58.3 heures.

La Fédération soutient qu'elle demande pour ses membres un salaire brut moyen de $57,000, soit un salaire net moyen de $39,000 plus une somme de $18,000 pour les frais de bureaux, d'auxiliaires, etc... En se fondant sur d'autres normes, cependant, le gouvernement affirme que les spécialistes réclament un salaire brut de $78,000 et un salaire net de $58,500.

Confrères ontariens

Selon les médecins spécialistes, le salaire brut de $52,260 offert par le gouvernement équivaut à un salaire net de $36,600. La Fédération a fait remarquer d'ailleurs que ce salaire serait inférieur de 10 pour cent au salaire moyen versé aux spécialistes de l'Ontario, alors que le gouvernement québecois exigerait des spécialistes d'ici une semaine de travail plus longue de 18.5 pour cent que celle de leurs confrères ontariens.

Qualifiant le document gouvernemental de "démagogique", le Dr Robillard a souligné que les affirmations du gouvernement sont inexactes sous plusieurs aspects.

La principale erreur des experts du gouvernement, a-t-il expliqué, c'est d'avoir basé leurs calculs sur l'hypothèse que la proportion des médecins au Québec, par rapport à la population, est la même qu'en Ontario, alors qu'elle serait de 15.6 pour cent inférieure.

Décalage

En demandant un salaire net de $39,000, a signalé en outre le Dr Robillard, les spécialistes québecois sont prêts à accepter un salaire légèrement inférieur à celui de leurs confrères ontariens, qui touchent présentement $40,600 par année.

Devant le décalage entre les évaluations du gouvernement et celles des médecins spécialistes, les parties ont décidé, à la table des négociatons, de faire travailler conjointement leurs experts afin d'en arriver à une évaluation commune des positions de chacune des parties.

Les négociations doivent reprendre mardi prochain.

Entraînement militaire

Un petit monticule surplombant une plaine vallonnée, voilà un site idéal pour un poste d'observation. De gauche à droite: les sergents G. Bolduc, St-Georges de Beauce, du Régiment de la Chaudière; Sylvain April, Rimouski, des Fusiliers du St-Laurent; Daniel Gagné, portant les jumelles, Rimouski, des Fusiliers du St-Laurent; et Pierre Fortier, Chicoutimi, du Régiment du Saguenay, indiquant un point d'intérêt de la main. Ces miliciens étaient à Farnham, à 40 milles au sud de Montréal, pour la phase pratique du cours de sergent. (Photo des Forces canadiennes)

En attendant la visite de Drummond

La colère des gens de Cabano n'est pas apaisée, mais on manifestera de façon pacifique

QUEBEC (PC)—Le maire et le conseil municipal de Cabano ont décidé, au cours d'une séance extraordinaire, mercredi matin, d'attendre jusqu'à vendredi prochain la venue à Cabano du ministre des Terres et Forêts, M. Kevin Drummond, et de continuer à manifester leur mécontentement, mais de façon pacifique.

La séance extraordinaire a été convoquée à la suite d'un appel téléphonique au maire de Cabano, M. Guy Michaud, au cours duquel M. Drummond avait mis le conseil de Cabano face à trois solutions ayant à leur rencontre: d'abord que le conseil municipal vienne le rencontrer à Québec mercredi même, ou que le ministre Drummond aille à Cabano vendredi, ou bien qu'il envoie son chef de cabinet immédiatement à Cabano.

Les conseillers ont choisi le deuxième solution, en précisant que leur colère n'était pas pourautant apaisée et qu'ils continueraient de manifester contre la d'Auteuil Lumber, tant et aussi longtemps que le gouvernement n'aura pas pris une décision pour régler cette affaire.

Statu quo

Le ministre des Terres et Forêts avait déjà proposé au maire de Cabano, mardi, d'aller le rencontrer dans la journée de vendredi mais le Comité de survivance de Cabano s'était montré insatisfait de ce retard dans la visite du ministre et avait demandé que celui-ci soit à Cabano mercredi au plus tard, sinon leur programme de manifestations pour mercredi allait être mis en branle.

Mardi soir à la suite des pressions du Comité, M. Drummond a annoncé qu'il téléphonerait au maire de cette ville vers 10h30 mercredi matin pour lui annoncer l'heure de sa visite dans la journée même, si toutefois celà lui était possible.

Les membres du comité avaient alors décidé d'observer le statu quo jusqu'à la visite de M. Drummond. Sinon, tout le programme de destruction des chantiers de la d'Auteuil Lumber serait mis en branle immédiatement.

Projets

Les gens de l'endroit voulaient notamment aller chercher les cordes de bois de la d'Auteuil sur sa concession et en emporter une bonne quantité sur la place publique. Après les avoir cordées, le long de la rue commerciale on aurait inscrit sur des pancartes: "N'y touchez pas, c'est la propriété de la K.C. Irving Limited".

En plus de ces cordes de bois qu'on garderait sur la place publique tant que le problème ne sera pas réglé, on prévoyait le saccage des cordes de bois qui resteront en forêt et certains se proposaient même d'allumer des incendies.

Selon le Comité de survivance, tout était en place, hier soir, pour ces manifestations qui ne seront que partie remise si M. Drummond ne vient pas à Cabano. Six béliers mécaniques attendent dans les garages et près d'une quarantaine de scies mécaniques sont en réserve à 20 milles de Cabano, en prévision de ces manifestations.

On sait que la compagnie Auteuil Lumber, propriété de l'industriel K. C. Irving, du Nouveau-Brunswick a obtenu du gouvernement du Québec des concessions forestières dans le Témiscouata en retour d'une promesse d'installer une usine de panneaux agglomérés à Cabano.

Rentabilité

Auteuil Lumber avait entrepris la coupe du bois sur ces concessions mais elle a fait savoir qu'elle ne pouvait, du moins dans l'immédiat, ouvrir une usine, pour des raisons de rentabilité.

La population a demandé au gouvernement d'annuler le permis de coupe de bois et de donner ses concessions forestières à une autre firme qui construirait l'usine.

Pour appuyer ses revendications, la population de la région a commencé la semaine dernière des manifestations violentes, faisant brûler et sauter des ponceaux pour couper les accès aux chantiers de la compagnie et ont défait des cordes de bois qui étaient sur le point d'être transportées à l'extérieur du territoire.

Le curé de Cabano approuve ses concitoyens

QUEBEC (PC)—"J'approuve entièrement la colère de Cabano, tant qu'elle ne donne pas trop dans le vandalisme et la malhonnêteté", a déclaré, mardi, le curé de Cabano, M. Lionel Hudon.

M. Hudon, qui répondait aux questions d'un journaliste du quotidien québecois Le Soleil, a ajouté qu'il est conscient de la justice de cette cause et prêt à appuyer ses paroissiens.

La population de Cabano s'est livrée en fin de semaine à une manifestation au cours de laquelle des ponts et des constructions de la firme d'Auteuil Lumber ont été détruits par le feu. La population de Cabano et des environs manifestaient par là son mécontentement à l'endroit de la firme qui bénéficie de concessions forestières dans ce secteur sans remplir sa promesse de construire une usine de panneau.

"C'est la pire cochonnerie qui se soit faite au Québec", a affirmé de son côté l'ancien curé de Cabano, Mgr Jean-Philippe Cyr, à ce sujet—

Mgr Cyr, qui a occupé la curé de Cabano pendant 42 ans, a dit être pleinement d'accord avec les manifestations de colère de fin de semaine.

"Ils ont parfaitement raison d'être en colère, a indiqué Mgr Cyr, puisqu'ils ont été bassement trompés par une compagnie qui est venu leur voler leur richesse." Le prélat a ajouté: "Le bois de la d'Auteuil ne sortira pas du Témiscouata, je vous en donne ma parole."

Manoeuvre

Le curé de Cabano, pour sa part, qualifie de "manoeuvre" le geste de la d'Auteuil et croit que cette compagnie n'a avancé le projet de l'usine de panneaux que dans le seul but d'obtenir ses concessions forestières.

"Il faut que nos richesses servent, a-t-il ajouté, c'est ça le problème. Les gens d'ici sont au centre d'un potentiel de richesse qui s'en vont ailleurs, au profit des autres."

Selon le curé Hudon, les habitants de la région de Cabano se doivent d'aller jusqu'au bout, afin qu'un jour ils puissent vivre décemment avec les richesses qui leur appartiennent.

La population de Cabano est de 3,000 habitants. Les travailleurs de l'endroit doivent pour la plupart aller à l'extérieur, souvent à des centaines de milles de chez-eux, pour gagner leur vie.

Cardinal surpris et vexé des propos de Jean-Jacques Bertrand

QUEBEC (PC) - - L'ex-ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, s'est dit mercredi "surpris, renversé, peiné et vexé" par les propos qu'a tenus à son endroit son chef de parti M. Jean-Jacques Bertrand.

M. Bertrand avait affirmé dans une entrevue accordée à la Presse Canadienne, que trois de ses anciens collègues ministériels avaient sapé la position constitutionnelle de l'Union nationale par des déclarations équivoques et que ces équivoques avaient été une cause déterminante de la défaite de l'Union nationale dans les élections du 29 avril.

A cet égard, M. Bertrand avait nommé, outre M. Cardinal, l'ex-ministre des Finances, M. Mario Beaulieu.

"Les déclarations attribuées à M. Bertrand me surprennent beaucoup", a dit M. Cardinal en réponse aux questions de journalistes.

ACCUSATIONS

"Ces déclarations, qui sont en fait des accusations, me surprennent parce que ce n'est pas dans le style de M. Bertrand", a-t-il ajouté.

"En parlant de deux autres collègues M. Bertrand s'est référé à des faits qui s'étaient produits durant la campagne électorale mais quant à moi, il a dû revenir au congrès pour le leadership du parti qui est terminé depuis plus d'un an," a-t-il poursuivi.

"Je comprends encore moins, a continué M. Cardinal, les accusations de patronage qu'il porte contre moi parce que je pense pas qu'on puisse me reprocher d'avoir exercer du favoritisme politique quand je dirigeais le ministère de l'Education. Personne ne m'a d'ailleurs accusé de quoi que ce soit en ce domaine. Ca me renverse, ça me fait de la peine et cela me vexe".

Il n'a pas été possible de rejoindre immédiatement MM. Masse ou Beaulieu pour obtenir leurs commentaires sur les propos tenus à leur endroit par M. Bertrand.

Bourassa entend poursuivre les bonnes relations avec la France

PARIS (AFP) — Relations avec la France, séparatisme, situation économique et questions linguistiques ont été les grands thèmes d'une interview que le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa a accordée au correspondant du "Monde".

Relations avec la France

"J'ai toujours été, a dit M. Bourassa, très attaché à la France, et ce n'est pas mon gouvernement qui va diminuer l'importance des relations franco-québecoises. . .si ces relations peuvent s'asseoir sur le plan économique également, tant mieux, mais il ne faut pas mélanger le culturel et l'économique. . .Il serait souhaitable d'étendre les échanges économiques, mais il ne faudrait pas, cependant, se lancer dans toutes sortes de dépenses. Celles-ci devront être étudiées en fonction de leur rôle et de leur utilité pour le Québec. Quant aux investissements, la France doit être considérée sur le même pied que les autres pays.

Séparatisme

Certains ont dit que je représentais la dernière chance du fédéralisme. . .Si je réussis, il y aura un net déclin du Parti québecois, peut être même sa disparition. Mais en cas d'échec, il pourrait y avoir une montée du mouvement séparatiste".

Situation économique

"Je conçois la croissance économique avec trois piliers de base: le gouvernement provincial, le gouvernement fédéral et le capital privé. . .Le fédéralisme a sa raison d'être dans la redistribution des revenus... Ottawa peut créer un meilleur équilibre économique entre les diverses régions, notamment en ce qui concerne le chômage. Vous n'ignorez pas que le taux de chômage est particulièrement élevé au Québec. Quant au capital privé, local ou étranger, il est clair que le capital domestique est insuffisant pour assurer notre expansion économique. . . .

"Ce qu'il faut, c'est stimuler les investissements étrangers sans pour autant les laisser pénétrer dans tous les secteurs de l'économie. . .Beaucoup d'industriels et de financiers voient en un gouvernement majoritaire libéral qui fait confiance au fédéralisme un signe de plus grande stabilité politique, donc une plus grande sécurité. Notre décision de donner au Québec une administration plus efficace et plus saine a renforcé la confiance".

D'autre part, M. Bourassa a indiqué au passage qu'il n'avait "pas d'objection" à une revision de la constitution, mais que visiblement il n'y attache pas une importance majeure. Quant à une réforme du régime électoral, il la juge nécessaire, mais il n'est pas commode, a-t-il observé, de choisir: système majoritaire, proportionnel, à un ou deux tours, etc. . .en tout cas, un redécoupage des cartes électorales s'impose, qui devra tenir compte du phénomène de l'urbanisation.

Trudeau comblera quelques-unes des vacances au Sénat

WHITEHORSE, T.Y. (PC) — Le premier ministre Trudeau, qui s'est agilement approprié une jarretelle de dentelle, a déclaré à un groupe de jeunes, après avoir reçu le titre de "meilleur observateur de jarretières", qu'il se proposait de combler prochainement quelques-unes des vacances qui existent au Sénat.

Prenant la parole devant quelque 300 jeunes personnes au cours d'une série de questions-et-réponses, M. Trudeau a précisé que, depuis plus d'un an, le gouvernement fédéral, de concert avec les provinces, tentait de mettre au point un système qui permette d'assurer à toutes les régions une meilleure représentation à la Chambre haute.

Cependant, comme les parties en cause n'en sont pas encore venues à une entente sur la méthode à suivre, certains sièges devront être remplis selon la décision du cabinet.

M. Trudeau a rappelé qu'à son avis, les dirigeants du gouvernement avaient trop souvent eu tendance à combler les vacances par des nominations de caractère purement politique, de sorte que le rôle de cette institution vénérable en tant qu'organisme représentant les diverses régions du pays avait été sérieusement compromis.

Le Québec et l'Ontario comptent chacune 24 sénateurs alors que la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau - Brunswick en ont 10 chacune; viennent ensuite, avec six représentants chacune, l'Alberta, la Colombie-Britannique, le Manitoba, Saskatchewan et Terre - Neuve. L'Ile-du-Prince-Edouard vient en dernier lieu avec quatre représentants sur les 102 que compte la Chambre haute.

La drogue

Donnant ensuite son opinion personnelle sur l'usage de drogues et de narcotiques à des fins non-médicales, M. Trudeau a avoué qu'il ne pouvait comprendre les gens qui se droguaient.

"Je respecte la liberté qu'a chacun de faire à peu près tout ce qu'il veut. Mais, en tant qu'individu, je ne pige pas.

"Peut-être que c'est un peu la même chose que tous les autres produits intoxicants, comme l'alcool et autres. Il y a des gens qui en prennent parce qu'ils veulent se mettre en verve pour une sortie ou qui boivent deux ou trois cocktails pour avoir le courage de faire face à un grand dîner; eh b'en, ce n'est pas mon genre.

MANUFACTURE OUVERTE AU PUBLIC A MONTREAL

Le vrai, le seul créateur de ce genre bien imité mais jamais égalé

LE ROI des HABITS

COMPAGNIE LIMITEE

Invite toute la population de la Rive-Sud à venir s'habiller dans sa propre manufacture ouverte au public à Montréal

5000 HABITS — Dernières nouveautés matériel importé d'Angleterre — $39

IMPERMEABLES pour hommes doublure amovible — $16

2000 HABITS — Astral-faits à la main — $49

CHOIX DE Costumes dames importés de France 4-saisons 3 morceaux. — $22

UN SEUL MAGASIN MANUFACTURIER — Le ROI des HABITS — 1535 ST-GERMAIN en bas d'Ontario, (coin Adam) — COMPAGNIE LIMITEE 522-4364

COMMENT S'Y RENDRE.. A la sortie du pont Jacques Cartier, tournez à droite sur la rue Ontario jusqu'à St-Germain, puis tournez vers le sud jusqu'à la rue Adam.

ÉMISSION DE

$200,000,000

D'OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

NON REMBOURSABLES PAR ANTICIPATION

DATÉES DU 15 AOÛT 1970

La Banque du Canada est autorisée par le ministre des Finances à recevoir des souscriptions à un emprunt à émettre contre espèces ainsi qu'il suit:

Obligations 7¼% à 5 ans et 4 mois échéant le 15 décembre 1975
Prix d'émission: 100.00%
Rapportant 7.25% pendant 5 ans et 4 mois

Échangeables

au choix du détenteur contre une valeur nominale égale d'obligations 8% à 10 ans, devant être datées du 15 décembre 1975 et échéant le 15 décembre 1985, rapportant 8.00% pendant 10 ans à compter du 15 décembre 1975 et environ 7.63% pendant toute la période de 15 ans et 4 mois commençant le 15 août 1970

Intérêts payables le 15 décembre et le 15 juin
Intérêts de quatre mois payables le 15 décembre 1970
Coupures: $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000.

La Banque du Canada convient d'acquérir un minimum de $50,000,000 des nouvelles obligations.

Le produit de l'offre servira aux fins générales du Gouvernement du Canada.

Les nouvelles obligations 7¼% échéant le 15 décembre 1975 seront datées du 15 août 1970 et porteront intérêt à partir de cette date. Le principal et les intérêts sont payables en monnaie légale du Canada, le principal à toute agence de la Banque du Canada et les intérêts à toute succursale au Canada d'une banque à charte, sans frais. Les titres définitifs seront disponibles le 17 août 1970 (sans paiement des intérêts courus) et par la suite sous deux formes: au porteur avec coupons annexés et sous forme entièrement nominative, les intérêts étant payables par chèque. Les obligations de l'une et de l'autre formes comporteront les mêmes coupures et seront entièrement interchangeables quant aux coupures et(ou) à la forme, sans frais (sous réserve des exigences du Gouvernement relatives aux transferts lorsqu'il y a lieu).

Afin de permettre au Gouvernement du Canada d'établir six mois à l'avance le montant à rembourser contre espèces le 15 décembre 1975, et de prévoir ainsi tout refinancement qui pourrait s'avérer nécessaire, l'option permettant aux détenteurs d'échanger leurs obligations 7¼% à 5 ans et 4 mois échéant le 15 décembre 1975 contre une valeur nominale égale d'obligations 8% à 10 ans échéant le 15 décembre 1985, ne pourra être exercée que pendant les six mois commençant le 15 décembre 1974 et se terminant le 14 juin 1975.

Les nouvelles obligations sont autorisées conformément à une loi du Parlement du Canada. Le principal et les intérêts sont une charge du Fonds du revenu consolidé du Canada.

Les demandes d'achat des nouvelles obligations peuvent se faire, sous réserve d'attribution, par l'intermédiaire de tout courtier en valeurs mobilières autorisé à agir comme distributeur initial ou de toute banque au Canada.

JY4

Ce soir au Palais

La série se transporte à Granby pour le 3e match

GRANBY (PAD) — La guigne continuera-t-elle de s'acharner ce soir sur les Lions de Granby, alors qu'ils reviendront au Palais des Sports pour y disputer la troisième rencontre de la demi-finale A, les opposant aux champions de la saison régulière, les Aigles de Windsor?

C'est du moins la question que se posent les plus fidèles partisans de l'équipe granbyenne, qui se sont rendus à Windsor dimanche soir dernier et qui ont témoigné de toute la malchance des Lions.

On se rappellera qu'au cours de ce dernier match, les hommes de Terry Kent avaient mené le pointage jusqu'au dernier tiers, mais qu'une série de jeux opportuns des Aigles leur a valu la victoire en période supplémentaire. Toutefois, l'instructeur Terry Kent ne demeure pas moins optimiste et il entend jouer les parties une à une.

Ce soir, les Aigles devront redoubler d'ardeur, puisque nous aprenions de source fiable, que tous les équipiers du Granby ambitionnaient de remonter la pente. On sait qu'au cours des deux premiers matches de cette série, les Aigles étaient épaulés par de très fortes assistances et ceci les motivait encore d'avantage à l'attaque.

Les Lions auront-ils ce support moral ce soir? Les dirigeants de l'équipe granbyenne, qui ont fait des mains et des pieds pour doter Granby d'une place significative sur la scène de la crosse, l'espèrent et ils auront la réponse ce soir.

A tout effet, le troisième match d'une classique comme celle-ci, étant des plus significatifs, il importe que les sportifs de Granby se rendent nombreux pour encourager leur équipe. Le match promet d'être riche en émotions et chacun sera certainement servi à souhaits.

Advenant une victoire des Lions ce soir, ils auraient une excellente opportunité d'égaliser les chances dimanche soir, alors qu'ils disputeront une autre joute au Palais des Sports de Granby.

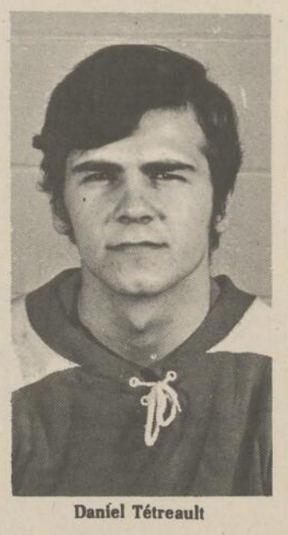

Daniel Tétreault

Daniel Gélineau

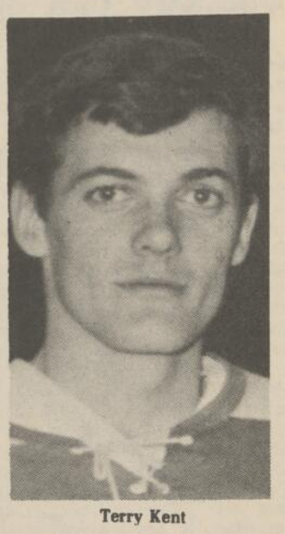

Terry Kent

Ligue Molson

Match sans point ni coup sûr pour Yvan Cabana hier

GRANBY — Un exploit sans précédent dans le monde de la balle-molle à Granby, a été accompli hier soir par le lanceur Yvan Cabana du Héroux Sport de la ligue Molson. En effet, Cabana a lancé un match sans point ni coup sûr pour conduire son équipe à une victoire de 10 à 0 sur La Buvette. Cabana a mené la rencontre à sa guise et il s'est littéralement moqué de ses adversaires.

En plus de se surpasser au monticule, Cabana a ajouté à l'injure, cognant un solide coup de circuit. A. L'Heureux et M. Poulin ont également frappé un quatre buts. G. Forget a essuyé le revers.

Héroux	230 004 1-10	0
La Buvette	000 000 0-00 00	4

Dans l'autre joute au programme, le Lynx Bar a causé une certaine surprise, battant la Taverne des Sportifs 6 à 5 à la faveur de Roger Gibson. La défaite allait à Paul Chicoine, qui a donné 11 hits. Pierre Gagné a claqué un circuit pour les vainqueurs, alors que R. Couture obtenaient un triple et un double. André Lambert a frappé un quatre buts pour les Sportifs, qui glissent ainsi en 2e position, une demi-partie devant le Mont Shefford, inactif hier soir, tout comme le Salon du Billard.

Sportifs	001 110 2-5	7 1
Lynx Bar	030 021 x-6	11 1

Balle-molle

INDUSTRIELLE-DOW

	G	P	Pct	Diff.
Dufresne	17	3	850	—
Esmond	16	3	842	1/2
Royal	15	5	750	2
Pionner	9	12	429	8 1/2
St-Paul	8	11	421	8 1/2
Burlington	8	11	421	8 1/2
Keuffel	3	17	150	14
Gailuron	2	16	111	14

CE SOIR,
Gailuron vs Esmond, 6.30 Dubuc
Gailuron vs Dufresne, 8.30 Dubuc
Keuffel vs Royal, 6.30 St-Eugène
St-Paul vs Burlington, 6.30 St-Paul

LIGUE MOLSON

	G	P	Pct.	Diff.
Mt-Shefford	12	4	750	—
Sportifs	12	5	706	1/2
Billard	10	7	588	2 1/2
Lynx Bar	8	10	444	5
Héroux	7	11	389	6
Buvette	3	15	167	10

HIER,
Sportifs 5 Lynx Bar 6
Héroux 10 Buvette 0
Billard vs Mt-Shefford (remise)

LIGUE LABATT

	G	P	Pct	Diff.
GM Plastic	8	1	889	—
Federal	5	4	556	3
Hydro	4	5	444	4
Stedfast	1	8	111	7

GRANDE VENTE D'ETE
MAINTENANT EN COURS
Lot de CHEMISES ET T-SHIRTS 1/2 PRIX
HABITS $39.95 et plus
Valeur $79.95 à $149.95
CHEMISES Manches courtes, couleurs Réduction de 20%
ENSEMBLES DE PLAGE
Valeur jusqu'à $19.95 $5.95 et $9.95
Assortiment de CRAVATES 3 pour $1.
SOULIERS Assortis, valeur jusqu'à $19.95 $5.95
MERCERIE Mr. Charles
215 Principale Granby 372-6606

...on en parle...

Aux dernières nouvelles, le 4è tournoi de golf Armand Russell s'annonce déjà comme une très grande réussite. Les inscriptions affluent de partout, si bien que les organisateurs devront refuser des entrées. Le tournoi prendra place samedi et dimanche au club Granby-St-Paul.

X X X

Le Gaz-O-Rama au profit des Orioles de Granby, champions de la ligue Junior B des Cantons de l'Est, débute demain matin à la station BP Léon Robert, située à l'angle des rues Principale et Boivin. Il faut encourager nos jeunes, qui nous ont fourni de l'excellent baseball tout au long de la saison. Soulignons que le Gaz-O-Rama se terminera dimanche soir.

X X X

L'équipe de natation de Cowansville sera affairée au cours des prochaines semaines avec plusieurs compétitions à rendre en province. Dimanche prochain, les porte-couleurs de Cowansville se rendront à Trois-Rivières pour une compétition de caractère provincial.

X X X

Maintenant dotée de sa propre enceinte sportive, la ville de Farnham sera certainement fort bien représentée l'hiver prochain dans plusieurs ligues de hockey. Espérons-le du moins!

X X X

La nouvelle est maintenant officielle, Réal Michon ne joindra pas le nouveau club des Moustaches. Des difficultés d'ordre techniques ont empêché notre Maskoutain de joindre les militants actuels. Il va sans dire que cette nouvelle en décevra plusieurs, notamment ces dames, qui anticipaient déjà la première présence en public de Réal avec sa nouvelle moustache. Les directeurs du club continuent néanmoins les pourparlers dans l'espoir d'en venir à une entente prochaine.

X X X

Jacques Saint-Germain est de retour à C.K.B.S. Spécifions immédiatement que Jacques s'est payé le luxe de trois semaines de bon temps. Croyez-le ou non, ce dernier a passé cette courte période à aménager sa nouvelle demeure. Surprenant n'est-ce-pas! Il appert que ce petit chef-d'oeuvre ferait l'orgueil de la famille Saint-Germain.

St-Jean atteint la semi-finale

ST-JEAN (J.T.) — Au soccer, les Celtix de St-Jean continuent à se faire valoir. Dernièrement, les Celtix nous ont fait honneur, et ils ont de plus fait un pas en avant vers la grande finale des Jeux du Québec.

C'est à St-Lambert que les Celtix ont remporté une spectaculaire victoire, pour ainsi accéder à la semi-finale. C'est dans une joute éliminatoire fort excitante que les Celtix de l'instructeur Jacques Pélizzari ont défait de justesse Longueuil par le compte de 3 à 2.

Après 10 minutes de jeu supplémentaire, les 2 équipes étaient toujours sur un pied d'égalité, 2-2. Chaque club a par la suite effectué 5 lancers francs vers les buts adverses. C'est le capitaine André Poirier qui effectuait les lancers des Celtix, et il a réussi à loger un ballon dans le filet du Longueuil pour accorder la victoire aux Celtix, tandis que le brillant gardien de buts, Michel Moreau se distinguait devant les lancers du Longueuil.

Les autres points des Celtix ont été marqués par Yves Leduc et Bruce Sturrock. Dans une autre partie, le Laflèche s'est assuré le droit d'affronter les Celtix en semi-finale en disposant du Longueuil par 1-0.

Dimanche le 8 août, sur le terrain du Parc-Ecole St-Gérard, se disputeront les semi-finales des Jeux régionaux, en vue de la grande finale des Jeux du Québec qui se déroulera à Longueuil le 23 août prochain.

La cédule de dimanche se lit comme suit: 9.30 a.m. Pee Wee; 11.00 a.m. Bantam; 1.00 p.m. Midget et à 3.00 h. p.m., ce sera la grosse partie entre les Celtix de St-Jean et Ville Laflèche pour le droit de passer à la finale de la catégorie Junior B.

Entre les parties, un corps de majorettes offrira un spectacle aux spectateurs. L'infatigable organisateur Jacques Paul invite donc la population sportive à venir encourager les nôtres à la victoire.

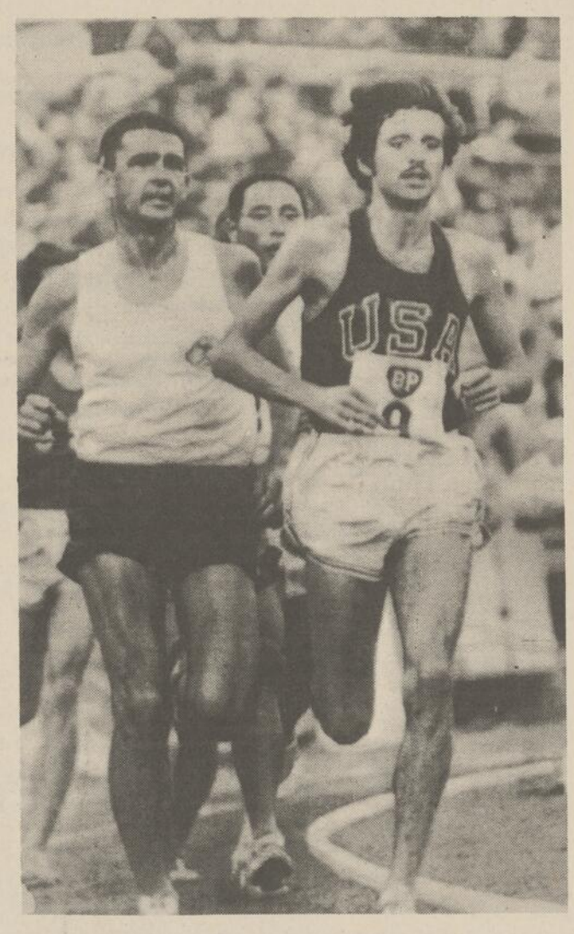

COURSE D'ADIEU — L'Australien Ron Clarke, à gauche, qualifié d'éternel deuxième, même s'il était un grand champion, décroche à nouveau une deuxième position au cours de sa dernière course. On le voit ici talonnant l'Américain Frank Shorter (9) au fil d'arrivée de la course de 10,000 mètres tenue à Oslo en Norvège.

A Granby

Un tournoi provincial de fers

GRANBY — La ville de Granby sera le site d'un important tournoi provincial de fers samedi et dimanche prochain au parc Dubuc, compétition commanditée par la brasserie Dow, dont l'agent local est M. Ernest Pouliot. La bourse globale atteindra $300. et on attend des joueurs de tous les coins de la province.

La journée de samedi sera réservée aux joueurs de la classe C et D, alors que les joueurs de la classe A et B seront à l'oeuvre dimanche. Une invitation spéciale est lancée à tous les joueurs de Granby et la région; les organisateurs prévoient un nombre record d'inscrits pour cette compétition de grande envergure.

Pour plus de renseignements, les intéressés n'ont qu'à s'adresser au terrain du parc Dubuc. Les meilleurs joueurs de la province seront au rendez-vous.

Ruffels cause une surprise

BROOKLINE, Mass. (AFP) — Grâce à une série d'excellents revers dans le set final, le jeune Australien Ray Ruffels a éliminé l'Espagnol Andres Gimeno, tête de série numéro 5, par 6-1 4-6, 6-2 au deuxième tour des championnats des Etats-Unis professionnels 50,000 dollars de prix, mercredi au Longwood Tennis and Cricket Club.

La défaite du professionnel espagnol est ainsi la deuxième surprise enregistrée dans le tournoi après l'élimination de l'Australien John Newcombe, champion de Wimbledon, par l'Américain Clark Graebner mardi. Victime à nouveau d'une douleur dorsale, l'Australien dut ensuite renoncer à jouer en double dans lequel, avec son compatriote Tony Roche, il était favori.

Par ailleurs, également pour le deuxième tour, l'Australien Roy Emerson s'est facilement débarrassé de l'Anglais Mark Cox 6-1 6-2.

Autres résultats

Simple deuxième tour — huitièmes de finale:

Arthur Ashe EU bat Ismael el Shaffei Egypte 6-3 6-4.

Double huitièmes de finales: Jaimo Fillol-Patricio Cornejo Chili battent Pierre-Barthes-Ray Moore France-Af. Sud 6-4, 3-6, 6-3.

Clark Graebner-Bob Lutz EU battent Cliff Drysdale-Roger Taylor Af. Sud-GB 6-3, 7-6. Rod Laver - Roy Emerson Australie battent Jan Kodes Dick Crealy Tchécoslovaquie - Australie 6-3, 6-0.

Torben Ulrich-Ismaël el Shaffei Danemark-Egypte battent John Newcombe - Tony Roche Australie.

Serge Savard est soulagé...

MONTREAL PC — Le joueur de défense Serge Savard, des Canadiens de Montréal, s'est fait enlever son plâtre à la jambe droite, hier.

Savard s'est fracturé la jambe le 11 mars dernier lors d'un match disputé contre les Rangers de New York, au Forum de Montréal. Il portait un plâtre depuis ce temps.

Un porte-parole de l'équipe a révélé que le défenseur devra marcher avec précaution au cours des dix prochains jours et se soumettre ensuite à des traitements thérapeutiques. Il devrait être en état de reprendre l'entraînement du hockey lorsque le camp des Canadiens s'ouvrira le mois prochain.

Tournoi Armand Russell

Les départs de samedi

GRANBY — Voici le "draw" officiel pour samedi, lors du 4e tournoi de golf Armand Russell qui sera présenté samedi et dimanche au club Granby-St-Paul:

SAMEDI

TEE: NO 1

7:00—D. Piette, J. Authier, F. Brault, C. Nadeau.
7:07—H. Martin, L. Lamoureux, B. Roy, D. Kouri.
7:14—E. Choinière, G. Vary, C. Garceau, L. Ledoux.
7:21—M. St-Laurent, P. Brosseau, Y. Meunier, G. Aubin.
7:28—Georges Arès et invités.
7:35—R. Levasseur, R. Ménard et invités.
7:42—E. Barré, J. Racine, A. Babin, L. Girard.
7:49—R. Gagné, R. Bhérer, F. J. Brunet, M. Landry.
7:56—R. Gagnon et invités
8:03—C. Rouillard et invités
8:10—L. Déragon, M. Dubois, R. Brière, D. Breton
8:17—D. Doe, B. Anderson, G. Cadorette, J. Dubois.
8:24—J. P. Cloutier, J. Bissonnette, A. Russell, Doc. Goyette.
8:31—A. Bodin, L. Colleaux, G. Normandin, J. Blanchard.
8:38—M. Guertin, F. Juneau, S. Gingras, G. Arsenault.

TEE: NO. 10

7:00—J. J. Bachand, G. Bernard, J. Beauregard, M. Dupuis.
7:07—L. Wilson, A. Fortin, J. P. Denault, N. Bessette.
7:14—J. M. Potvin, G. Larochelle, M. Dunn, M. Labrie.
7:21—G. Bourelle et invités.
7:28—G. Langlois et invités.
7:35—G. Petit, G. Forand, M. Higgins, J. Petit.
7:42—M. De Santos, M. Huot, J. P. Thibault, P. E. Vaillant
7:49—Yvon Hamel et invités.
7:56—Yvon Hamel et invités.
8:03—G. Dandenault et invités.
8:10—R. Lacasse, J. Côté, A. Hardy, R. Desautels.
8:17—B. Rickett, R. Pellerin, C. Marois, A. Duguay.
8:24—F. Daigle, G. Poirier, W. Halloway, J. Desjardins.
8:31—L. Ledoux, M. Barcelo et invités
8:38—R. Morrisseau, A. McGovern, A. Brochu, A. Goudreau.

TEE NO. 1

8:45—M. Lalonde et invités
8:52—B. Evraire et invités.
8:59—G. Duhamel et invités.
9:06—P. Levert et invités.
11:15—M. Masse et invités.
11:22—J. St-Jean et invités.
11:29—G. Pelletier, B. Lussier, R. Miquelon, M. Laforest.
11:36—M. Simard et invités, A. Cayouette, G. Longpré.
11:43—G. Loubier, F. Brunet, L. Caron, J. Nil Plante.
11:50—N. Fausse, B. Dubé et invités
11:57—M. Beaulieu et invités.
12:04—Québec et invités.
12:11—C. Martellani et invités.
12:18—L. Ruelland, C. St-Hilaire, C. Laplante et invités.
12:25—C. Dupras et invités.
12:32—R. M. Bédard, G. Lussier, H. Jackson, G. Foisy.
12:39—Québec et invités.
12:46—André Hamel et invités
12:53—J. J. Bertrand, R. Johnston et invités.
1:00—Rod. Godbout et invités.

TEE: NO. 10

8:45—R. Russell et invités.
8:52—R. Martin et invités.
8:59—Ernest Davis et invités.
9:06—R. Gingras et invités.
11:15—J. L. Marinier et invités.
11:22—R. Lavoie et invités.
11:29—C. Lecavalier et invités.
11:36—M. Gendron et invités.
11:43—L. Ricard et invités.
11:50—J. Lanthier, M. Delage, Y. Lavoie, J. Brunelle.
11:57—J. Bruneau et invités.
12:04—Québec et invités.
12:11—P. A. Caouette et invités.
12:18—P. Renaud et invités.
12:25—P. A. Caouette et invités.
12:32—Québec et invités.
12:39—Québec et invités.

Diane Gibeault a créé une forte impression à Vancouver

GRANBY — Encore une fois, Diane Gibeault de Granby a continué à émerveiller les connaisseurs du monde du tennis, à la suite de sa performance aux championnats Canadiens de Tennis Junior disputés à Vancouver. L'on se rappelle que Diane Gibeault avait été choisie pour représenter le Québec à ces compétitions. Elle avait mérité cette place au sein de l'équipe du Québec à la suite des tournois de Granby et de Duvernay. Diane avait remporté le tournoi invitation de Granby réunissant les meilleurs juniors de la province et avait atteint la finale à Duvernay en disposant de Donna McCallum dans un des plus difficiles matches jamais disputés chez les juniors, par le pointage de 6-8, 11-9, 6-2. Lesley Harris et Donna McCallum représentaient également le Québec chez les filles, alors que Richard Legendre, Réjean Genois et Rock d'Aoust étaient les principaux représentants chez les garçons.

Voici les résultats des rencontres que Diane Gibeault a disputé à Vancouver.

Diane Gibeault

QUEBEC FERME
1ère ronde
Diane Gibeault Granby défait Lesley Kerr Victoria 6-0, 6-1;
2ème ronde
Diane Gibeault défait Cathy Morton de Calgary 3-6, 6-2, 6-1;
Quart-de-finale
Taffy Savard de Vancouver défait Diane Gibeault de Granby 6-2, 6-4.

CANADIEN OUVERT
1ère ronde
Diane Gibeault de Granby défait Sue Gosselin de Seatle 2-6, 6-2, 6-2;
2ème ronde
Diane Gibeault de Granby défait Janet Hall de Vancouver 6-3, 7-5;
3ème ronde
Barbara Branvasky de Toronto no 1 au Canada défait Diane Gibeault 6-4, 6-1.

Diane était la seule représentante du Québec à atteindre la troisième ronde du Canadien Ouvert. Par ces victoires, Diane Gibeault couronne une brillante carrière chez les juniors, puisqu'elle en est à sa dernière année. Il est presque certain que Diane sera classée no 2 au Québec derrière Lesly Harris et qu'elle détiendra un classement parmi les 10 meilleurs au Canada.

Belkin, Sharpe et Bédard triomphent

TORONTO (PC) — Mike Belkin et John Sharpe ont poursuivi hier leur série de victoires dans les Championnats fermés de tennis du Canada.

Belkin, de Montréal, a lavé Joe Sararik, de Toronto, aux comptes de 6-2 et 6-2 pendant que Sharpe a eu raison de Pierre Lamarche, de Montréal, 6-0 et 6-4.

Le troisième favori, Robert Bédard, de Lennoxville, qui avait déclaré plus tôt dans le tournoi craindre la fatigue s'il lui arrivait de devoir jouer dans une longue série, a démontré beaucoup d'endurance en triomphant de Robin Elliott, de Vancouver, aux comptes de 6-3, 4-6, 6-1.

Elliott, qui s'est rendu coupable de quatre fautes consécutives dans la troisième partie du deuxième set, n'a enregistré qu'un seul point dans les quatre premières parties.

"J'ai perdu mon synchronisme dans le deuxième set", a déclaré Bédard, le professeur de 38 ans qui fait un retour à la compétition après une retraite de deux années. "Mon jeu était pauvre. Mes jambes étaient là mais non mes bras. Sa façon de jouer se prêtait mieux à mon jeu".

Dans d'autres matches, Keith Carpenter a triomphé 6-0 et 6-2 de Dave Dinelle, de Toronto; Bob Puddicombe, de Vancouver, a vaincu El Prilby, de Toronto, 6-2 et 6-4; Harry Fauquier a battu Dale Power, de Toronto, 8-6 et 6-3; Peter Burwash a eu raison de Peter Yates, de Toronto, 6-0 et 6-0 et Brian Flood, de Toronto, a battu Peter Pospisil, de Montréal, 7-5 et 6-1.

Dans les quarts de finale d'aujourd'hui, Mike Belkin rencontrera Peter Burwash pendant que Bédard sera opposé à Flood.

Les dames ne jouaient pas dans les simples, hier, mais Andrée Martin, de Montréal, rencontrera aujourd'hui Susan Butt, de Vancouver, dans l'une des quart de finale, l'autre étant disputée entre Vicki Berner, de Vancouver et Louise Brown, de Toronto.

Talbot mène au tournoi d'essai

ARVIDA PC — Daniel Talbot, 17 ans, du club Beloeil, dominait le classement individuel, mardi soir, au tournoi d'essai de golf junior provincial qui se terminera aujourd'hui, à Arvida.

Talbot, qui a roulé un 71, un coup au-dessus de la normale, fait partie de l'équipe du district de Montréal au tournoi d'essai.

Le tournoi actuel servira à compléter les rondes de qualification pour le choix des quatre golfeurs juniors qui représenteront le Québec au championnat national qui sera disputé à Dartmouth, Nouvelle-Ecosse, du 24 au 29 août.

Le total des points est compilé selon la différence qui existe entre la normale du terrain et le pointage réussi par le golfeur. Le choix pour l'équipe du Québec se fera pami le groupe suivant: Michel Pépin, Cantons de l'Est, champion junior provincial; Daniel Talbot, Montréal; 22 différentiel; Robbie Jackson, Montréal, 27; Rod McLeal, Montréal, 30; Bruce Heuchan, Ottawa, 34; Mike Daly, Montréal, 35; Mike DeFalco, Ottawa, 35; Simon Létourneau, Québec, 38; Harry Jay, Montréal 39.

Pour le championnat interdistrict, qui se dispute également lors de la compétition actuelle, à Arvida, l'équipe d'Ottawa est en tête avec un total de 404, devançant le district de Montréal par cinq points seulement. Suivent dans l'ordre: Cantons de l'Est 423, Québec 431, Saguenay-Lac-St-Jean, 433 et Vallée du St-Laurent, 452.

Deux joueurs de chaque catégorie d'âge, de 14 à 18 ans, servent à former l'équipe pour l'épreuve à Toronto.

Michel Pépin, 17 ans, des Cantons de l'Est, qui a gagné le championnat junior provincial disputé à Drummondville récemment et Robbie Jackson, 15 ans, de Montréal, champion juvénile, sont automatiquement qualifiés pour cette compétition. Les autres choix seront faits parmi les golfeurs suivants: 18 ans-Rod McLean, différentiel 19; Mike Daly, 21; Gordie Hilton, 21; Bernard Dupont, 22; Larry Jay, 24; Dave Keough 24; M. Paradis, 27.

LES MENEURS

LIGUE NATIONALE

	PJ	AB	PP	CS	PCT
Carty, Atl.	94	332	69	119	.358
Clemente, Pitt.	83	312	47	111	.356
Perez, Cin.	107	396	82	131	.331
Gaston, S.D.	101	403	64	131	.325
Rose, Cin.	106	424	76	136	.321
Cepeda, At.	103	393	64	126	.321
Henderson, S.F.	93	343	69	110	.321
Hickman, Chi.	95	328	68	105	.320
Tolan, Cin.	102	391	73	125	.320
Williams, Chi.	107	427	94	134	.314

LIGUE AMERICAINE

	PJ	AB	PP	CS	PCT
Oliva, Minn.	99	408	71	133	.326
Yastrzemski, Bos.	103	364	82	118	.324
Johnson, Cal.	105	417	54	133	.319
Harper, Cal.	105	417	54	133	.319
Harper, Mil.	102	421	76	134	.318
Aparicio, Chi.	102	406	66	129	.318
F. Robinson, Balt.	89	330	61	105	.318
Piniella, K. C.	90	330	36	104	.315
Powell, Balt.	102	363	60	114	.314
Fosse, Clev.	92	348	48	109	.313
Cater, N.Y.	103	390	50	121	.310

CIRCUITS

Ligue Nationale: Bench, Cin. 36; H. Aaron, Atl, Williams, Chi. Perez, Cin. et Allen, St-L. 31.

Ligue Américaine: Killebrew, Minn.: 33; Yastrzemski, Bos. et Howard, Wash. 29; Powell, Balt. 27; Harper, Mil. 23

POINTS PRODUITS

Ligue Nationale: Bench: Cin. 103; Williams, Chi. 99; Perez, Cin. 98; H. Aaron, Atl. 94; Allen, St-L. 92

Ligue Américaine: Powell, Balt. et Killebrew, Minn. 88; Howard, Wash. 82; Oliva, Minn. 79; Oliver, K.C. 73

LES RÉSULTATS À Richelieu

1ère course trot 1 mille Amble a réclamé Bourse: $1,100.

Cheval	No	Pd	1/4	1/2	3/4	Dd	Fin	Temps	Cond.	Cote
Lindy Volo	4	4	3	3	2	1	1-3/4	2.07.2	Savignac	1.00
Cherry Freeze	1	1	2	2	3	2	2 4-1/2	2.07.3	Grise	3.65
Reps III	6	6	4	4	4	4	3 1-1/4	2.08.2	Deguise	5.45
Princess L	2	2	5	5	5	5	4 1-1/4	2.08.3	Groulx	7.90
Fcul Ball	5	5	6	6	6	6	5/8	2.08.3	Bergeron	10.90
Dinero Chief	3	3	1	1	1	3	6/2	2.10.3	Alain	10.70
Newport Rocket	8	8	7	7	7	7	7	2.11	Grandmaison	23.80
Baldy Boy	7	7	8	8	8	8	8	—	Emond	14.15
4-Lindy Volo		**4.00**	**2.60**	**2.40**		**Temps: 31.2 1.03.2 1.35.2 1.35.3 2.07.2**				
1-Cherry Freeze		**—**	**3.30**	**2.50**		**Piste rapide**				
6-Reps III		**—**	**—**	**3.20**						

2ème course a réclamé 1 mille Bourse: $1,200.

Cheval	No	Pd	1/4	1/2	3/4	Dd	Fin	Temps	Cond.	Cote
Sports Editor	4	4	5	5	3	1	1 5-1/4	2.04.3	Blais	1.61
Brigids Pride	3	3	1	1	1	2	2 2-1/2	2.05.3	Hébert	11.90
Varty Sweet	8	8	6	6	15	4	3	2.06.1	Savignac	12.90
Darn Good Scout	7	6	7	7	7	5	4-3/4	2.06.1	Grise	9.25
Silent Butler	1	1	2	2	2	3	5 1-1/4	2.06.1	Grandmaison	12.80
Scotch Jeff	5	5	8	8	8	7	6	2.06.3	Savard	24.80
Laurelwin	6	6	4	4	4	6	7 2-1/4	2.06.3	Villemure	14.50
Mr Chockoyotte	2	2	3	3	6	8	8	2.07	Filion Gil	1.41
Double 4-4 $10.80										
4-Sports Editor		**5.20**	**3.70**	**3.70**		**Temps: 29.3 1.00.4 1.33 2.04.3**				
3-Brigids Pride		**—**	**9.40**	**6.20**		**Piste Rapide**				
8-Party Sweet		**—**	**—**	**4.20**						

3ème course 1 mille Amble a réclamé Bourse $1,600.

Cheval	No	Pd	1/4	1/2	3/4	Dd	Fin	Temps	Cond.	Cote
He Dares	5	5	3	1	1	1	1 1-1/2	2.08.4	Gamache	2.85
Twin City Adios	3	3	1	2	3	3	2 1-1/4	2.05	Filion	2.05
Armbro Jimmy	4	4	5	7	7	5	3	2.06.2	Lachance	9.40
Marmousset	6	6	7	5	5	4	4-3/4	2.05.2	Bardier	8.95
Gemu	7	7	6	3	2	2	5-1/2	2.05.2	Villemure	4.10
Don's Bow	7	6	5	3	3	4	5-3/4	—	Contant	5.35
Duke Crain	2	2	2	4	4	6	7	2.07	Martineau	10.90
5-He Dares		**7.70**	**3.60**	**3.10**		**Temps: 31.3 1.03 1.33.4 2.04.4**				
3-Twin City Adios		**—**	**3.30**	**2.60**		**Piste rapide**				
4-Armbro Jimmy		**—**	**—**	**4.12**						

4ème course Trot 1 mille Amble a réclamé Bourse: $1,200.

Cheval	No	Pd	1/4	1/2	3/4	Dd	Fin	Temps	Cond.	Cote
Kimberley Don	5	6	6	1	3	2	1/3	2.07.4	St-Jacques	2.65
Mr Steps	6	6	4	1	1	1	2	2.08.2	Lavallée	3.65
Wauhella	7	7	6	3	5	5	3-1/2	2.08.2	Grise	5.90
Doris Giers	9	5	1	2	2	4	4-3/4	2.08.2	Groulx	7.15
Empalle	4	4	2	5	6	6	5 3-3/4	2.08.3	Deguise	1.80
Front Page Mir	8	8	5	6	7	7	6-3/4	2.09.2	Alain	60.80
Starflite Mir	2	2	7	7	3	3	7	2.09.3	Ponton	9.80
Barber Mir	3	3	8	8	8	8	8	2.09.3	Coutu	70.40
Quinella 1-6 ont payé $20.80										
1-Kimberley Don		**7.50**	**3.50**	**2.70**		**Temps: 31.2 1.04 1.36 2.07.4**				
6-Mr Steps		**—**	**4.60**	**3.80**		**piste rapde**				
7-Wauhella		**—**	**—**	**3.20**						

5ème course Piste 1 mille Amble a réclamé Bourse: $1,500.

Cheval	No	Pd	1/4	1/2	3/4	Dd	Fin	Temps	Cond.	Cote
Jangle	3	3	3	3	3	3	1	2.07.4	Contant	1.45
Belle of Campana	4	4	1	2	2	2	2 1-1/2	2.07.4	Grise	1.40
Peggy Gold	7	7	2	1	1	1	3	2.08	Beauchamp	8.40
Twomountainspeak	8	8	6	4	4	4	4 1-3/4	2.08.1	Hébert	14.90
Buckshot Mir	2	2	7	6	6	5	5 8-1/2	2.08.2	Miller	45.90
Vibrant Mir	6	6	5	5	5	6	6	2.10.1	Renaud	8.40
Record Frost	5	5	4	6	7	7	7	—	White Don	13.60
Two Mountains Carl	8	8	8	8	8	8	—	—	Lachance	35.80
3-Jangle		**4.90**	**2.80**	**3.10**		**Temps: 31.3 1.03.1 1.35.4 2.07.4**				
4-Belle of Campana		**—**	**2.80**	**2.80**		**Piste rapide**				
7-Peggy Gold		**—**	**—**	**5.00**						

6ème course Amble a réclamé 1 mille $2,000 Bourse: $1,400.

Cheval	No	Pd	1/4	1/2	3/4	Dd	Fin	Temps	Cond.	Cote
Bud's Dominion	8	7	5	5	4	4	1	2.05.4	Ponton	3.50
Effrat Lobell	3	2	4	4	2	2	2 1-3/4	2.06	Hebert	1.20
Erney Goose	4	3	2	2	3	3	3 1-3/4	2.06.2	Gamache	6.55
Tuffy C. Bunter	2	2	3	3	5	5	4	2.06.3	Villemure	4.65
Cardinal Rainbow	6	5	6	6	6	6	5	2.06.4	Grise	21.30
Mr Frankfort	5	4	1	1	1	1	6/4	2.06.4	Savignac	4.40
Beppi	7	6	7	7	7	7	7	2.07.2	Miller	45.80
8-Bud's Dominion		**9.00**	**3.80**	**3.40**		**Temps: 30.1 1.03 1.35.1 2.05.4**				
3-Effrat Lobell		**—**	**3.00**	**2.60**		**piste rapide**				
4-Erney Goose		**—**	**—**	**3.50**						

7ème course Trot 1 mille $2,000. Bourse: $1,400.

Cheval	No	Pd	1/4	1/2	3/4	Dd	Fin	Temps	Cond.	Cote
Dostie Mir	7	7	6	6	6	4	1	2.08.1	Lachance	11.10
Dandy Lobell	1	1	3	4	2	1	2/1	2.08.1	Catellier	2.65
Beau Mar Mic	3	3	5	5	5	3	3-4 1/4	2.08.2	Gagné	5.15
Phantom Tercor	4	4	4	2	3	6	4/2	2.09.1	Bergeron	6.65
Belle Frost	6	6	1	1	1	2	5-3/4	2.09.3	St-Jacques	14.80
Prides Chip	8	8	7	7	7	5	6	2.09.4	Grise	50.90
Soapy Mir	2	2	2	3	4	7	7 1-1/2	—	Meilleur	10.10
Dillers Duke	5	5	8	8	8	8	8	—	Lavallée	1.60
Quinella: 1-7 $51.10										
7-Dostie Mir		**24.20**	**8.20**	**4.00**		**Temps: 32.1 1.03.4 1.35.4 2.08.1**				
1-Dandy Lobell		**—**	**5.00**	**3.40**		**Piste Rapide**				
3-Beau Mar Mic		**—**	**—**	**3.20**						

8ème course Amble 1 mille a réclamé Bourse: $1,400.

Cheval	No	Pd	1/4	1/2	3/4	Dd	Fin	Temps	Cond.	Cote
Shady Valepy	1	1	2	3	1	2	1-3/4	2.04	Deguise	2.25
Warspite	2	2	4	4	3	1	2 1-1/4	2.05.1	Hebert	3.15
Dino Mir	3	3	6	6	6	4	3 1-3/4	2.04.2	Turcotte	1.80
Speedy Pointer	7	7	3	1	2	3	4	2.04.4	Gamache	8.60
Pepper Mir	6	6	7	7	7	6	5 1-1/4	2.04.4	Grise	8.65
Peter Row Gil	5	5	5	5	5	7	6 2-3/4	2.05	Gagnon	13.90
Kelly Sorel	4	4	1	2	4	5	7	2.05.3	Lachance	17.60
1-Shady Valley		**6.50**	**3.30**	**2.60**		**Temps: 30.1 1.01.2 1.33 2.04**				
2-Warspite		**—**	**4.00**	**2.90**		**Piste rapide**				
3-Dino Mir		**—**	**—**	**2.60**						

9ème course Amble a réclamé Bourse: $1,900.

Cheval	No	Pd	1/4	1/2	3/4	Dd	Fin	Temps	Cond.	Cote
What Now	5	5	1	1	1	1	1-1/2	2.05	Boucher	2.85
Peter Jaco	1	1	2	2	2	2	2-1/2	2.05	Deguise	6.10
Devil Mir	2	2	3	3	3	4	3/1	2.05.1	Grise	1.60
Impressive	6	6	6	6	4	3	4	2.05.2	Lachance	4.15
Miles Away	3	3	4	4	5	5	5-2/3	2.05.2	Hebert	4.10
Miss Adios Patch	4	4	5	5	6	6	6	2.06	Villemure	10.90
What Now		**7.70**	**4.10**	**2.60**		**Temps: 31 1.03.1 1.34.2 2.05**				
1-Peter Jaco		**—**	**6.40**	**2.90**		**Piste rapide**				
2-Devil Mir		**—**	**—**	**2.30**						

10ème course Amble a réclamé $1,500 Bourse: $1,300.

Cheval	No	Pd	1/4	1/2	3/4	Dd	Fin	Temps	Cond.	Cote
Hals Delight	2	2	2	3	2	2	1-1/2	2.06.4	Gagnon	1.85
Pleasant Emma	2	2	2	3	4	4	2	2.06.4	Plouffe	6.20
Coal Adios	7	7	7	6	6	6	3-3/4	2.07	Hebert	6.00
Peakpick	5	5	3	1	1	1	4	2.07	Grise	6
Vifardan	4	4	5	5	5	5	4	2.09	Moreau	23.45
Duc Drummond	6	6	6	7	7	7	6	2.07.2	Dupont	10.90
Ruth Tar	3	3	1	2	3	3	7 1-1/2	2.07.3	Savignac	2.10
Ravens Best	8	8	8	8	8	8	8	2.07.4	Bouvrette	50.90
2-Hals Delight		**5.70**	**3.50**	**2.70**		**Temps: 31.1 1.03.2 1.35.3 2.06.4**				
1-Pleasant Emma		**—**	**5.40**	**3.80**		**Piste rapide**				
7-Coal Adios		**—**	**—**	**3.50**						

Exacta 2-1 payé $24.60.

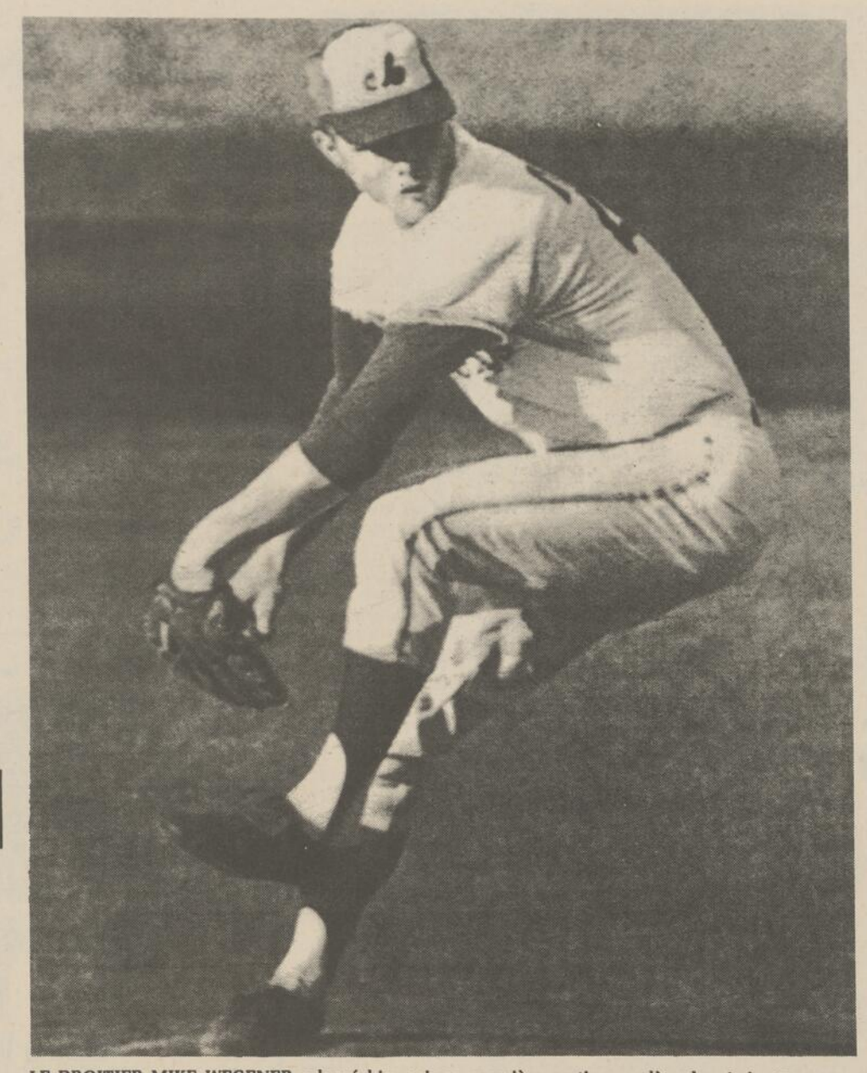

LE DROITIER MIKE WEGENER a lancé hier soir sa première partie complète depuis le 15 septembre '69, alors que les Expos ont gagné la première d'un double avec les Cubs de Chicago par un verdict de 6-2. Wegener a accordé sept coups sûrs et il a retiré six frappeurs sur trois prises au cours de cette joute.

Un ultimatum à Joe Kapp

MAKATO, Minn. (PA) — Les Vikings du Minnesota ont transmis un ultimatum hier à leur quart-arrière gréviste, Joe Kapp: ou bien il accepte l'offre précédemment faite par l'équipe et se rapporte à l'entraînement; ou bien il peut se chercher immédiatement un nouvel emploi.

Le télégramme envoyé par le gérant général des Vikings, Jim Finks, au conseiller juridique de Kapp, constitue le dernier développement, en deux semaines, concernant la signature attendue du contrat de Kapp avec l'équipe.

Finks a dit, dans son télégramme à John Cook, que l'équipe est venue à la conclusion qu'il n'y a nul besoin d'une rencontre avec lui pour parler contrat, comme la chose avait d'abord été prévue; que l'initiative ne servirait à rien.

"Notre offre faite à Kapp est extraordinaire et nous croyons que Joe devrait l'accepter et se rapporter immédiatement à l'entraînement".

Kapp, qui s'en est allé au Minnesota après avoir joué pour les Stampeders de Calgary et les Lions de la Colombie britannique, dans la LIGUE Canadienne de Football, s'est prévalu de sa clause d'option dès que les Vikings eurent gagné le championnat de la Ligue Nationale, en 1969.

Son statut en est un maintenant d'agent libre et il exigerait en salaire, $1.25 million sur une période de cinq ans.

"Nous sommes si éloignés de ses demandes que je ne crois pas qu'il vaille la peine de perdre notre temps et le leur", de dire Finks. "Si Kaap peut obtenir pareille somme d'une autre équipe, il serait fou de ne pas l'accepter".

"Nous sommes préparés à jouer la saison 1970 sans Kapp. Bien que nous le respections, nous ne sommes pas disposés à concéder ce qui serait entièrement opposé aux principes que nous avons toujours obsevés par le passé en discutant de contrats avec les joueurs des Vikings".

"L'équipe n'est pas construite autour d'un homme. Un effort d'équipe fut nécessaire pour gagner en 1969 et ça prendra un nouvel effort total pour gagner en 1970, avec ou sans Joe Kapp".

Finks qui a dit n'avoir point parlé à Joe Kapp depuis avril, a souligné avoir tenté d'entrer en relation avec Cook et Kapp au cours des deux derniers jours, sans succès. Kapp a informé les Vikings que Cook, un avocat de San Francisco, avait toute l'autorité voulue pour négocier en son nom.

Finks a révélé qu'il appartient à Kapp maintenant de donner signe de vie aux Vikings.

L'instructeur Bud Grant a de son côté mentionné qu'il a longuement discuté de la situation avec Kinks. "Nous avons besoin de relève à chacune des positions dans l'équipe afin de gagner. Vous n'annulez pas une saison si un quart-arrière est au plancher", a-t-il dit.

La Colombie en 1ère place

OAK RIDGES, Ont. PC — Des débuts brillants réalisés par Holly Botham, de Haney et Carole Morisey, de Penticton, ont donné hier à la Colombie-Britannique le premier rang au terme de la première journée du Championnat canadien junior de golf féminin par équipe, à Oak Ridges, Ontario.

Mlle Botham a joué 79, soit cinq coups au-dessus de la normale du difficile parcours Summit Golf and Country Club, dans cette première tournée du tournoi qui compte 54 trous. Quant à Mlle Morrisey, elle a joué 86, sept coups au-dessus de la normale.

Le Québec vient au huitième rang au classement par équipe, derrière la formation de la Nouvelle-Ecosse. Louise Larochelle, de Cap Rouge et Debbie Savoy, de La Tuque, ont joué respectivement 91 et 94. Au classement individuel dominé par Mlle Botham, Wendy Mason, de Dorion, Québec a joué 85 tandis que Diane Mercure, de Ste-Dorothée, Québec, a roulé également 95.

baseball

Ligue nationale

EST	G	P	Moy.	Diff.
Pittsburgh	60	49	.550	—
New York	58	49	.542	1
Chicago	56	53	.514	4
Philadel.	49	57	.462	9 1/2
St. Louis	49	59	.454	10 1/1
Montréal	48	62	.436	12 1/2
OUEST	G	P	Moy.	Diff.
Cincinnati	75	35	.682	—
Los Angeles	60	46	.566	13
Atlanta	52	56	.481	22
San Fran	51	55	.481	22
Houston	47	61	.435	27
San Diego	43	66	.394	31 1/2

HIER
Chicago 2 Montréal 6
Chicago 11 Montréal 3
Philadelphie 0
Pittsburgh 4
New York 5 St-Louis 3
Atlanta à Los Angeles
(non comprise)
Houston à San Diego
(non comprise)
Cincinnati à San Francisco
(non comprise)

LIGUE AMERICAINE

OUEST	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	68	39	.635	—
New York	58	48	.547	9 1/2
Detroit	58	49	.542	10
Boston	53	52	.505	14
Cleveland	52	56	.481	16 1/2
Washington	49	59	.454	19 1/2
OUEST	G	P	Moy.	Diff.
Minnesota	66	38	.635	—
Oakland	61	47	.565	7
Californie	61	47	.565	7
Milwaukee	40	70	.364	29
Kansas City	39	69	.361	29
Chicago	40	71	.360	29 1/2

HIER,
Oakland 4 Kansas City 1
Milwaukee 3 Chicago 9
Washington 1 Detroit 3
New York 7 Cleveland 3
Boston 0 Baltimore 3
Californie 7 Minnesota 5

LANCEURS PROBABLES

Ligue nationale

Chicago Holtzman 11-9 à Montréal Morton 14-6, s.

Philadelphie Bunning 8-10 et Lersch 2-0 ou Champion 0-0 à Pittsburgh Ellis 11-8 et Dal Canton 6-1, crépuscule.

New York Seaver 16-5 à St-Louis Briles 3-3, s.

Atlanta Nash 10-4 à Los Angeles Osteen 11-9, s.

Houston Billingham 9-4 à San Diego Coombs 9-8, s.

Cincinnati Washburn 1-2 à San Francisco Reberger 3-4, s.

Ligue américaine

Oakland Segui 6-7 à Kansas City Rocker 7-11, s.

Californie Messersmith 8-2 à Minnesota Sepp 6-1, s.

Milwaukee Lockwood 1-8 à Chicago Janeski 7-11, s.

Baltimore Cuellar 15-6 et Hardin 2-2 à Cleveland Dunning 3-5 et Hand 4-9, crépuscule.

Boston Peters 10-9 à Washington Cox 5-8, s.

Detroit Cain 10-3 et Niekro 10-9 à New York Stottlemyre 10-9 et Bahnsen 10-7, crépuscule.

COURSES DE VOILIERS

Ouvertes à toutes les catégories

DIMANCHE 9 AOUT

Face à l'hôtel du Lac Brompton

INSCRIPTION GRATUITE

Système de handicaps de la Fédération de la Voile.

L'enregistrement des bateaux se fera entre 12 h. et 13 h. seulement

Organisées par

Bombardier Loisirs

Les Expos gagnent 6-2 avant de perdre 11-3

MONTREAL — Jim Hickman a cogné un circuit de trois points dans la deuxième partie du programme double, conduisant les Cubs de Chicago à une victoire de 11 à 3, divisant ainsi les honneurs du programme, qui avait vu les Expos gagné le match d'ouverture par 6 à 2, avec Bob Bailey en vedette, faisant compter 5 points.

Le circuit de Hickman, son 25e de la saison, est survenu alors que les Cubs menaient 1 à 0, grâce à Glen Becket qui avait poussé Don Kessinger au marbre avec un simple.

Dans la première partie, Mike Wegener a bien espacé sept coups sûrs tout en retirant 6 hommes sur des prises. Il a maintenant un dossier de 2 victoires contre 3 défaites; il s'agissait de sa première partie complète depuis le 15 septembre '69. Au cours de cette partie, Bob Bailey claquait son 17e circuit de l'année, avec deux hommes sur les sentiers.

1è partie

Expos 6 Cubs 2

Chicago	ab	p	cs	pp
Kessinger ac	4	0	2	0
Beckert 2 b	4	0	0	0
Williams cg	4	0	1	0
Santo 3b	4	0	0	0
Hickman 1b	3	1	1	0
Pepitone cc	4	1	1	0
Callison cd	4	0	0	0
Hiatt r	3	0	2	2
Rodriguez 1	0	0	0	0
Pappas 1	1	0	0	0
Hundley r	1	0	0	0
Totaux	32	2	7	2
Montréal	ab	p	cs	pp
Staehle 2b	5	2	2	0
Jones cg	2	2	1	0
Staub cd	4	0	1	0
Bailey 3b	3	1	2	5
Laboy 3b	0	0	0	0
Gosger cc	3	1	1	0
Whitfield 1b	4	0	1	0
Bateman	3	0	0	0
Wine ac	4	0	1	1
Wegener 1	4	0	0	0
Totaux	32	6	9	6

Chicago	020 000 000-2
Montréal	000 120 30x-6

E — Beckert, Pappas. DJ — Chicago 1, Montréal 1. LSB — Chicago 5, Montréal 7. 2b — Hiatt. Cir — Bailey 17. S — Pappas, Jones, Bateman.

	ml	cs	p	pm	bb	r
Pappas p.	6-5	6	1-3	6	9	5 3 5
Rodriguez	1	2-3	0	0	0	0 3
Wegener g.	2-3	9	2	7	2	1 6

1e PARTIE

Chicago	020 000 000-2 7 2
Montréal	000 120 30X-6 9 0

Pappas, Rodriguez (7) et Hiatt, Hundley (7); Wegener (2-3) et Bateman. LP-Pappas (6-5).

C-Bailey (17).

2e PARTIE

Chicago	401 202 020-11 15 1
Montréal	200 000 001- 3 7 1

Gura (1-1) et Hundley; Renko, Reed (4), Stoneman (6), Raymond (8) et Bateman. LP--Renko (6-8). C-Hickman (25), Staub (22).

ST-LOUIS (PA) — Le jeune Danny Frisella a fait ses débuts comme débutant dans les ligues majeures, hier soir, et il a remporté sa première victoire au monticule en conduisant les Mets de New York à un triomphe de 5-3 sur les Cardinals de St-Louis.

Frisella, dont la fiche est de 8-6, a fait 10 apparitions au monticule en relève, depuis le début de l'année. Hier soir, il a remplacé Gary Gentry au pied levé. Il a été relevé par Ron Tavlor, à la huitième manche.

New York	302 000 000-5 5 1
St-Louis	000 001 020-3 6 4

Frisella 8-6 Taylor 8 et Dyer; Carlton 6-15 Chlupsa 7 Linzy 9 et Torre.

PITTSBURGH (PA) — Les Pirates de Pittsburgh ont protégé leur mince avance en tête de la division Est de la Ligue nationale, hier soir, en infligeant une défaite de 4-0 aux Phillies de Philadelphie.

Luke Walker a limité les Phillies à deux maigres coups sûrs et Al Oliver a claqué un circuit bon pour deux points. Walker a retiré les 15 premiers frappeurs à lui faire face puis Jim Hotto a obtenu le premier coup sûr des Phillies, à la sixième manche.

Mike Ryan a suivi avec un autre simple mais Walker a forcé le frappeur de relève Rick Joseph a cogné dans un double jeu. Le jeu a permis à Bill Mazeroski d'établir un record de la Ligue nationale comme joueur de deuxième but lorsqu'il a réussi le 4,481e retrait de sa carrière.

Philadel.	000 000 000-0 2 1
Pittsb.	100 120 00x-4 7 0

Wise 9-9 Palmer 6, Wenz 8 et Ryan; Walker 8-3 et May. Cir: Oliver 11.

LIGUE AMERICAINE

MINNEAPOLIS-ST-PAUL (PA) — Jim Spencer a cogné deux circuits qui ont fait produire quatre points, hier soir, et les Angels de la Californie ont battu les Twins du Minnesota 7-5.

Spencer a amorcé un ralliement de trois points des Angels, à la huitième manche, avec son deuxième circuit de la soirée. Il avait cogné son premier circuit à la sixième manche. Mel Queen, le quatrième lanceur des Angels, a été crédité de la victoire, sa seconde en cinq présences au monticule.

Californie	000 102 031-7 13 2
Minnesota	040 001 000-5 11 0

Nurphy, Laroche 2 Fisher 4 Queen 2-3 7 et Azcue; Kaat, Hall 7 Perranoski 7-3 8 Williams 9 et Mitterwald. Cir: Cal Spencer 2-10.

CHICAGO (PA) — Ed Herrmann a cogné son premier "grand slam" depuis son arrivée dans les ligues majeures, il y a deux ans, et donné aux White Sox de Chicago la poussée victorieuse qu'ils avaient besoin pour triompher, hier soir, 9-3 des Brewers de Milwaukee.

Jim Magnuson, le gaucher recrue qui a commencé le match en blanchissant l'opposition pendant quatre manches, a remporté sa première victoire dans les majeures. Mais l'aide du lanceur de relève Danny Murphy lui fut nécessaire à la septième manche.

Milwau.	000 0001 200-3 5 1
Chicago	420 010 02x-9 9 0

Bradender 5-14 Humphreys 2 Brubaker 7 et Mc Nertney; Magnuson 1-2 Murphy 7 et Herrmann. Cir: Mil-Mil-Gil 1 Alvis 3; Chi-Herrmann 13 O'Brien 5.

BALTIMORE (PA) — Les Orioles de Baltimore ont rapidement compté deux points contre Sonny Siebert, à la première manche et ont triomphé facilement des Red Sox de Boston 3-0, hier soir.

Jim Palmer n'a accordé que trois coups sûrs à l'adversaire, dans la victoire. Palmer, le lanceur le plus productif des Orioles, a porté sa fiche à 16-7, ce qui égalise sa marque de l'an dernier. Il avait été absent pendant 42 parties, la saison dernière, en raison d'une blessure.

Boston	000 000 000-0 4 2
Baltim.	210 000 00x-3 9 0

Siebert 11-6, Wagner 8 et Satriano; Palmer 16-7 et May.

DETROIT (PA) — Don Wert a compté un point et participé à un autre, hier soir, aidant le lanceur Mickey Lolich à conduire les Tigers de Detroit à une victoire de 3-1 sur les Senators de Washington.

Wert a cogné un double pour ensuite croiser le marbre à la faveur d'un mauvais lancer du lanceur Joe Coleman.

Washington	000 000 010-1 7 1
Détroit	000 100 11x-3 6 0

Shellenback 6-4 Coleman 7 et Casanova; Lolich 10-12 et Freehan.

KANSAS CITY (PA) — Une performance de quatre coups sûrs au monticule par le lanceur Chuck Dobson a permis hier soir aux Athlétiques d'Oakland de triompher 4-1 des Royals de Kansas City.

Oakland	000-202 000-4 6 1
Kansas City	000 010 000-1 4 0

Dobson 13-10 et Fernandez; Drago 6-10 Burgmeier 8 et Kirkpatrick.

2e partie

Cubs 11 Expos 3

Chicago	ab	p	cs	pp
Kessinger ac	5	1	2	2
Beckert 2b	5	1	3	7
Williams cg	4	2	1	0
Smith 1b	1	0	0	0
Santo 3b	3	1	1	0
Popovich 3b	1	0	0	0
Hickman cg	6	2	2	3
Pepitone cc	2	0	1	1
James cc	2	1	1	0
Callison cd	4	2	2	2
Hundley r	4	1	2	1
Gura l	5	0	0	0
Total	42	11	15	10
Montréal	ab	p	cs	pp
Phillips cc	4	0	0	0
Staub cd	5	1	1	1
Sutherland 2b	4	1	1	0
Bailey cg	3	0	2	0
Laboy 3b	4	0	0	0
Bateman r	4	0	1	1
Boccabella 1b	3	1	2	1
Wine ac	4	0	0	0
Renko l	1	0	0	0
Reed l	0	0	0	0
Hahn fu	1	0	0	0
Nye l	0	0	0	0

Succès de l'Omnium de tennis de V'Ville

VICTORIAVILLE — Le plus prestigieux Omnium de tennis à être organisé à Victoriaville aura permis à Yvon Leblanc de remporter les honneurs des simples masculins en triomphant du détenteur du titre, Mike Carpenter par les pointages de 6—2, 6—1, dans la grande finale. Yvon avait atteint cette finale, en disposant de François Godbout en semi-finale par le compte de 6—1, 7—5, alors qu'en quart-de-finale Yvon Leblanc avait triomphé d'Henri Rochon. Il va s'en dire que la nomenclature prestigieuse des victimes d'Yvon Leblanc dans cet Omnium, rehausse certainement cette importante victoire.

Plus de 96 joueurs du Québec étaient inscris dans cette compétition, dont des représentants de Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Drummondville, St-Hyacinthe etc...

Dans le double masculin, le spectaculaire Henri Rochon faisait équipe avec Pierre Lambert de Victoriaville et cette équipe jouissait de l'appui et de l'enthousiasme de plus de 500 personnes qui assistèrent aux finales de l'Omnium. Henri Rochon a soulevé les applaudissements de la foule en plusieurs occasions par ses coups spectaculaires et sa présence "en scène". Cependant, ces deux favoris de la foule durent s'avouer vaincu contre le duo Jacques Hérisset et André Côté en trois sets, par le pointage de 7—5, 2—6, 7—5.

L'Omnium de Victoriaville était présenté pour la quatrième année consécutive et aura remporté un très grand succès grâce à la participation des meilleurs joueurs du Québec, à la collaboration de la Brasserie Molson, commanditaire de cet événement et au dévouement des organisateurs sous la direction de M. Charles Wilson, président de l'Association de tennis de Victoriaville, du travail de Pierre Lambert aux relations extérieures et du personnel du Service des Loisirs pour l'organisation des courts. Il est bien évident aussi que l'enthousiasme des spectateurs aura été un facteur important.

Il est déjà assuré que les deux vainqueurs de cette année, Andrée Martin et Yvon Leblanc seront de retour en 1971 à Victoriaville, pour la cinquième reprise de cet événement. Du côté masculin, Yvon Leblanc succède ainsi à Mike Carpenter, René Verrier et Pierre Lambert comme grand champion de l'Omnium de Victoriaville.

De son côté, Mike Carpenter, qui défendait son titre cette année avait eu raison de Jean Prévost au compte de 6—2, 7—5 en semi-finale et de Marc Blondeau de Québec en trois sets.

Du côté féminin, la championne du Québec Andrée Martin n'a eu aucune difficulté à remporter les honneurs en défaisant Hazel Harod de St-Hyacinthe 6—1, 6—0 en finale et de Lucille Milette en semi-finale. Mlle Martin a offert un jeu impeccable et il serait souhaitable qu'elle puisse obtenir autant de succès aux championnats canadiens cette semaine à Toronto.

Dans le double féminin, se sont Lucille Milette et Hazel Harod de St-Hyacinthe qui l'ont emporté en triomphant de Denise Dubuc et Louise Nadeau de Victoriaville.

R P M "STOCK CAR"

— Les amateurs de courses s'intéressent de plus en plus aux règlements; c'est pour cette raison qu'on a vu plusieurs centaines d'amateurs demeurés au Rebel après les épreuves dimanche dernier, afin de connaître sur place le verdict sur la voiture numéro 8 de Guy Leclerc.
— Gilles Dutilly, le plus vieux coureur sur piste en terre, causa une agréable surprise dimanche en remportant la première épreuve Sportsman.
— Pierre Lafrance semble avoir résolu ses troubles de suspension; il fit des tours en piste en un temps de 25 secondes dans l'épreuve principale.
— Jacques Lalancette pilote du L-P-L, sera à surveiller lors du prochain programme. Jacques a gagné un magnifique Free For All samedi soir à l'Autodrome Drummond.
— Est-ce que les mécaniciens de la voiture de Guy Leclerc auraient connu des ennuis dimanche? Le pilote était présent, mais la voiture manquait à l'appel....
— Paul Lavallée de l'équipe du 21, garde toujours l'équilibre de sa voiture, même dans un dérapage prolongé.
— Est-ce vrai que le populaire Camille Breton aurait l'intention de tout abandonner.
— M. Maurice Rousseau de l'Autodrome des Trois-Rivières, ne néglige rien pour présenter au public un programme de courses de premier choix chaque vendredi soir.
— Guy Pelletier, avec sa propre voiture Mr. X, commence à montrer sa réelle valeur; dimanche, il termina second dans la course principale.
— La voiture 240 propriété de John Murry, a présentement un nouveau pilote en M. Lajeunesse, un conducteur qui fera sûrement parler de lui d'ici peu.

Tournoi de balle-lente Molson à St-Hyacinthe

ST-HYACINTHE — La 3e édition du tournoi de balle-lente Invitation Molson, se déroulera de nouveau à Saint-Hyacinthe durant la fin de semaine de la Fête du Travail, comme le veut la coutume.

Plus de 12,000 personnes avaient assisté au tournoi l'an dernier, certainement l'un des plus beaux existants dans notre Belle Province. La Buvette de Sorel avait d'ailleurs remporté le championnat aux dépens du Normandin Construction de Longueuil.

Le sport de la balle-lente étant devenu fort populaire dans la région maskoutaine, on estime qu'une foule record assistera à cette compétition. On anticipe évidemment la participation de formations telles que, Letarte Transport de Drummondville, les Chevaliers de Sorel, le Normandin Construction, le Lorenzo Defoy ainsi que la formidable équipe de McKenzie Park (champion de trois tournois cette année.) Les Ambassadeurs de Saint-Hyacinthe seront définitivement de la partie.

Etant un tournoi Invitation, les organisateurs tenteront l'impossible afin que deux et même trois clubs américains soient à Saint-Hyacinthe à cette date, comme ce fut le cas l'an dernier avec la spectaculaire équipe de Popalini Fertilizers de Boston.

Un maximum de 32 équipes seront acceptées pour le tournoi. Donc, pour ceux qui seraient intéressés à s'y inscrire, ils n'ont qu'à communiquer avec M. Guy Rousseau, au numéro de téléphone: 774-7640.

les sports EN BREF... EN BREF

COPENHAGUE AFP — L'Union sud-africaine a été suspendue de la Fédération internationale de canoe-kayak, ainsi en a décidé, mardi, par 17 voix contre 7 et 3 abstentions, cette fédération internationale, à son congrès à Copenhague. Il est précisé que la suspension sera maintenue tant que les conditions actuelles d'apartheid ne changeront pas en Afrique du Sud. Le vote a eu lieu à bulletin secret.

ROY DOMINE LES FRAPPEURS DE L'INDUSTRIELLE-DOW

GRANBY — Les dernières statistiques de la ligue de balle-molle Industrielle-Dow démontrent que Jean-Louis Roy, du club Esmond, domine la colonne des frappeurs avec une intéressante moyenne de 550; Roger Savard, de l'hôtel Royal, est au 2è rang avec 534 et Gilbert Ladouceur, du Dufresne, en 3è avec 518. Chez les lanceurs, Réjean Veillette a récolté 10 victoires contre un seul échec. Voici les dernières statistiques compilées par M. Renald Côté, qui accomplit un travail formidable comme statisticien:

LIGUE INDUSTRIELLE DOW

Moyennes officielles
(basé sur 35 apparitions et plus)

NOMS	CLUBS	AB	CS	MOY.
Jean-Louis Roy	Esmond Mills	60	33	550
Roger Savard	Hôtel Royal	73	39	534
Gilbert Ladouceur	Dufresne A.B.	56	29	518
Bernard Roy	Dufresne A.B.	48	24	500
Réal Arès	Esmond Mills	61	30	492
Gilles Gobeil	Pioneer Electric	68	33	485
Denis Crack	Pioneer Electric	62	30	484
Rolland Arès	Esmond Mills	47	22	468
Richard Papineau	Dufresne A.B.	69	32	464
Richard Bernier	Burlington	59	27	458
Jules Béland	Keuffel Esser	46	21	457
Germain Côté	Hôtel Royal	69	30	435
Sylva Darcy	Keuffel Esser	62	27	435
Maurice Desroches	Burlington	53	23	434
Hilaire Doucet	Dufresne A.B.	65	28	431
André Matthieu	Keuffel Esser	54	23	426
Roma Boulerice	Dufresne A.B.	66	28	424
Ronald Landelle	Garage R. Bernard	43	18	419
Robert Doucet	Dufresne A.B.	48	20	417
Jacques Brodeur	Garage R. Bernard	73	30	411
Rejean Veillette	Dufresne A.B.	44	18	409
Réjean Couture	GaiLuRon	37	15	405
Jocelyn Durand	Hôtel Royal	62	25	403
Albert Gaboury	Hôtel Royal	70	28	400
Yvon Larocque	Dufresne A.B.	58	23	397
Jacques Décelles	Esmond Mills	71	28	394
Claude Côté	GaiLuRon	41	16	390
Paul Forand	Burlington	54	21	389
Gilles Deschambault	Burlington	70	27	386
Clément Choquette	Garage R. Bernard	37	14	378
Michel Blanchard	Dufresne A.B.	74	28	378
Réal Goyette	Esmond Mills	56	21	375
Normand Hardy	Pioneer Electric	49	18	367
Robert Mélançon	GaiLuRon	52	19	365
Pierre Papineau	Pioneer Electric	58	21	362
Denis St-Amand	Pioneer Electric	67	24	358
Philippe Dunn	Esmond Mills	48	17	354
John Brochu	Hôtel Royal	51	18	353
Serge Hardy	Dufresne A.B.	35	12	343
Jacques Lapalme	Esmond Mills	53	18	340
Albert Choquette	Garage R. Bernard	65	22	338
Denis Breton	Pioneer Electric	61	20	328
Jacques Brodeur	Keuffel Esser	49	16	327
Gerry Choquette	Garage R. Bernard	40	13	325
André Mongeon	Hôtel Royal	50	16	320
Pierre Chicoine	GaiLuRon	54	17	315
Gilles Duclos	Garage R. Bernard	51	16	314
Jean-Pierre Galipeau	Keuffel Esser	61	19	311
Sylvio Tremblay	Esmond Mills	58	18	310
Jim Nadeau	Esmond Mills	53	16	302
Roger Allard	Hôtel Royal	40	12	300

Statistiques individuelles

Le plus d'apparitions: Michel Blanchard, Dufresne A.B. 74
Roger Savard, Hôtel Royal 73
Jacques Brodeur, Garage R. Bernard 73

Le plus de coups sûrs: Roger Savard, Hôtel Royal 39
Jean-Louis Roy, Esmond Mills 33
Gilles Gobeil, Pioneer Electric 33

Le plus de circuits: Jean-Louis Roy, Esmond Mills 8
Albert Gaboury, Hôtel Royal 8
Jocelyn Durand, Hôtel Royal 7

Le plus de trois-buts: Jean-Louis Roy, Esmond Mills 4
Richard Papineau, Dufresne A.B. 4
Richard Bernier, Burlington 4

Le plus de deux-buts: Hilaire Doucet, Dufresne A.B. 7
Jacques Décelles, Esmond Mills 7
Réal Arès, Esmond Mills 7

LANCEURS
(basé sur le nombre de victoires)

NOMS	CLUBS	G.	P.	Moy.
Réjean Veillette	Dufresne A.B.	10	1	909
Jacques Lapalme	Esmond Mills	9	1	900
Jean-Guy Roy	Dufresne A.B.	6	1	857
Maurice Desroches	Burlington	4	1	800
Rolland Arès	Esmond Mills	4	1	800
John Brochu	Hôtel Royal	6	3	666
Roger Savard	Hôtel Royal	3	2	600
Albert Choquette	Garage R. Bernard	4	4	500

Au club Colombophile

GRANBY — Voici le résultat de la dernière course du club Colombophile de Granby:

1er	954	403	Picard & Morin	11	00	08
2e	960	58	Picard & Frères	11	05	46
3e	927	406	Picard & Morin	11	23	24
4e	984	399	Picard & Frères	11	59	35
5e	801	70	Picard & Frères	12	02	04
6e	997	63	Picard & Frères	12	08	16
7e	972	418	Picard & Morin	12	45	10
8e	923	408	Picard & Morin	12	45	10

Dans la ligue Bienfaisance

ST.JEAN (J.T.) — Au minigolf, dans la ligue Bienfaisance du Centre des Oeuvres de St-Jean, le club des Chevaliers de Colomb No 1 a conservé sa fiche immaculée, alors qu'il a remporté une 9e victoire consécutive, pour demeurer en première place avec une avance de 4 points sur le club Lions. Les Chevaliers ont défait la Caisse Populaire par la marge de 7 coups, 144 à 151. Michel Thibodeau a roulé un 70 pour les vainqueurs.

Grâce à une victoire remportée de justesse sur le Centre des Oeuvres, le club Lions s'est emparé seul de la deuxième position. Les Lions l'ont emportée 139 à 141, alors que le duo Normand Daigneault-Claude Laffage se distinguait. Daigneault a tourné une excellente ronde de 68, tandis que Laffage y allait d'un 71. Pour les perdants, Maurice Bouchard roulait un 68.

Dans une autre rencontre, le Club Aspa a facilement défait le Ozite, par 141 à 158. Jack Renaud a été la vedette du match, alors qu'il a complété les 18 trous en 67 coups, la meilleure partie de la soirée. Pour sa part, le Café N.D.A. a rejoint le Martin Nettoyeur en 8e position, en défaisant le Club Richelieu par 147 à 150. Gilles Dumont jouait un 71 pour les gagnants, et Me Yves Mayrand se distinguait chez les vaincus avec un 70.

Le club Optimiste a devancé le Martin Nettoyeur en le défaisant par 152 à 157. Jean-Guy Tremblay a joué un 71 pour les vainqueurs. La Chambre de Commerce a grimpé en 3e place avec un gain remporté aux dépens de la laiterie Samoisette, 148 à 163. Enfin, les Chevaliers de Colomb No. 2 ont remporté une victoire par 4 coups sur le Club Kinsmen, 151 à 155.

A la suite de ces rencontres, le classement est maintenant le suivant: Chevaliers de Colomb No 1 - 18 pts., Club Optimiste - 11 pts., Centre des Oeuvres et Chevaliers de Colomb No 2 - 10 pts., Martin Nettoyeur et Café N.D.A. - 9 pts., Club Aspa - 8 pts., Ozite et Club Richelieu 4 pts., Club Kinsmen et Laiterie Samoisette - 2pts. te - 2 pts.

Les dernières statistiques fournies par Me McNulty nous démontrent que Michel Thibodeau du Colomb No 1 domine toujours la liste des meilleures moyennes individuelles avec 70.2. Il est suivi par Jacques McNulty en 2e place avec 71.1 et de Normand Daigneault en 3e avec 71.6. Suivent les Jean-Guy Tremblay 72.3, Jack Renaud 73.1, Marcel Chalifoux 73.2, Noël Breault 73.4, Jean-Maurice Quintin 73.5 et Yves Mayrand 74.

Fairly a subi une fracture

MONTREAL — Des examens aux rayons-x ont démontré une fracture à la base du pied droit du joueur de premier-but Ron Fairly des Expos de Montréal. La fracture est au petit orteil et Fairly sera absent du jeu pour une période encore indéterminée.

Fairly a été blessé lorsqu'atteint d'un lancer à la 8ème manche de la partie entre les Expos et les Pirates de Pittsburgh lundi soir, au Parc Jarry.

La fracture a été démontrée lors d'un examen aux rayons-x hier après-midi.

Le pied droit de Fairly a été placé dans le plâtre pour une période d'au moins deux semaines.

Le directeur général Jim Fanning des Expos a dit que le nom de Fairly sera vraisemblablement placé sur la liste des joueurs blessés pour 21 jours.

La blessure est un dur coup pour Fairly et les Expos. Le solide joueur de premier-but s'acheminait pour connaître l'une de ses meilleures saisons dans le baseball majeur. Sa moyenne au bâton était de .284 avec 14 coups de circuit et 55 points produits au moment de la blessure.

Joe Kapp exigerait $250,000

MINNEAPOLIS PA — Les Vikings du Minnesota n'ont eu aucun entretien avec leur quart-arrière étoile qui n'a pas encore signé son contrat, Joe Kapp, ou l'un de ses représentants, depuis 10 jours, a fait savoir hier le gérant général Jim Finks.

Kapp, qui s'est prévalu de sa clause d'option, exigerait une somme de $250,000. par année, un contrat de quatre ans plus un boni de $250,000., selon les rapports.

Finks a nié que Kapp ait exigé plus d'un million de dollars, mais l'offre des Vikings n'a pas été divulguée.

"Une offre a été faite à Joe Kapp et elle a été rejetée", a révélé Finks.

"J'ai l'intention de discuter avec M. Cook dès que j'en aurai l'occasion"

Les activités au club de Farnham

FARNHAM — Voici les activités du club de chasse et de pêche de Farnham pour le mois d'août...

2 août 1970; Deuxième étape de tir à l'arc pour classement aux Jeux du Québec.

9 août 1970; Course annuelle de canots avec trophées.

10 août 1970; Assemblée régulière du mois avec films.

16 août 1970; Pique-nique annuel pour enfants des membres avec films et prix.

Il y aura également concours de tir aux pigeons d'argile et trophées.

23 août 1970; Tir aux pigeons tous les dimanches durant la belle saison.

Sport...brèves...sport

NORTH RUSTICO, I.P.E. PC — Un pêcheur de Montréal a pêché un flétan qu'on croit être le plus gros pris depuis 25 ans dans la région de Rustico, sur la rive nord de l'Ile-du-Prince-Edouard.

C'est lundi que M. Anton Winterlinck a pris le poisson de 130 livres.

Le championnat au club Nautique

ST-JEAN (J.T.) — La ligue de balle-molle des Vétérans de St-Jean a couronné ses champions de la cédule régulière 1970, alors que le tout a pris fin de façon assez sensationnelle, si l'on considère qu'il a fallu deux séries éliminatoires pour déterminer les détenteurs des 1ère et 2è places et des 4è et 5è positions.

Dans la série la plus importante, le Club Nautique a finalement eu raison du Restaurant Aux Délices pour se mériter les grands honneurs de la saison régulière. Le Nautique l'a emporté par 2 victoires contre une. Dans l'autre série, c'est la Galoche, qui s'est assuré les honneurs de la série, pour se classer au 4è rang devant le Sénécal Bar-B-Q.

Les séries de fin de saison débutent donc cette semaine, et dans la série A, le Club Nautique disputera la victoire au club Galoche dans une classique 3 de 5. Le gagnant passera directement à la finale du circuit Michel Desrochers. Dans les autres séries, il s'agit d'un 2 de 3. Dans la série B, le Restaurant Aux Délices et le Sénécal Bar-B-Q en viendront aux prises, et dans la série C, la Gaieté Française est favorite pour éliminer la Base-Aviation.

Les dernières statistiques de la ligue démontrent également que le combatif Jean-Noël Audette a terminé en première position des frappeurs de la ligue, en conservant l'excellente moyenne de .545. Il a également frappé le plus grand nombre de coups sûrs avec 43. Onil Rousseau du Galoche le suit en deuxième place avec une moyenne de .468.

Chez les lanceurs, Gilles Pinard a conservé la meilleure moyenne, soit .733, grâce à un record de 11 gains contre 4 échecs. Charles Fortin vient au deuxième rang avec un dossier de 13 victoires contre 5 défaites pour .723.

LES 10 MEILLEURS FRAPPEURS:

Jean-Noël Audette (Gaieté)	.545
Onil Rousseau (Gal.)	.468
Marcel Duclos (Séné.)	.458
Pascal Farella (Dél.)	.448
Denis Huard (Naut.)	.438
André Laberge (Gaieté)	.424
Pierre Savoie (Séné.)	.417
Claude Clouatre (Dél.)	.417
Jacques Deslauriers (Naut.)	.387
Gilles Laberge (Naut.)	.375

LES LANCEURS:

Gilles Pinard (Dél.)	11	4	.733
Charles Fortin (Naut.)	13	5	.723
Georges Roy (Gaieté)	8	5	.615
Ben Trahan (Gal.)	7	7	.500
Yves Lefloch (Sén.)	6	6	.500
Jean-Marie Lafond (Sén.)	3	3	.500
Jacques Trahan (Dél.)	4	2	.666

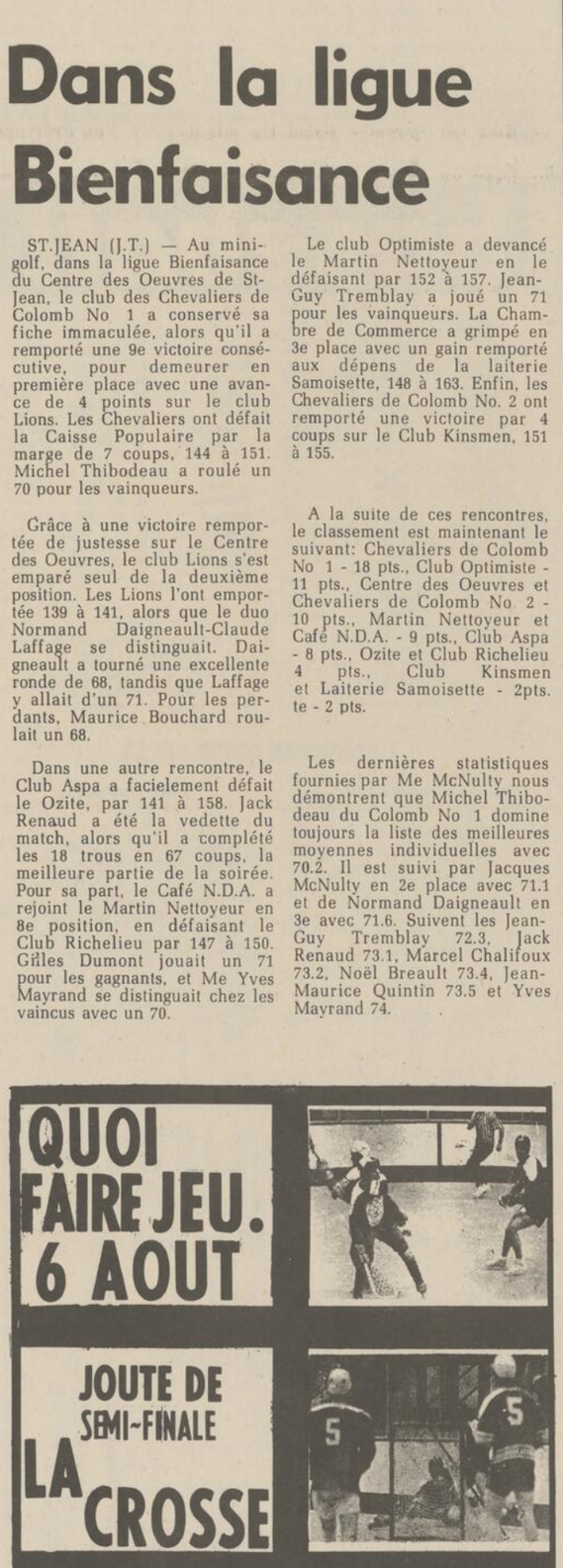

Madame

Pour résoudre le dilemne mini-maxi, portez le pantalon cet automne...

NEW YORK (PA) — Si vous ne savez pas quelle longueur de jupe porter, achetez des pantalons. Il semble du moins que c'est là la théorie des premiers clients de la mode d'automne.

Les pantalons sont le vêtement d'automne qui se vend le mieux actuellement, affirment plusieurs marchands d'un bout à l'autre du pays.

Les clients ne sont pas en extase devant la jupe à mi-jambe et ne demandent pas non plus la mini jupe courte. Tout au plus acceptent-ils une jupe au niveau du genou ou légèrement plus bas. Mais on n'a noté aucune tendance particulière pour une longueur déterminée. Mais on a remarqué que les femmes achètent toutes les sortes de pantalon et spécialement ceux portés avec la blouse midi.

Un marchand de Boston a déclaré que parmi le petit nombre de vêtements d'automne qu'il avait vendus jusqu'ici les pantalons étaient ceux qui avaient le plus intéressé ses clientes.

Sauf quelques exceptions, c'est aussi l'opinion des marchands de Chicago, d'Atlanta, de Dayton, de Dallas, de Los Angeles et de New York.

Les vêtements d'automne arrivent maintenant en quantité dans les magasins. Des marchands rapportent qu'ils ont déjà en mains les deux-tiers de leurs marchandises d'automne et qu'ils ont annoncé beaucoup les vêtements longs. Mais les ventes sont encore faibles presque partout.

Les marchands croient qu'ils auront de meilleurs indications sur la longueur des vêtements au cours des mois d'août et de septembre. Ils s'attendent que les jupes descendant plus bas que la mi-jambe qui ont été montrées lors des expositions de mode de Paris donneront une poussée aux vêtements longs aux Etats-Unis.

En voiture...

Les femmes du monde, ne se sont pas encore prononcées sur la longueur des jupes qu'elles porteront cet automne. Quelques groupes se disent outragés de la création d'une telle mode, à base de midi et de maxi, quelques autres semblent en faveur, et il y a toujours la majorité silencieuse... Nous vous proposons, en manière de solution, cet ensemble de "knickers" et maxi veste, en tergal gris et brun. La blouse est de satin broché brun, le modèle est de Margit Brant. (Photo Gunnar Larsen)

L'Association des Consommateurs du Canada

Opinions et nouvelles

On s'inquiète énormément de l'empoisonnement de nos eaux par les phosphates contenus dans les détergents synthétiques. Ce n'est pas sans raison car des autorités compétentes ont démontré que les phosphates déversés dans nos lacs et rivières sans traitement préalable accroissent la pollution de l'eau.

Certes, ils ne constituent qu'un facteur parmi d'autres, mais un facteur important et nous avons l'espoir que bientôt des lois viendront en diminuer la teneur dans les détergents.

Entre-temps, l'Association des Consommateurs du Canada croit que le grand public devrait mieux comprendre de quelle façon les détergents accentuent la pollution des eaux.

Tous les détergents fabriqués au Canada contiennent ce qu'il est convenu d'appeler un élément bio-dégradable. Cet élément facilite le morcellement des détergents lors de leur traitement dans les usines d'épuration municipales, d'où compression des frais et suppression de la mousse quand les eaux usées sont déversées dans les cours d'eau.

Mais il n'en faut pas conclure que tous les agents de pollution en ont été supprimés. Le problème de l'action des phosphates demeure entier.

Les détergents comme ceux que nous utilisons pour la lessive contiennent, en effet, des phosphates qui ont la propriété de tenir la saleté en suspension et de l'empêcher de se déposer de nouveau.

Mais lorsque ces phosphates envahissent un cours d'eau en quantité excessive, il s'ensuit une prolifération des algues qui épuisent les réserves d'oxygène contenues dans l'eau. Alors, celle-ci se corrompt.

Pour remplacer ces phosphates, rien n'a encore été trouvé qui soit entièrement satisfaisant. Les fabricants poursuivent leurs recherches dans ce domaine. Aux Etats-Unis, cependant, on a lance sur le marché, avec succès, un produit dans lequel une partie du phosphate a fait place à une substance non nutritive.

Présentement, le meilleur moyen de régler le problème est d'utiliser le savon plutôt que les détergents.

Ce recours au savon n'étant pas toujours possible avec certains appareils, une expertise a été faite par un groupe de l'Université de Toronto afin d'établir la teneur en phosphates de douzaines de produits.

L'Association des Consommateurs du Canada étant désireuse de faire connaître la nature exacte du problème que posent les phosphates, elle a publié un numéro spécial de sa revue, "Le Consommateur consacré à cette expertise.

On peut s'en procurer un exemplaire gratuit en écrivant à L'Association des Consommateurs du Canada, 100, rue Gloucester, Ottawa 4. Veuillez indiquer sur votre enveloppe ou votre carte: "Pollution".

Un nouveau visage

Patricia Taylor
auteur d'articles parus dans
le Guardian, Londres.

L'image moderne de la jeune fille britannique se modifie en abordant les années 70 mini-jupes et longs cheveux, loin de disparaître, cèdent cependant le pas, peu à peu, à la nouvelle mode des jupes longues et de ses charmes retrouvés. Et comme le visage change inexorablement avec la mode, les grands yeux de poupée et les lèvres pâles disparaissent aussi à mesure qu'on s'éloigne des années 60.

La jeune fille de maintenant est à la recherche d'une féminité et d'un romantisme qui s'allieront à sa nouvelle silhouette. Les fonds de teint tendent aux nuances crémeuses claires, doucement pastel et discrètes qui lui donneront un air de fragile féminité mais, n'en doutons pas, le soleil d'été invitera beaucoup de jeunes à choisir, pour un temps, les gels bronzants transparents.

Le maquillage des yeux se fait lui aussi subtil. On constate en particulier une tendance à l'utilisation de deux ou trois teintes qui se succèdent en se fondant sur la paupière, avec un peu de couleur sous l'oeil pour lui donner une rondeur innocente. On voit beaucoup de fards luisants, mais rien de franchement brillant. Les nouveaux fards à paupières nacrés ont une texture et une couleur extrêmement délicates qui donnent aux yeux une douceur limpide.

La recherche du naturel a presque banni les cils de poupée franchement artificiels des dernières années. Les fabricants mettent l'accent sur les faux cils de longueur plus normale, délicatement fins ou groupés en petites pointes. Une société offre un écrin de quatre types différents qui se présentent sous forme de bandes dont on peut couper juste la longueur nécessaire pour allonger un peu les cils naturels ou donner un frémissement séduisant au coin de l'oeil.

Des teintes plus soutenues de rouge à lèvres font leur apparition sur les comptoirs. Les teintes chaudes sont surtout rose et corail mais Leichner offre un rouge vif coquelicot et Mary Quant - toujours audacieuse - ses nouvelles nuances "prunes et groseilles" qui rappellent une ère oubliée.

Les coiffeurs s'intéressent beaucoup à la mode car les longs cheveux dénoués sont maintenant franchement démodés avec des jupes longues. Personne ne joue les dictateurs en prétendant imposer telle ou telle longueur. Mais certains coiffeurs raccourcissent les cheveux longs en dégradé autour du visage et un peu sur le haut pour leur donner plus de gonflant, de mouvement, et pour équilibrer les volumes. D'autres affirment que, le jour, les cheveux longs doivent être enroulés et ondulés ou bouclés, un peu dans le style 1900, pour faire valoir les nouvelles longueurs de jupes.

Aucune révolution durable ne s'est jamais faite en un jour. Les industries de la mode et de la beauté acceptent donc le fait qu'un été chaud renversera les tendances momentanément et que, bronzées et jambes exposées, les jeunes filles feront à leurs micro - mini-jupes un dernier adieu nostalgique et prolongé.

Bernadette Devlin, toujours en prison demeure active...

LONDRES (AFP) — Bernadette Devlin occupe le temps de loisir forcé qu'elle passe actuellement dans le pénitencier d'Armagh, en Irlande du Nord, en travaillant à la rédaction d'un nouveau livre qui décrira précisement sa vie de prisonnière, croit savoir le quotidien londonien du soir Evening Standard.

La jeune députée de l'Ulster militante du mouvement pour les droits civiques, purge à Armagh une peine de six mois de prison pour ses activités lors des émeutes de Londonderry au mois d'août 1969.

Bernadette Devlin a déjà écrit un livre intitulé: "Mon âme n'est pas à vendre" (The Price of My Soul). Il a été publié l'an dernier et a obtenu un vif succès de libraire: 100,000 exemplaires ont été vendus en Grande-Bretagne, et 40,000 à l'étranger.

Le règlement pénitentiaire britannique interdisant aux condamnés toute relation écrite sur leur vie en prison durant leur incarcération, le non-respect de ce règlement risque de faire perdre à Miss Devlin le bénéfice éventuel d'une réduction de peine.

Ligne 70

Visage et mode vont toujours ensemble et une "allure 1970" se dessine peu à peu pour remplacer le visage de poupée aux lèvres pâles des dernières années. Voici le visage de 1970 tel que le conçoit Alan Spiers pour mettre en valeur la nouvelle mode "midi".

votre horoscope

BELIER ♈ du 21 mars au 20 avril

C'est une semaine plutôt défavorable où vous risquez d'agir à contre-temps, parce que trop rapidement. Remettez à plus tard ce que vous avez à faire.

TAUREAU ♉ du 21 avril au 20 mai

Semaine où il faut faire attention à votre nervosité, à vos décisions brusques, impulsives, irréfléchies.

GEMEAUX ♊ du 21 mai au 21 juin

Semaine où il faut déconseiller toute initiative brusque, impulsive, aventureuse et téméraire.

CANCER ♋ du 22 juin au 22 juillet

Agissez avec opportunité; les choses demandant de la patience et de la persévérance seront favorisées.

LION ♌ du 23 juillet au 23 août

Semaine très intéressante. Vous pourrez faire preuve de liberté dans vos initiatives comme dans vos réalisations.

VIERGE ♍ du 24 août au 22 sept.

Semaine un peu contradictoire où vous n'aurez pas trop de votre activité, de votre combativité pour compenser certains délais, certains retards

BALANCE ♎ du 23 sept. au 23 oct.

Vous risquez d'agir trop vite, trop rapidement, mais il y a un facteur de chance dont il faudrait savoir profiter.

SCORPION ♏ du 24 oct. au 22 nov.

Semaine où tout ce qui demandera du temps, de la patience, de la persévérance, de la ténacité, sera favorisé. Il faut maintenir les positions acquises.

SAGITTAIRE ♐ du 23 nov. au 21 déc.

Il faut faire une analyse lucide et logique de ce qui est atteignable et de ce qui ne l'est pas et agir en conséquence.

CAPRICORNE ♑ du 22 déc. au 20 janv.

Il faut vous méfier des projets professionnels ou sentimentaux que vous voudriez réaliser trop brusquement et trop rapidement.

VERSEAU ♒ du 21 janv. au 19 fév.

Semaine plutôt médiocre, le destin pouvant souvent opposer des obstacles, des délais aux projets que vous voudriez réaliser.

POISSONS ♓ du 20 fév. au 20 mars

C'est une semaine où l'intuition, l'initiative, l'originalité, pourront donner des résultats importants.

Plus que pratique

La combinaison-pantalon a tout pour elle, particulièrement lorsqu'elle est en double-jersey texturé Fortrel. Elle se porte facilement et reste parfaite même après une journée active. Majdell la voit avec piqûres et boutons contrastés.

L'entretien du réfrigérateur en été

Il faut prendre plus de soin de son réfrigérateur en été qu'en toute autre saison. Pourquoi? Tout simplement parce qu'on y conserve plus d'aliments à forte odeur, par exemple, le melon, les belles tomates mûres, les pêches juteuses, la ciboulette, etc. Plus ils sont à point et plus les fruits et les légumes sont parfumés; il faut alors les envelopper dans une feuille d'aluminium, du papier ciré ou des sachets de polyéthylène avant de les ranger. Mais, bien souvent, quand on revient de faire le marché, on se sent pressé de vaquer à d'autres tâches et on néglige ces précautions. D'où la nécessité de laver fréquemment le réfrigérateur pour le débarrasser d'odeurs indésirables, et l'arrière-goût qu'ont emprunté certains aliments comme le lait, le beurre ou les oeufs.

Si vous suivez les conseils des manufacturiers de réfrigérateurs, vous nettoierez le vôtre avec de l'eau chaude additionnée de bicarbonate de soude, un produit alimentaire sûr, qui nettoie et désodorise parfaitement.

Voici comment procéder méthodiquement. Videz le réfrigérateur et, au besoin, faites-le dégeler à fond. Rappelez-vous aussi que si votre réfrigérateur n'est pas muni d'un dispositif de dégivrage automatique il vous faudra le dégeler beaucoup plus souvent en été, parce qu'on ouvre fréquemment la porte du réfrigérateur pour y prendre des glaces et boissons rafraîchissantes. Lavez ensuite l'intérieur avec une éponge mouillée dans une solution de bicarbonate, à raison de trois cuillerées à soupe de bicarbonate de soude par pinte d'eau chaude. Faites tremper les bacs et autres petits accessoires amovibles dans l'évier, dans une solution de bicarbonate. Pendant ce temps, brossez les clayettes avec la même solution et au besoin, frottez les tâches rebelles avec un peu de bicarbonate en poudre; il n'égratigne absolument pas.

Quant aux bacs à glace, le mieux est de les rafraîchir au fur et à mesure que vous les remplissez. Saupoudrez un peu de bicarbonate dans le bac, essuyez-le avec une éponge humide, rincez une ou deux fois et emplissez-le d'eau ou de jus de fruit, au goût.

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS

FLEURS
POUR
NAISSANCE . MARIAGE
HOPITAL . RECEPTIONS
MORTALITE

Mme Gilberte Loiselle
• FLEURISTE •
342 PAPINEAU
GRANBY
TEL.:
378-1191

Crampes? Nausées? Diarrhée?

L'Extrait de fraises des champs du Dr Fowler apportera un soulagement doux et efficace à ces malaises. Ce produit a été expérimenté avec succès par 6 générations de Canadiens. Vous vous devez de veiller à la bonne santé de votre famille. Alors, demandez l'Extrait de fraises des champs du Dr Fowler.

EXTRAIT de fraises des champs du Dr FOWLER

flash

FEMININ

ST-JEAN

FILLES D'ISABELLE - - Toutes les Filles d'Isabelle de St-Jean, qui doivent des contributions, sont priées de payer leur dû chez Mlle Dupuis, le soir, à 19 A St-Jacques, ou chez Mlle Lyon, à 130 St-Paul en tout temps.

ROXTON FALLS

PROCHAINS MARIAGES - - M. Norbert Proulx, fils de feu M. Normand Proulx et de Martha Lamarche, de Maricourt, épousera Mlle Monique Cordeau, fille de M. et Mme Hervé Cordeau (Marie - Berthe Dermes) de Roxton Falls.

- - M. Paul-Aimé Gagné, fils de M. et Mme Gérard Gagné, (Ida Daigle), de St-Joachim, épousera Mlle Ginette Plante, fille de M. et Mme Roland Plante (Thérèse Pépin), de Roxton Falls.

BAPTEMES - - Bernier, Marie, Nathalie, Maryse, fille de M. et Mme Roch Bernier (Simone Lussier), de Roxton Falls. Les parrain et marraine sont M. et Mme Normand Auclair (Thérèse Lussier), oncle et tante de l'enfant, de Windsor Mills.

- - Roy, Joseph, Stéphane, Daniel, fils de M. et Mme Jean-Guy Roy (Rollande Genest). Les parrain et marraine sont M. et Mme Jean - Marc Nadeau (Fernande Roy), oncle et tante de l'enfant, de Charlesbourg.

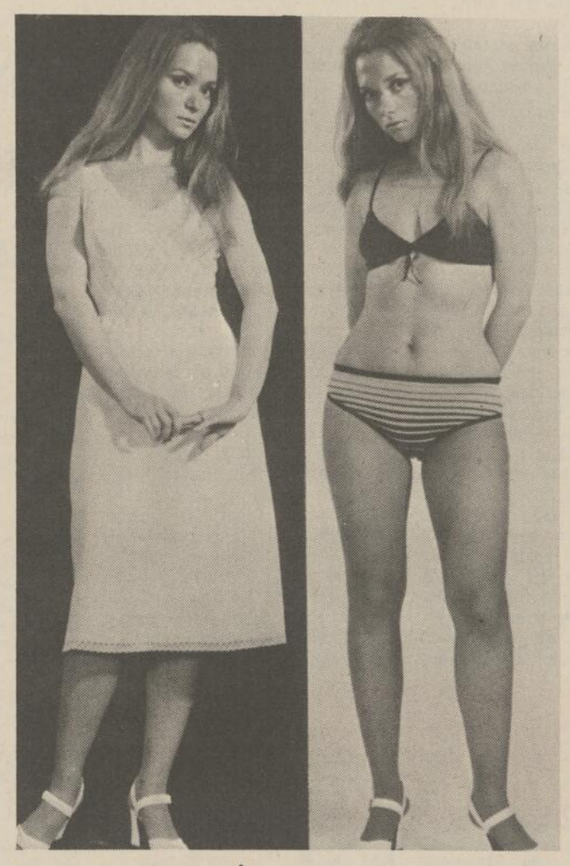

Les nouveaux dessous

Les modes nouvelles dans le domaine des sous-vêtements féminins conviendraient parfaitement à la plage. A droite, un soutien-gorge et une culotte qui ressemblent plus à un bikini qu'à des dessous. A gauche, un jupon de longueur midi qui démontre que cette longueur sera définitivement adoptée pour les robes d'automne.

Un artifice plaisant

Les adolescentes n'ont pas perdu leur goût pour les faux cils. Pour les appliquer, baissez les yeux vers le miroir et utiliser une pince à épiler.

A propos de l'étiquetage des nouvelles eaux gazeuses de régime

Seuls les capsules et les cartons portent les renseignements exacts. Lisez soigneusement ces étiquettes, car si les produits sont exempts de cyclamates, ils ne sont pas nécessairement exempts de sucre.

L'étiquette des eaux gazeuses de régime porte deux déclarations: l'une précise si le produit contient du sucre ou non et l'autre indique la teneur en calories de la boisson.

Les fabricants d'eaux gazeuses de régime ont été autorisés à épuiser leurs stocks de bouteilles réutilisables, mais on a exigé qu'ils utilisent de nouvelles capsules et qu'ils placent des étiquettes spéciales sur les cartons. Celles-ci précisent la présence de sucre et l'absence de cyclamates.

Les renseignements les plus justes sont donc inscrits sur la CAPSULE et non sur la bouteille. La teneur en calorie, la présence de sucre et l'absence de cyclamates doivent figurer sur la CAPSULE. Pour l'instant ignorez ce qui est écrit sur la bouteille elle-même, c'est la capsule qui a raison.

Du puits de pétrole à l'art chinois...

NEW YORK (PC)—En 1964, Theo Grewer se rendit compte que le forage d'un puits de pétrole n'était pas un travail de femme.

Elle eut l'idée de se lancer dans une nouvelle carrière en visitant une exposition d'estampes chinoises dans le Chinatown de Vancouver.

Mlle Grewer, de Vancouver, présente actuellement ses oeuvres à la première exposition annuelle d'art international qui se tient à New York, jusqu'à dimanche.

Au cours d'une interview dans la métropole américaine, elle a expliqué sa décision de quitter l'entreprise pétrolière pour s'adonner à des activités plus féminines.

"En voyant l'exposition d'art chinois, j'ai éprouvé une attirance m'indiquant le chemin à suivre", a-t-elle commenté.

Deux semaines plus tard, elle se rendait à Hong Kong pour étudier l'art chinois. Elle y retourna à six reprises depuis qu'elle avait commencé ses cours auprès du professeur Chao Chao-an, auteur de l'exposition qu'elle avait vue à Vancouver, en 1964.

Pour les amateurs de rythmes latino-américains...

NEW YORK (PA) — Une Newyorkaise qui occupe le poste de disc jockey, a une prédilection pour les rythmes latino-américains.

Madame Gilbert Godrey, connue de ses auditeurs sous le nom de Pru Devon, a visité l'Amérique latine pour en connaître davantage sur la musique de ces régions.

Son émission radiophonique hebdomadaire est diffusée depuis 1947. Elle fait tourner des disques de musique folklorique, souvent peu connus, et utilisant parfois d'anciens instruments, ainsi que des enregistrements de musique plus contemporaine venant du Mexique.

Au cours du programme elle raconte des anecdotes et donne aussi des renseignements concernant ce genre de musique et les divers instruments.

Détective au féminin...

TORONTO (PC)—Au service de police du Toronto métropolitain, on a annoncé que Joan Coppin, seule femme détective de l'escouade, et une experte dans les cas de fraudes, a été promue au rang de sergent dans la section des agents en uniforme.

Mlle Coppin, âgée de 39 ans, membre de la police depuis 1955, aura pour tâche de coordonner les différents secteurs du bureau chargé de la délinquance juvénile.

ATTENTION!

JEUNESSE ÉTERNELLE AVEC
Lady Vison
VENDEUSES REPRESENTANTES DEMANDEES POUR LES PRODUITS Lady Vison
Matériel fourni par la compagnie. Aucun déboursé à faire. Expérience non requise; doit être active. Temps plein ou partiel.
S'adresser à 244, rue Bouchard, appt 3
Granby, Qué. Tél. 378-9121
Pierre Messier, gérant

VINAIGRE LION GAL. 59¢
STEAK de BOEUF Dans la ronde tranché complète lb. 99¢
SUCRE 10 LB. 99¢
BOEUF HACHE frais 3 lb. 1.49
SOUPE AUX TOMATES AYLMER 10 ON. 8 pour $1.00
ROTI DE LARD non trimé lb. 49¢
ANDRE LEROUX
Boucher - Epicier - Licencié
334 Principale Granby 378-4626

MOTS CROISES

PROBLEME 681

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	Y	R	O	S	C	A	P	H	E		C
2			V				I	O			S	A
3	I	C	H	I	V	O	R	E			C	A	B
4	D	A	N	D	I	N	E	R			E	L	A
5	E	B	E	D				R	A		A	L
6	N	E	Z		E				F	N	A	I	L
7	T	L		I	O	D	E			P	U	R	E
8	I	L	E	T		U		T	E		E	R
9	F	E	R		M	C	N	E	R	E		O
10	I			J	I		I		E		J	
11	E	N	C	E	N	T	A	I			R	E
12	R	E		C	A	B	I	L	L	A	U	D

PROBLEME 682

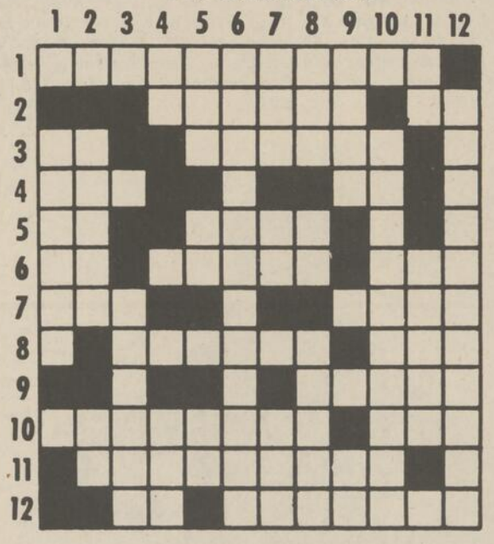

HORIZONTALEMENT

1 — Lenteur à se décider.
2 — Etat d'une personne qui a perdu la vue. — Ancienne note.
3 — Deux consonnes. — Poltron.
4 — Limpidité des pierres précieuses. — Voyelles jumelles.
5 — Monsieur (ab). — Gras, potelé.
6 — Fleuve de Russie. — Argent caché. — Début de "rouleau".
7 — Partie opposée au tranchant. — Choc subit de deux corps.
8 — Cas fortuit. — Presque "utile".
9 — Bois détruit ou endommagé par le feu.
10 — Esprit céleste chez les juifs et les chrétiens. — En "salade".
11 — Vétérinaire qui s'occupe spécialement des chevaux.
12 — Interjection qui marque le dédain. — En proie à la peur.

VERTICALEMENT

1 — Hors de mode.
2 — Nom d'une ancienne actrice de l'écran. — Interjection.
3 — Officier d'administration qui représente la Couronne.
4 — Deux consonnes. — Sorte de petite pomme.
5 — Lettres de "cruel". — Particule qui donne plus de force à l'affirmation ou à la négation. — Consonnes jumelles.
6 — Collection de portraits d'hommes célèbres.
7 — Lettres de "gui". — Note de musique. — Petite pomme rouge (lettres mélangées).
8 — Lettres de "nation". — Ancienne note. — Grand poète italien.
9 — Eventé. — Petit cours d'eau.
10 — Voler sur une voie publique.
11 — Possédé. — Instrument de travail.
12 — Mauvaise plaisanterie.

eve 70

par Marie-Claude

"Le véritable héroisme consiste à être supérieur aux maux de la vie".
(Napoléon)

UN MENU:
Poireaux à l'huile
Soles frites
Riz
Fromage
Meringues à la crème

LE PLAT DU JOUR
POIREAUX A L'HUILE

Pour 4 personnes, 2 lb. de poireaux, gros sel, vinaigrette (vinaigre, 2 cuillerées à soupe - Huile, 6 cuillerées à soupe, sel et poivre). Faites bouillir une grande marmite d'eau salée et retirez les grosses feuilles trop vertes des poireaux; fendez-les jusqu'a quelques centimètres du pied, lavez - les soigneusement, ficelez - les par petites bottes avec un gros fil blanc; plongez-les dans l'eau en ébullition; laissez bouillir de 20 à 30 minutes, égouttez-les bien en pressant un peu au besoin; déficelez dans un plat et servez tiède arrosé de vinaigrette.

LE CONSEIL DU CORDON BLEU

- - pour laver les poireaux plus facilement, fendez leurs tiges en quatre de toute la longueur de 10 centimètres à partir du pied jusqu'en haut.

QUESTIONS DE SANTE ET DE BEAUTE

Plusieurs lectrices me demandent: "Quels sont les sports particulièrement favorables pour les femmes?"

- la marche avec respiration rythmée et en position décambrée, bras décollés par un bâton passé sous les bras, le ventre rentré;
- le golf également très bon a lès mêmes qualités que la marche, il décontracte;
- le cyclisme sans compétition qui fait travailler les abdominaux, les fessiers, les jambes sans les raccourcir; attention, on peut forcer le coeur en côte, si l'on ne sait pas respirer; cyclisme et marche qui n'exigent pas d'à coups violents augmentent la ventilation pulmonaire sans fatiguer le coeur;
- la voile excellente pour la forme, la souplesse, sans aucun inconvénient;
- l'escalade des rochers sport complet, remède pour le remodelage des muscles en position d'élongation; 20/20 aussi au volley-ball et à tous les jeux de ballon, profitables à tous points de vues et qui n'abîment rien.

LE TEMPS DES VACANCES

Certains hommes arrivent en vacances dans un état de nervosité ou d'abattement tel, que le premier bain de mer ou de soleil leur portera le coup de grâce. Il faudrait toujours obliger votre mari à voir son médecin avant de partir; lui seul peut lui prescrire la dose exacte de repos, de vitamines, d'activités ou de calmants nécessaires pour vivre des vacances bénéfiques et euphoriques.

VOTRE BEAUTE

Pour la fraîcheur de votre teint:

- - on a toujours empiriquement utilisé les fruits pour la santé et la beauté; mais on connaît maintenant leurs composants; on sait pourquoi et comment chacun exerce une action propre qui complète leurs vertus communes; vous pouvez donc choisir ceux qui vous conviendront le mieux.

en lotion: chaque matin mélangez un peu de jus de fruit et de lait cru ou d'eau pure par moitié; bassinez le visage, laissez en contact quelques minutes, puis rincez.

en masque: chaque semaine appliquez la pulpe réduite en bouillir homogène avec les doigts sur une gaze, ou le jus au pinceau ou au coton; en deux ou trois couches; gardez une vingtaine de minutes, rincez à l'eau douce.

Canapés aux crevettes

CANAPES AUX CREVETTES
1/2 lb de crevettes crues, décortiquées et nettoyées
1 boîte (5 onces) de châtaignes d'eau Chun King, égouttées
3 cuil. à table d'échalote ou d'oignon vert, hachés finement
1/2 cuil. à thé de racine de gingembre râpée, ou de gingembre en poudre
1 oeuf, légèrement battu
2 cuil. à thé de fécule de maïs
1 cuil. à thé de sherry
1 cuil. à thé de jus de citron
1 cuil. à thé de sel
6-8 tranches de pain, rassis de quelques jours
Huile pour grande friture

On peut utiliser des crevettes fraîches ou des crevettes congelées puis dégelées; il importe cependant qu'elles soient bien asséchées, car un excès d'humidité diluerait la sauce. Hacher finement les crevettes et les châtaignes d'eau, à l'aide d'un couperet, d'un couteau ou des ciseaux de cuisine.

Ajouter l'échalote, le gingembre et l'oeuf. Ajouter ensuite la fécule de maïs et les autres assaisonnements; incorporer le tout.

Enlever la croûte du pain et couper chaque tranche en quatre carrés ou triangles. Tartiner avec la préparation aux crevettes. Chauffer l'huile à 375 degrés F. (ou jusqu'à ce qu'une bouchée de pain y brunisse en 30 secondes environ). Mettre les canapés aux crevettes dans une écumoire pour les plonger dans la friture chaude; faire frire jusqu'à couleur dorée, en les tournant une fois. Egoutter sur du papier essuie-tout et servir chaud.

Pour servir les canapés en guise de lunch, prendre des tranches de pain entières, les tartiner de garniture aux crevettes et les faire frire sans les couper.

La recette donne 24 à 32 canapés de hors-d'oeuvre ou 6 à 8 canapés-repas.

NECROLOGIE

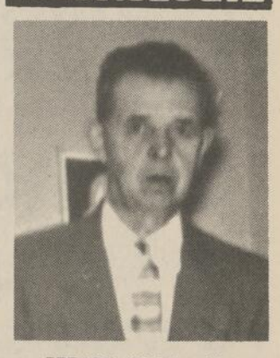

BEDARD (M. Misraël)

A Granby, le 5 août, à l'âge de 87 ans est décédé M. Misraël Bédard époux de feu Orize Lussier et demeurant au 331 de la rue Robinson-sud, à Granby. Les funérailles auront lieu le samedi 8 août 1970. Le convoi funèbre partira de la nouvelle Résidence funéraire J.A. Lesieur, 855, rue Principale, pour se rendre à l'église Assomption où le service sera célébré à 2 heures 30. L'inhumation se fera au cimetière de la rue Dufferin. Le défunt laisse dans le deuil sa fille by et son petit-fils M. Pierre Dextraze, de Montréal. Lui survivent ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. Olivier Bédard, de Sainte-Angèle de Monnoir; M. et Mme Ozé Bédard, de Granby; M. et Mme Léo Bédard, de Granby; M. et Mme Adélard Forget (Rose), de Granby; M. et Mme William Bédard, de St-Albans, Vermont; M. Stanislas Lussier, de Bromont, ainsi que de nombreux neuveux et nièces.

Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard
LTEE
Salons Funéraires 223 Principale 170 Dufferin
Ambulances - Lits de malades
Bur.: 225 Principale, Granby
372-4498 — 372-3422

J.-A. Lesieur Enr.
Directeur de funérailles
Service d'ambulances
Résidences funéraires modernes
255 Principale
855, Principale
Bureau: 1, rue Paré
Granby, P.Q. Tél. 372-3309

C'EST UN MONUMENT...
de votre choix, qualité impeccable, de couleur intarissable, sculpté à la main à un prix modique, que vous trouverez chez:

André Ménard, prop.
451 Dufferin Granby

GRANBY GRANITE Enr.
représentant autorisé Rock of Ages la plus importante industrie de monuments de la province.
372-7729

Télévision

7:00 (3) • CBS Morning News
(5) • Today (2 h.)
7:30 (10) Mire et musique
7:40 (10) Bonjour
7:45 (10) Les p'tits bonshommes
7:50 (3) • Morning Report
(8) News
7:55 (3) • CBS Morning News
8:00 (3) • Captain Kangaroo
(8) • Farm and Home
Mercredi U.S. Farm Report
(10) • C'est parti
8:25 (7) •
Lundi, jeudi, vendredi : Extension Service. Mardi : Library News. Mercredi : Social Security.
8:30 (4) (13) Mire et musique
(8) •
Lundi : Dudley Do Right
Mardi : Discovery. Mercredi : Spiderman. Jeudi : Bullwinkle.
Vendredi : Fantastic Voyage.
8:55 (7) Première Edition
9:00 (3) • Mike Douglas
(5) News of Women
(7) Ciné-matin
LUNDI: "Les conquérants solitaires" (5) — Fr. 1952. Documentaire romancé de C. Vermorel avec Alain Cuny et Claire Maffei. —Au Gabon, l'hostilité d'un homme pour une jeune fille se transforme en amour sincère.
MARDI: "Au revoir, Franziska" (5) — All. 1957. Comédie de M. Liebeneiner avec Ruth Leuwerik et Carlos Thompson. — Une jeune fille se laisse envoûter par les belles paroles d'un journaliste.
MERCREDI: "Le médecin de Stalingrad" (4)— All.1958. Drame de G. Radvanyi avec O. E. Hasse et Eva Bartok. — En Russie, dans un camp d'internement, conflit entre un médecin prisonnier et la doctoresse russe du camp.
JEUDI: "Les mystères de Paris" (4) — Fr. 1962. Film d'aventures de A. Hunebelle avec Jean Marais et Jill Haworth. — Un homme tente de réparer le mal qu'il a fait à une famille pauvre.
VENDREDI: "Les S.S. frappent la nuit" (4) — All. 1957. Drame de R. Siodmak avec Claus Holm et Marie Adorf. — La Gestapo cherche à empêcher que l'on découvre qu'un criminel notoire lui a échappé.
(7) • Captain Kangaroo
(8) Morning Movie
LUNDI: "His Majesty O'Keefe" Am. 1954. Film d'aventures avec Burt Lancaster et Joan Rice.
MARDI: "The Tanks Are Coming" (5) Am. 1951. Film de guerre de L. Seiler, avec Steve Cochran et Phil Carey.
MERCREDI: "Thunder Over The Plains" Am. 1953. Western,avec Randolph Scott et Lex Barker.
JEUDI: "Pretty Baby" Am. 1950. Comédie, avec Dennis Morgan et Betsy Drake.
VENDREDI: "Perfect Strangers" Am. 1950. Drame de Alexander Korda, dir. de Ph.: Georges Périnal, avec Ginger Rogers et Dennis Morgan.
(10) • Madame est servie
avec Jean Duceppe.
(13) Lundi, vendredi :
Fusée XL-5.
Mardi :
Escadrille sous-marine.
Mercredi :
Sentinelles de l'air.
Jeudi :
Supercar.
9:30 (5) • TV Party Line
(13) Caméra 13
LUNDI: "Les parapluies de Cherbourg" (2) Fr. 1963. Comédie musicale de J. Demy. avec Catherine Deneuve et Nino Castelnuovo. — Une jeune fille s'éprend d'un garagiste qui doit bientôt la quitter pour l'Algérie.

CHIEF

aujourd'hui

5.55 Ouverture du poste
6.00 Radio Témoignage
6.15 Mission Sourire
6.45 La Ferme
6.55 Nouvelles provinciales et nationales
7.00 Mission Sourire
7.30 Nouvelles locales et régionales
7.35 Jeunesse '70 Loisirs
7.40 Mission Sourire
8.00 Radio Journal
8.10 Nouvelles sportives
8.15 Mission Sourire
8.29 Nouvelles loc. et rég.
8.33 Mission Sourire
8.55 Nouvelles locales et régionales
9.00 Robert L'Heureux
9.30 Nouvelles locales et régionales
10.00 Nos marchands vous appellent
10.30 Nouvelles locales et régionales
10.33 A conjuger au féminin
10.48 A conjuger au féminin
10.55 Nouvelles provinciales et nationales
11.00 A conjuguer au féminin
11.30 Bruits de ma ville
11.45 Avis divers
11.50 Bruits de ma ville
12.00 Radio Journal
12.10 Bruits de ma ville.
12.15 Editorial
12.20 Bruits de ma ville
12.25 Nouvelles sportives
12.30 Bruits de ma ville
12.50 Manchettes d'actualité
12.55 Bruits de ma ville
1.00 A l'heure de dessert ici L'Heureux Robert
1.30 Si Farnham et région m'était contées
1.35 La musique le soleil les femmes et moi
1.55 Nouvelles prov. et nat.
2.00 La musique le soleil les femmes et moi
2.30 Nouvelles loc. et rég.
2.33 La musique le soleil les femmes et moi
2.55 Nouvelles prov. et nat.
3.00 La musique le soleil les femmes et moi
3.30 Nouvelles loc. et rég.
3.33 La musique le soleil les femmes et moi
3.55 Nouvelles prov. et nat.
4.00 Maxi chaud à Marco
4.30 Nouvelles loc. et rég.
4.55 Nouvelles prov. et nat.
5.00 Rendez-vous avec l'avenir
5.05 Maxi Chaud à Marco
5.30 Nouvelles locales et régionales
5.33 Maxi Chaud à Marco
6.00 Radio Journal
6.10 Nouvelles sportives
6.15 Baseball (2 joutes)
11.00 Carrefour musical
11.55 Sports
12.00 Nouvelles loc. et rég.
12.05 Carrefour musical
12.45 Resumé sportif
12.50 Nouvelles loc. et rég.
12.58 Prière du soir
1.00 Fermeture du poste

La Voix des Expos

MARDI : "Fort invincible" (4). E.U. 1951. Western de G. Douglas avec Gregory Peck et Ward Bond. — A la tête d'une troupe de mauvaises têtes, un officier tente de barrer la route aux Apaches.
MERCREDI: "Kitty Foyle" (4) — E.U. 1940. Comédie de S. Wood avec Ginger Rogers et Dennis Morgan. — Humiliée par la famille de son mari, une jeune femme demande le divorce en dépit de son amour.
JEUDI: "Casablanca, Nid d'espions" (6) — Fr. 1963. Drame d'espionnage de H. Decoin avec Sara Montiel et Maurice Ronet. — Une jeune fille s'éprend d'un agent qu'elle est chargée de démasquer.
VENDREDI: "La vieille dame indigne (3) — Fr. 1964. Etude psychologique de R. Allio avec Sylvie et Etienne Bierry. A la mort de son mari, une femme de 70 ans décide de s'accorder un peu de bon temps.
9:5u (6) • News, Weather and Community Announcements
10:00 (3) • The Lucy Show
(5) • It Takes Two
(6) Dick Van Dyke
Lundi: "I am No H. Walden".
Mardi: "Square Triangle".
Mercredi: A communiquer.
Jeudi: "Man's Teeth Not His Own".
Vendredi: "Cat Burglar".
(10) • Pour vous mesdames
Avec Huguette Proulx.
Lundi : "L'Age d'or" et "Voyage et tourisme".
Mardi : "Bien-être social" avec Janine Boyer et "Maintien".
Mercredi : "Médecin de famille", avec le Dr M. Lauzon et "Le tricotage", avec Isabelle Gobeil.
Jeudi : "Sexologie", avec le Dr Frans Manouvrier et "Forum féminin" avec une journaliste et deux invitées.
Vendredi : "Droit au divorce", avec Me Pierrette Moisan et "Cuisine d'été" avec Mme Huguette Proulx.
10:25 (5) • NBC Morning News Report
10:30 (3) • Beverly Hillbillies
(6) •
Friendly Giant
(5) • Concentration
(8) • The Movie Game
(12) Montreal Bulletin Board / Newsroom 12
10:45 (6) Chez Hélène
10:55 (2) Aujourd'hui à CBFT
11:00 (2) (7) (13)
Lundi : • Univers de Sylvie. "Citadelle de l'éternité", les pyramides d'Egypte, Chéops, Chéphren et Mykérinos.
"Terre des géants", à l'ombre de la pyramide naturelle de la Vallée des Rois, les tombeaux des pharaons.
Mardi, jeudi : Roquet Belles Oreilles. Mercredi : • Toutou Kiri Manège. "Le Simulacre". — "Le Manège enchanté". — "La Maison de Toutou", "La Surprise". Vendredi Linus.
(3) • Andy Griffith
(6) Mr. Dress-Up
(5) • Sale of the Century
(8) • Bewitched
(10) • Lundi
Hong Kong: "Passeport pour un lâche". Mardi: Ombres sur le soleil: "Les dés sont jetés". Mercredi: Le Fugitif:"Rue barrée". Jeudi: "L'homme à la valise: "Quelle direction McGill". Vendredi: Echec et Mat: "Coincidences".
(12) University of the Air
Lundi, mercredi, vendredi: "International Monetary System", avec le Dr George Lermer de l'U. Sir George Williams.
Mardi, jeudi: "Perspective On Contemporary America", avec le Dr Jill Conway de l'U. de Toronto.
11:25 (6) Double Exposure
11:30 (2) Cinéma
Lundi: "Les malheurs de Sophie" (5)—Fr. 1946. Comédie dramatique de J. Audry avec Marguerite Moreno et Madeleine Rousset. — Une jeune fille souffre des exigences de sa gouvernante.
Mardi: "Commando aux Philippines" (5) — Phil. 1964. Drame de guerre d'E. Romero avec John Agar et Pancho Magalona.—Un officier philippin, hostile à l'occupation américaine, change peu à peu d'opinion.
Mercredi : "La mort n'est pas au rendez-vous", ou "Trapézistes volants".
Jeudi: "Comment tuer un oncle à héritage" (4)—G.B. 1957. Comédie réalisée et interprétée par Nigel Patrick avec Charles Coburn. — Les membres d'une famille ruinée tentent de tuer un riche oncle.
Vendredi: "Continent perdu" (4) — It. 1955. Documentaire de L. Bonzi. — Vie quotidienne des peuples de Chine et d'Indonésie. — Document intéressant.
(3) • Love Of Life
(5) • Hollywood Squares
(7) Lundi, mercredi
Sentinelles de l'Air. Mardi, jeudi: "Théâtre des Petits. Vendredi: Escadrille sous-marine.
(8) • That Girl
(12) • Romper Room
(13) Lundi, vendredi
Sentinelles de l'Air. Mardi: Fusée XL-5. Mercredi: Supercar. Jeudi: Escadrille sous-marine.
11:55 (6) • CBC TV News
(13) Sur la scène du monde

après-midi

12:00 (3) • Where the Heart is
(6) Luncheon Date
(5) • Jeopardy
Jeux
(7) • Pas de vacances pour les idoles
(8) • The Best of Everything
(10) Le 10 vous informe
(12) • Hercules
12:10 (13) Les petites annonces
12:15 (10) • Ciné-jeudi
"Espionnage à Tokyo" (5) — E.U. 1957 — Drame d'espionnage de R. L. Breen
12:25 (3) • CBS News
(13) Rue Principale
12:30 (3) (6) • Search For Tomorrow
(5) • Who, What or Where Game
(7) Deuxième édition
(8) • A World Apart
(12) • Magic Tom
12:45 (7) C'est mon opinion
12:50 (7) Midi sport
12:55 (5) • NBC News
1:00 (2) Festival Charlie Chaplin
(3) • One O'Clock Weather
(6) Luncheon Date
(5) • The Movie Game
(7) • Bienvenue chez nous
(7) General Hospital
Téléroman.
(8) • All My Children
(12) • John Manolesco
(13) Pour vous... Mesdames
1:03 (3) • Across the Fence
1:15 (3) • Fashions in Sewing
1:30 (2) (13) Histoire sans paroles
(3) (6) • As The World Turns
(5) • Life with Linkletter
(8) • Let's Make a Deal
(12) • Edith Serei
2:00 (2) (7) (13) Cinéma
"La cage de verre" (4) — Fr. 1965. Drame psychologique de P. Arthuys et J.-L. Levy Alvares
(3) • Love is a Many Splendored Thing
(6) •
Bonnie Prudden Show
(5) • Days of Our Lives
(12) •
Magistrate's Court
(8) • The Newlyweds
(10) Ciné-jeudi
"La Bâtarde" (5) — Fr. 1938 Mélodrame de J. Daroy
2:30 (3) • Guiding Light
(5) • The Doctors
(6) Coronation Street
(8) • The Dating Game
(12) • Peyton Place
3:00 (3) • Secret Storm
(6) Take Thirty
(5) • Another World
(8) • General Hospital
(12) • People In Conflict
3:30 (2) (13) •
Ni Oui Ni Non
(3) (6) •
Edge of Night
(5) • Bright Promises
(7) Famille Stone
(8) • One Life To Live
(12) • A Doctor's Diary
(10) Robin des Bois
4:00 (2) (7) (13) •
Ulysse et Oscar
(3) • Gomer Pyle,
(6) •
Galloping Gourmet
(5) • Another World Somerset
(8) • Dark Shadows
(10) • Mon Martien favori
(12) • Family Theatre
"Masters Of The Congo Jungle" (4) Am. 1959. Documentaire de H Sielman et H. Brandt, narré par Orson Welles et William Warfield Incursion au coeur du Congo et observation du peuple qui y vit depuis des millénaires.
4:30 (2) (7) (13) •
Le Major Plum Pouding
(3) Perry Mason
(6) • Banana Splits
(5) • Love That Bob
(7) • Dastardly and Muttley
(8) • Film Festival
(10) • La ménagerie du capitaine
5:00 (2) •
Robin-Fusée
(6) • Arthur and the Square Knights of the Round Table
(5) Stage-Coach West
(7) La route des Rodéos
(10) • Café Terrasse
(13) Cinéma de 5 heures
"On aime à tout âge (5) — E.U. 1950. Comédie de A. Hall
5:30 (2)
Les hommes de l'espace
(3) • Branded
(6) •
The Beverly Hillbillies
(8) 5:30 Report
(12) • The Pierre Berton Show

soirée

6:00 (2) • Le monde en liberté
(3) • World of Sports
(5) Eye Witness News
(6) Reach For The Top
(7) Troisième édition
(8) • ABC Evening News
(10) • Studio 10
(12) • Pulse
6:15 (3) • Weatherwise
(7) C'est mon opinion
6:20 (7) Edition sportive
6:25 (3) • Newstime
6:30 (2) Téléjournal
(5) • Huntley Brinkley Report
(6) Hourglass
(7) • Cher oncle Bill
(8) • Beat The Clock
(13) Sur la scène du monde
6:40 (2) Nouvelles du sport
6:45 (2) 24 heures
7:00 (2) •
L'Homme du "Picardie"
(3) • CBS News
(5) Marshall Dillon
(6) Life Style
(7) (13) Cherchez le magot
(8) • To Tell The Truth
(12) • Family Affair
(10) • Le 10 vous informe
7:25 (10) • Les commentaires de Me Marcel Faribault
7:30 (2) (7) (13) •
Donald Lautrec "Chaud"
(3) • Family Affair
(6) •
Doris Day Show
(5) • Daniel Boone
(8) • Animal World
(12) •
This Is Tom Jones
(10) Cinéma Kraft
"Illegitime Defense" (5) — It. 1965. Drame de G. Montaldo avec Renato Salvatori et Norma Bengell. — Un industriel peu scrupuleux tue l'amant de sa femme.
8:00 (2) (7) (13) •
Les Grands Films
"Le Soleil des Voyous" (4) — Fr. 1967. Drame policier de J. Delannoy
(3) • Happy Days
(6) • The Bill Cosby Show
(8) • That Girl
8:30 (6) • The Nature of Things
(5) • Once Before I Die
(8) • Bewitched
(12) •
Dean Martin Presents The Golddiggers
9:00 (3) • Thursday Night Movie
"Come September". (5) — Am. 1961. Comédie romantique de R. Mulligan.
(10) • Vrai de Vrai
(6) • Bonanza
(8) •
This Is Tom Jones
9:30 (5) • Dragnet
(12) • Mannix
(10) • Sauve qui peut
10:00 (2)
Le sel de la Semaine
(6) • Thursday Night Civilisation
(5) • Dean Martin Show
(7) Suspicion
"Long silence".
(8) • The Survivors
(13) Les Champions
10:30 (12) •
Diamond Lil's
(10) • Le 10 vous informe
11:00 (2) (7) (13)
Téléjournal
(3) • Channel 3 Night Beat
(6) •
CBC National News
(5) Local News
(7) • Channel 7 News
(8) 11 O'Clock Report
(12) •
CTV National News
(10) En pantoufles
"Le dimanche de la Vie" (4) — Fr. 1965. Comédie de J. Herman
11:18 (12) • Pulse
11:19 (6) • Viewpoint
11:20 (2) Nouvelles du sport
(7) Dernière édition
(13) Sur la scène du monde
11:25 (6) • Night Report
11:30 (2)
Classique à coup sûr
"Angèle" (3) — Fr. 1934. Comédie dramatique de M. Pagnol avec Orane Demazis et Fernandel. — Un paysan enferme dans une cave sa fille qui a eu un enfant illégitime.
(3) • The Merv Griffin Show
(5) • Tonight Show
(7) Cinéma 7
"Fuite en France" (5) — It. 1948. Drame de M. Soldati avec Folco Lulli et Enrico Olivieri. — Un criminel de guerre en fuite tue une servante qui l'a reconnu.
(8) • The Dick Cavett Show
(13) Ciné-soir
"Flammes sur l'Adriatique" (5) — Fr. 1968. Drame de guerre de A. Astruc avec Gérard Barray et Claudine Auger. — Plutôt que de la rendre aux Allemands des officiers décident de couler leur navire.
11:40 (6) Cine-six
"Hellbound" — Drame d'aventures, avec John Russell et June Blair. — Un as criminel fait un film de 16 mm. d'un plan détaillé pour le vol d'une cargaison de narcotique. (1h.19)
11:45 (12) Pajama Playhouse
"French Dressing". Comédie, avec James Booth, Roy Kinnear, Marisa Mel et Alita Naughton. Une vedette de cinéma française et une journaliste rivalisent de finesse à bord d'un transatlantique.
12:30 (10) Dernière édition
1:00 (6) Final Report
1:15 (2) Téléjournal
(13) Nouvelles anglaises
1:45 (12) University of the Air
(Reprise de l'émission de ce matin).
2:15 (12) Montreal Bulletin Board

"Marcheurs sur le feu" de l'Inde au festival canadien pour la paix

L'un des événements les plus captivants du FESTIVAL POUR la paix, MUSIQUE ET DANSES INDIENNES, qui aura lieu les 15 et 16 août prochains à l'Ashram Sivananda Yoga de Val-Morin, Québec, sera le spectacle mirifique des marcheurs sur le feu venus directement de l'Inde pour accomplir leur antique rituel sur des cendres rouges.

Val-Morin, lieu du festival, en plein coeur des Laurentides, est à 50 milles au nord de Montréal.

Les marcheurs sur le feu, venant pour la première fois en Amérique pour participer au festival, sont membres du Tamil Nadugramia Davikalai Kuzhu, l'élite de la Société Divine de l'Inde.

On dit que les membres de cette société peuvent marcher et danser sur des charbons ardents en s'abandonnant totalement à la grâce divine et au pouvoir de Shakti, l'aspect féminin de la divinité. Cependant, en vain la psychologie et la science tentent d'expliquer rationnellement leurs uniques exploits.

Ce festival, le premier du genre en Amérique du Nord, est commandité par la Société Sivananda Yoga, organisation yoguique internationale ayant des ramifications un peu partout dans le monde. Swami Vishnudevananda, directeur de cette société, est aussi l'auteur du mouvement pour la paix véritable dans le monde, organisme visant la fraternité mondiale.

Ce festival gala offre un panorama inoui de la culture et du folklore indiens avec les plus grands représentants de la musique de l'Inde, des ballets classiques, des rituels profondément élaborés ainsi que des cérémonies mystiques.

Ravi Shankar, S. Balachandar et Ashish Khan, sans doute les plus illustres musiciens de l'Inde, reconnus universellement, donneront des récitals de cithare, de veena et de sarode au cours de ces deux journées de festivités.

Les danseurs Malathi Ramji feront de nombreuses représentations. Il y aura même des marches au flambeau le long des sentiers sillonneux de la montagne ainsi qu'un programme exceptionnel de conférences sur le hatha-yoga. Enfin, des démonstrations yoguiques sensationnelles auront lieu.

Le thème du festival "PAIX MONDIALE ET FRATERNITE" attirera des milliers de personnes; des périodes de chants spirituels animeront la foule souhaitant la paix mondiale et la compréhension mutuelle.

Des swamis mondialement reconnus joueront un rôle fort important au festival. Ils donneront une série de conférences sur des sujets actuels comme: le yoga pour la paix intérieure; la paix intérieure, principe de la paix universelle; les phénomènes paranormaux; la perception universelle. Swami Vishnu-devananda, président-fondateur des centres Sivananda Yoga est le directeur du festival.

Peintre espagnol aux visions très personnelles

MONTREAL- - - Juan Ramirez est un peintre espagnol de 34 ans né aux Iles Canaries. On peut le rencontrer au pavillon espagnol de terre des Hommes et plusieurs de ses toiles sont exposées dans le restaurant du pavillon.

Ramirez quitta les Canaries après s'être vu refuser une bourse qu'il tentait d'obtenir du gouvernement espagnol. Excellent dessinateur, il aborda immédiatement la peinture en professionnel, tout en menant une vie aventureuse qui le conduisit surtout en Espagne, en France et en Belgique où il travailla durant trois ans dans une mine de charbon. Personne avant lui n'avait peint, sur le vif , les mineurs à la tâche.

Pour lui, pas question d'évolution progressive. Il fut, affirme-t-il, surréaliste dès sa plus tendre enfance alors qu'il créait, dans son village natal, des masques hallucinants. La plupart des toiles qu'il exécute sont le fruit de cauchemars ou des visions très personnels. Ramirez admire Don Quichotte et il est un ami intime de Salvador Dali dont il a hérité, sinon le style, du moins le sens du spectacle...

Son plus gros truc publicitaire, réalisé à Paris, connut immédiatement un succès fou. Ramirez imagina de s'enfermer dans une pyramide flottante aux parois de plastique transparent, et de peindre selon son inspiration. Amarrée sur la Seine, près du restaurant "La Cabane Bambou", à St-Cloud, la pyramide attira une foule de curieux et Ramirez vendit ses toiles en un rien de temps.

Attiré par les profondeurs, il passa 21 jours dans une grotte de l'Hérault, dans le sud de la France, et peignit 5 toiles inspirées des stalactites qu'il voyait autour de lui. C'était durant l'été 1967.

Dernièrement, Ramirez fit une certaine sensation à New York, et ses peintures furent accueillies très favorablement. Bien qu'il soit Espagnol, c'est à Paris qu'il s'est établi de façon permanente. C'est également là qu'il travaille le plus, entre deux voyages, naturellement.

DONNEZ DE VOTRE SANG

ECONOMIE
voyez
Coulombe & Fils inc.

GOODYEAR

L'AS DES PNEUS de sa catégorie!
PNEUS ALL-WEATHER IV NYLON - 4 PLIS
16.35 DIMENSIONS COURANTES À BAS PRIX UNIQUE
F 75 • 14 F 75 • 15
G 75 • 14 G 75 • 15
H 75 • 14 H 75 • 15
FLANCS BLANCS: $2 de plus chacun

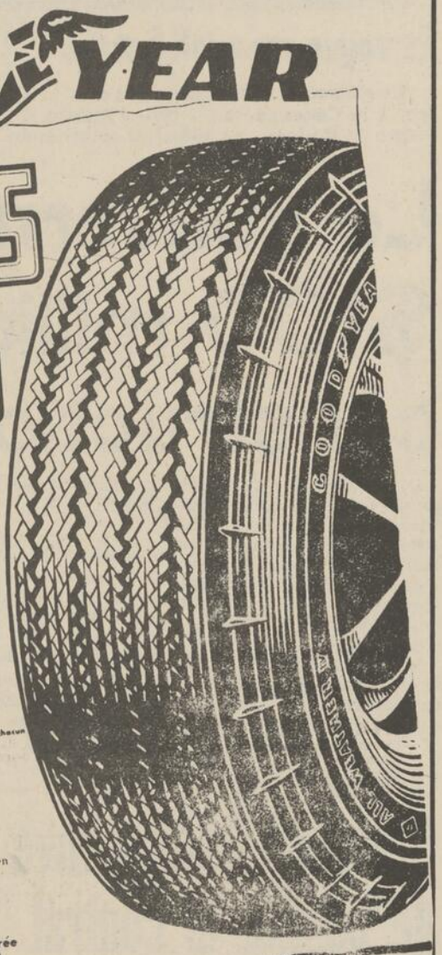

Chef de file de sa catégorie ... beaucoup plus avantageux que les autres pneus de sa catégorie.
• TENUE DE ROUTE ET ADHERENCE parfaites grâce aux sculptures en "L" entrecroisées
• DURÉE PROLONGÉE grâce à la semelle en caoutchouc Tufsyn exclusif a Goodyear
• SÉCURITÉ ASSURÉE par quatre plis de câble de nylon a triple trempe
• PNEU élegant aux lignes modernes
La garantie à vie Goodyear est honorée par tous les détaillants GOODYEAR

Offre spéciale de présentation!
ALL-WEATHER "78"
RABAIS DE 20%
ÉPARGNEZ $6.90
Si vous recherchez un pneu au profil ultra-moderne, profitez de l'offre spéciale Goodyear sur le pneu All-Weather 78! Ses quatre plis de rabbé polyester à triple trempe absorbent les chocs de la route. Le All-Weather 78 a une baissé pour assurer une stabilité accrue. Sécurité accrue et durée prolongée au prix de rabais! Profitez en dès maintenant.

OBTENEZ MEILLEUR CONTROLE
avec la précision HUNTER
BALANCEMENT de ROUES
Ne jouez pas avec la chance. Des roues non balancées, en plus de vous rendre nerveux, sont extrêmement dangereuses à haute vitesse et même dans la circulation de ville. De plus, vos pneus s'usent deux fois plus rapidement. Obtenez 50% plus de millage en faisant balancer vos roues. Vous obtiendrez un roulement doux, vous épargnerez et conduirez en toute quiétude.
Voyez-nous aujourd'hui pour une inspection gratuite de votre
BALANCEMENT DE ROUES
Service autorisé HUNTER

QUALITE QUANTITE
5¢ SUR LA GASOLINE
ESCOMPTE LE GALLON

Heures d'Ouverture: LUNDI-MARDI-MERCREDI-JEUDI 7:30 à 8:00 hres p.m. VENDREDI 7:30 à 9:00 hres p.m. SAMEDI 7:30 à 5:00 P.M.

Coulombe & Fils inc.
Vulcanisation-Rechappage
Balancement de roues-Réparation de pneus
226, Robinson (angle Notre-Dame) Granby 378-3966

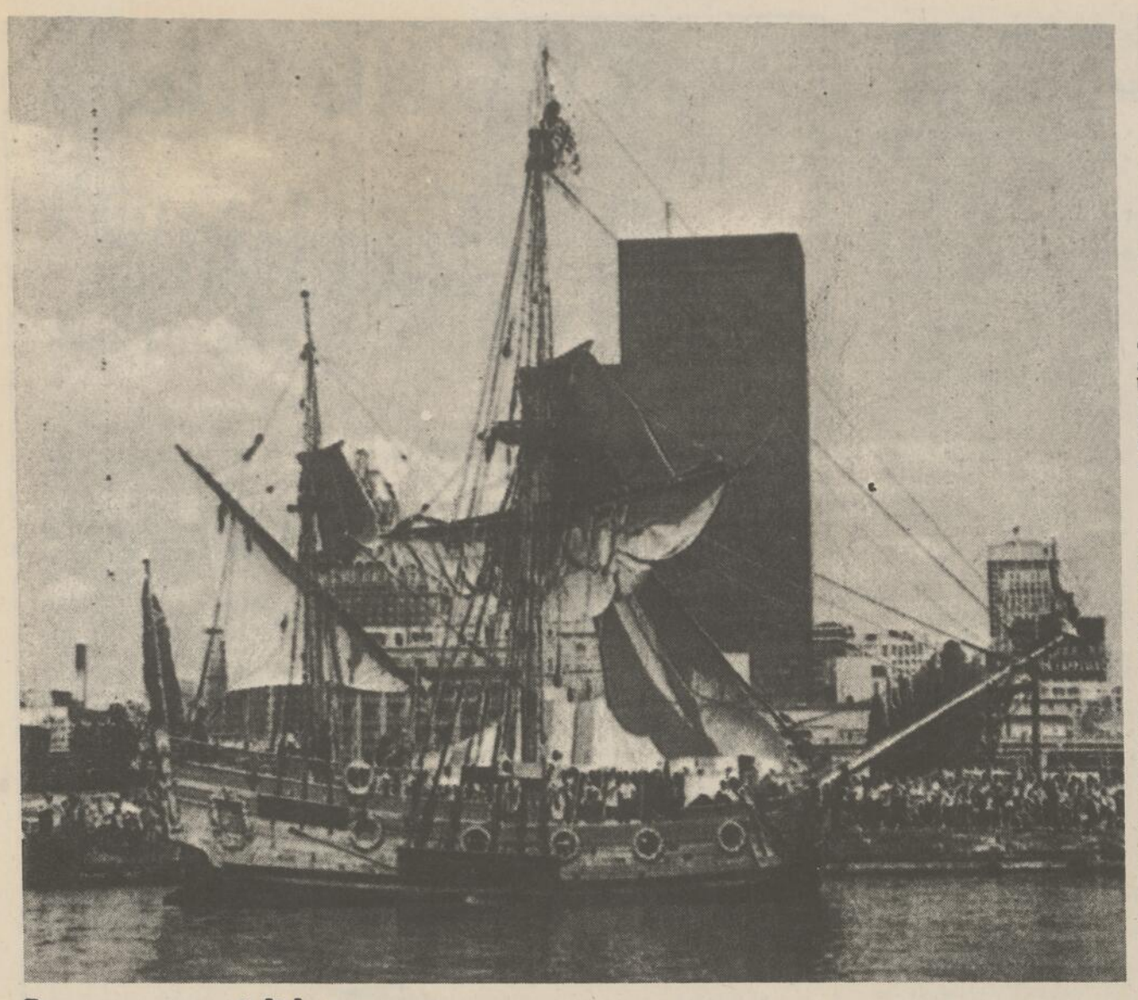

Et vogue mon joli bateau

Le Nonsuch , la réplique exact d'un ketch qui a appartenu à la Compagnie de la baie d'Hudson et a fait la traversée de l'Atlantic en 1668, est actuellement à quai dans le port de Toronto pour marquer le 300e anniversaire de la découverte de la baie. Ce vaisseau vogue dans les eaux du Saint-Laurent et de la voie maritime depuis le mois de juin.

Eric Kierans recommande de hausser l'offre salariale du gouvernement

OTTAWA (PC) — Le ministre des Postes, M. Eric Kierans, songerait à recommander au cabinet que soit haussée l'offre salariale du gouvernement à l'endroit des employés des postes, a déclaré mercredi une source bien informée.

Ce serait là une des recommandations de M. Kierans, dans une tentative de dégager les négociations entre le Conseil des syndicats des postes et le Conseil fédéral du Trésor habilité à négocier avec les fonctionnaires.

Alors que M. Kierans ne peut pas intervenir directement dans les négociations, indique la source, le ministre est d'avis que le gouvernement doit prendre l'initiative de briser l'impasse. Un point saillant dans cette initiative serait que le président du Conseil du Trésor, M. C.M. Drury admette que le ministère des Postes diffère des autres ministères, ajoute la source.

M. Kierans n'avait pas caché, dans ses récentes déclarations, l'inquiétude qu'il éprouvait relativement au grave déclin des affaires postales par les grèves tournantes provoquées par les syndicats au cours des deux derniers mois.

Il s'inquiète également du marasme postal qui porte sérieusement atteinte aux petites entreprises.

Cependant, ces points de vue ne cadrent pas avec les déclarations faites en juin par M. Drury et le premier ministre Trudeau, voulant que le gouvernement soit déterminé à maintenir ses limites de contraintes salariales, malgré la possibilité de désorganisation aux postes.

Initiatives

Parmi les initiatives mises de l'avant par M. Kierans avec ses principaux conseillers aux Postes lors d'une réunion tenue mercredi, il y a la possibilité de faire parvenir des lettres aux employés des postes leur expliquant les dispositions de la sécurité d'emploi.

Une autre recommandation porterait sur la reprise des tentatives de médiation, qui avaient échoué le 2 juin, quatre jours après que M. A.W.R. Carrothers, de l'université de Calgary, eut tenté d'obtenir une entente.

Quand M. Carrothers avait annoncé son échec, il avait déclaré qu'un médiateur aurait peut-être plus de succès après que les deux camps auront eu le temps de mesurer leurs forces.

Tout compromis de ce différend de 10 mois comprendra vraisemblablement des concessions aussi bien de la part du gouvernement que des syndicats sur la question salariale.

Jusqu'ici, le gouvernement a offert une hausse de 40 cents l'heure pour une entente collective de 30 mois, tandis que les syndicats réclament 60 cents et un contrat de deux ans.

Les négociations ont été remises à lundi prochain.

C'est aujourd'hui (jeudi) que doivent débuter les audiences du conseil de la fonction publique relativement aux accusations des syndicats, voulant que le ministère des Postes a agi illégalement en fermant des bureaux touchés par la grève dans de nombreux endroits.

Mercredi, l'arrêt de travail a atteint 21 endroits dans les provinces atlantiques, l'Ontario et l'Alberta, et 853 employés ne s'étaient pas présentés au travail. Le ministère des Postes a répliqué en fermant des bureaux dans l'Ontario où sont employés 160 hommes.

Le gouvernement injecte $100 millions pour la construction domiciliaire

OTTAWA (PC)—Afin de compenser le nombre insuffisant de mises en chantier d'habitations, cette année, le ministre d'Etat chargé du Logement, M. Robert Andras, a annoncé mercredi un nouveau programme de $100 millions pour les habitations à coût modique.

La somme, prêtée par la Société centrale d'hypothèques et de logement, aboutira à la construction de 15,000 habitations supplémentaires avant la fin de l'année.

Le ministre M. Andras, en annonçant la nouvelle dans une conférence de presse, a commenté que le nombre actuel des mises en chantier, malgré une reprise dans les deux derniers mois, était bien insuffisant.

C'est pour rattraper un indice se rapprochant des besoins de la population que le gouvernement d'Ottawa lance un nouveau programme.

Les sommes investies par les institutions prêteuses dans la construction d'habitation ont été bien inférieures au maximum attendu par le gouvernement pour le premier semestre. Le ministre espère une correction avant la fin de l'année.

170,000 mises en chantier

On sait qu'une grève de la construction vient de se régler en Colombie - Britannique, une autre donnait les premiers signes de règlement, mardi, au Québec.

M. Andras a précisé que le nouveau programme d'Ottawa ne portera pas atteinte aux autres déjà existants en vertu de la Loi nationale de l'habitation.

Le gouvernement veillera à éviter tout chevauchement nuisible avec les autres programmes.

Il reste à dépenser au gouvernement d'Ottawa, selon une affirmation récente de M. Andras dans un communiqué, environ la moitié des $200 millions qu'il avait mis de côté, en janvier, pour l'habitation à coût modique.

En plus, la SCHL autorise, en vertu des articles 16 et 40 de la lNH, des prêts pour d'autres genres de construction.

Le ministre du cabinet Trudeau a estimé à 78,000 le nombre des mises en chantier de janvier à août.

La projection de ce chiffre, compte tenu des variations saisonnières, annonce un maximum de 170,000 unités pour l'année.

De tous les groupes, celui des familles a faible revenu continue à présenter le plus grand besoin, a ajouté M. Andras.

En refusant de s'engager à une répartition géographique précise, il a cependant déclaré que le gouvernement distribuera ses fonds pour l'habitation en tenant compte le plus possible des inégalités régionales.

Il a soutenu que la disette présente de logements à Montréal est temporaire.

La Société d'habitation du Québec, a-t-il dit, n'existe que depuis deux à trois ans, ce qui explique à son avis une partie des difficultés présentes.

La SHQ, en coopération avec le gouvernement d'Ottawa, s'applique à trouver une solution au logement dans la métropole et ailleurs au Québec.

Pour M. Andras, certains indices font croire au début d'une remontée dans l'industrie de la construction.

Il a estimé que le nouveau programme de $100 millions annoncé par le fédéral, se soldera par la création de 17,000 emplois additionnels dès cette année.

Le satellite canadien

Stanfield désapprouve de confier le contrat à une firme des U.S.A.

OTTAWA (PC) — Le chef de l'Opposition aux Communes, M. Robert Stanfield, a affirmé, mercredi, que la décision de confier la construction du premier satellite canadien de télécommunications à une firme américaine lui apparait impossible à justifier.

M. Stanfield a déclaré, lors d'une conférence de presse à Ottawa qu'il ne voit pas comment le gouvernement a pu réconcilier cette politique avec ses affirmations antérieures sur la nécessité d'une industrie canadienne de l'aéronautique spatiale.

"On ne voit pas comment la technologie canadienne pourra maintenant participer à cette industrie", a-t-il dit.

Selon lui, le but premier du gouvernement a été oublié.

La controverse se poursuit sur les gaz innervants

NEW YORK (AFP) — L'intention de l'armée américaine de jeter au fond de la mer, au large de la côte est de Floride, dans l'Atlantique, 418 récipients en béton contenant des fusées de gaz innervant, continue à soulever une vive controverse dans les milieux politiques et scientifiques des Etats-Unis.

Mardi, un biologiste, spécialiste des fonds marins, n'a pas hésité à affirmer que la décision de l'armée était caractérisée par une "inefficacité et une stupidité incroyables". Le gaz innervant GB serait transporté par voie ferrée, à partir du 10 août, des entrepôts d'Annistoni, en Alabama, et de Lexington dans le Kentucky, jusqu'à Sunny Point, en Caroline du Nord, où la cargaison serait mise à bord d'une péniche. Celle-ci serait remorquée à 282 milles au large du Cap Kennedy où l'océan atteint une profondeur de 16,000 pieds.

Le biologiste, le Dr Howard Sanders, attaché à l'Institut océanographique de Woods Hole Massachusetts, déclare que jeter ce gaz à la mer pourrait avoir "un effet profond sur le milieu humain". Il a souligné que ce gaz est le même que le "Sarin" inventé et fabriqué par l'Allemagne pendant la Deuxième guerre mondiale.

Un charnier?

Un autre spécialiste de la faune marine, le professeur John Isaacs, de l'Institut d'océanographie Scripps de San Diego, en Californie, a déjà exprimé l'opinion que déverser ce gaz dans la mer pourrait "créer un charnier" d'animaux marins.

Par ailleurs, le gouverneur de l'Etat de Floride, M. Claude Kirk, a demandé mardi à la sous-commission océanographique de la Chambre des représentants à Washington de l'aider à obtenir une ordonnance judiciaire en vue d'interdire le déversement des gaz au large des côtes de son Etat.

"Si l'océan, le long de nos côtes orientales, était contaminé en raison d'un accident — si ces récipients relâchaient leur contenu d'une façon inattendue — cela pourrait entraîner un désastre", a-t-il déclaré aux représentants.

La sous-commission océanographique du Sénat a annoncé, de son côté, mardi, qu'elle commencera à entendre des témoins à partir d'aujourd'hui au sujet du projet de l'armée de se débarrasser ainsi de ce gaz innervant.

De son côté, la Grande-Bretagne s'apprête à effectuer une démarche à Washington au sujet de l'intention des autorités américaines de décharger dans l'Atlantique, dans la région proche des Iles Bahamas, les récipients contenant les fusées de gaz innervant, apprend-on de source anglaise autorisée.

Pour régler le chômage et le conflit postal

Stanfield réclame la convocation immédiate du Parlement fédéral

Par DONAT VALOIS

OTTAWA (PC) — Le chef du parti conservateur, M. Robert Stanfield, a réclamé, hier, la convocation immédiate du Parlement fédéral pour que des solutions puissant être apportées au problème du chômage et au conflit postal qui existent au Canada.

M. Stanfield a soutenu, lors d'une conférence de presse à Ottawa, qu'aucun peuple au monde ne tolérerait le taux de chômage qui existe actuellement au pays, soit près de 7 pour cent.

Le chef conservateur dont la conférence de presse portait sur ce qui est survenu au Canada durant son séjour européen de trois semaines a, d'autre part, qualifié de scandaleuse l'attitude du gouvernement Trudeau vis-à-vis le conflit des postes.

M. Stanfield tient grandement responsable le gouvernement Trudeau de ces deux situations qui résultent, selon lui, de la politique économique restrictive du gouvernement et de son incompréhension.

Revenu de voyage, il y a quelques jours, le chef conservateur considère que le gouvernement doit agir immédiatement s'il veut prévenir le pire. Il estime que le geste logique à poser, c'est le rappel des Chambres.

Les députés pourront alors examiner la situation du chômage et celle qui existe depuis plusieurs mois aux postes.

Une fois bien au courant, les députés pourront alors se prononcer sur un programme gouvernemental pouvant résoudre ces situations.

Douglas

M. Stanfield a soutenu que si rien n'est fait pour réduire le chômage l'hiver sera l'un des plus difficiles pour les travailleurs canadiens.

Il reprenait là un avertissement que le chef néo-démocrate, M. T.C. Douglas, faisait au gouvernement, il y a deux semaines, lors d'une rencontre avec la presse à Ottawa.

"Le gouvernement doit faire face à une situation, celle du chômage, dont il est le responsable. Il doit lui être assez facile de renverser la vapeur. Je demande avec toutes mes forces qu'on rappelle les députés", a-t-il dit.

Questionné à savoir si le gouvernement devait passer une législation spéciale pour mettre fin au conflit des postes, M. Stanfield a répliqué qu'il ne croyait pas que cette action soit nécessaire pour le moment.

"Il faut tout épuiser les moyens possibles avant de recourir à pareille mesure pour régler le conflit", a-t-il dit.

Le conflit postal donne lieu à des grèves tournantes qui paralysent partiellement le service dans différentes régions du pays.

Hier, l'Ontario et les Maritimes ont été frappés par ces arrêts de travail. Dans ces provinces, 658 employés ont débrayé dans 14 bureaux.

M. Stanfield a, d'autre part, critiqué le gouvernement sur plusieurs autres points: limitation à 6 pour cent des hausses de salaire, usage des drogues à fins non médicales et monarchie.

Monarchie

Sur ce dernier point, il a reproché au secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, de soutenir que les Canadiens attachent de moins en moins d'importance à la monarchie.

M. Pelletier a déclaré, en l'absence du chef conservateur, que si l'on remplaçait les armoiries royales par celles de la distillerie Schenley sur les édifices fédéraux personne ne s'en rendrait compte.

"M. Pelletier avait tort de tenir de tels propos", a dit M. Stanfield, reconnaissant toutefois que les francophones n'ont généralement pas ce respect pour la monarchie que partagent les anglophones au Canada.

"Le parti conservateur supporte fortement la monarchie", a-t-il précisé.

Drogues

Il a, d'autre part, reproché au premier ministre Trudeau d'avoir déclaré, mardi, au Yukon, que l'usage des drogues à des fins médicales était une question de choix personnel.

M. Trudeau après avoir déclaré qu'il ne pouvait comprendre les gens qui se droguaient, a ajouté:

"Je respecte la liberté qu'a chacun de faire à peu près tout ce qu'il veut. Mais, en tant qu'individu, je ne pige pas.

Montmagny autorise un festival pop

MONTMAGNY (PC) - - Le conseil municipal de Montmagny, vient d'autoriser la tenue d'un mini-festival pop, de midi à minuit, le 29 août prochain, dans cette ville située à une quarantaine de milles au nord-est de Québec.

C'est ce qu'a déclaré, hier, un porte-parole du comité d'organisation du mini-festival, précisant que les organisateurs seront responsables du respect des règlements municipaux et provinciaux et qu'ils devront tenir le chef de police de l'endroit au courant des progrès de l'organisation du festival.

Les recettes de ce mini-festival pop seront versées au trésor de la municipalité aux fins de loisirs.

C'est un étudiant de Montmagny, Serge Fournier, qui a été nommé gérant du mini-festival.

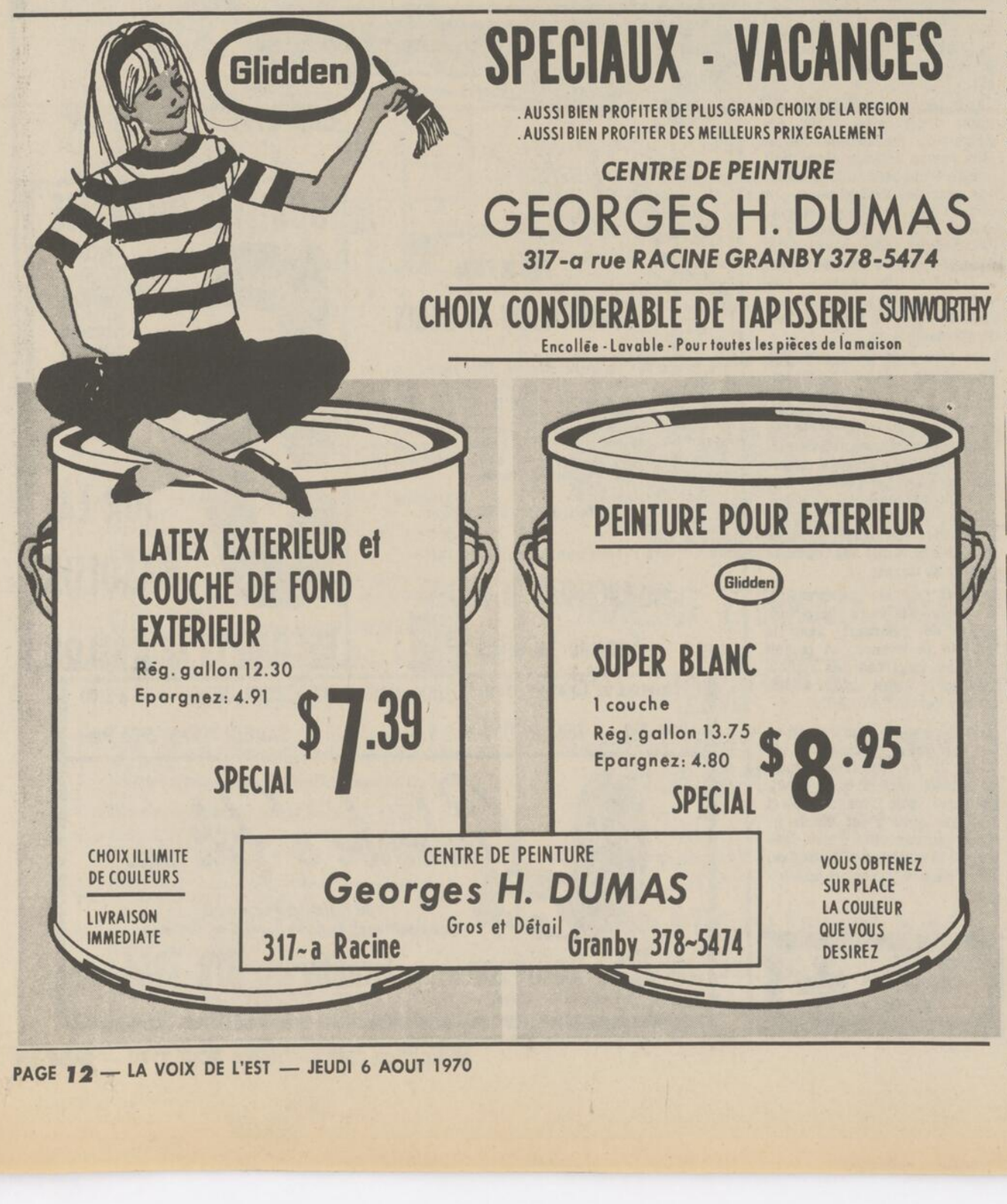

Celia lui a tout pris

Non seulement cet homme solitaire n'a plus de maison, mais en plus toute sa famille a disparu lors du passage de Célia. Il ne lui reste que le sac à main de sa femme qu'il examine tristement et avec soin. De nombreuses familles sont ainsi sans abri ou sans nouvelles d'êtres chers.

Bertrand accuse Masse, Beaulieu et Cardinal d'avoir provoqué la défaite de l'UN le 29 avril dernier

Par GERARD ALARIE

QUEBEC (PC) — L'ex-premier ministre Jean - Jacques Bertrand estime que son parti, l'Union nationale, a subi la défaite dans les élections générales du 29 avril parce que des membres de son cabinet ont sapé la position constitutionnelle de son parti.

Dans une interview qu'il accordait à la Presse Canadienne il a affirmé que trois ex-ministres s'étaient écartés, sur la question constitutionnelle, de la position mitoyenne qu'il avait lui-même reprise de son prédécesseur, feu Daniel Johnson.

M. Bertrand fait porter le blâme pour la défaite de son parti sur des hommes que la rumeur publique désigne comme pouvant lui succéder à la direction de l'Union nationale. M. Bertrand a dit qu'il abandonnera le leadership de l'UN pour permettre au parti de se reconstituer et de se réorienter.

Les hommes sur qui il fait porter le blâme de la défaite sont:

— l'ex-ministre des Affaires intergouvernementales, M. Marcel Masse, âgé de 34 ans, qui a parlé durant la campagne électorale d'une alliance possible entre l'UN et le Parti Québecois;

— l'ex-ministre des Finances, M. Mario Beaulieu, âgé de 40 ans, figure influente dans l'organisation du parti, qui a amené celui-ci à évoquer "l'indépendance du Québec en 1974 à moins qu'il y ait déblocage dans les négociations constitutionnelles";

— l'ex-ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, âgé de 45 ans, qui a rivalisé avec M. Bertrand pour le leadership du parti en 1969 avec un programme qui laissait le parti ouvert à toutes les options, y compris celle mise de l'avant par les indépendantistes.

Agé de 54 ans, M. Bertrand, que tous reconnaissent comme un politicien aguerri ayant une expérience de 22 années de la politique, a parlé d'abondance et avec franchise de ses efforts de retenir dans la course au pouvoir politique un parti divisé.

Au cours de l'interview, trois mois après les élections qui ont réduit la représentation de l'Union nationale à l'Assemblée nationale de 55 à 17, l'ex-premier ministre a déclaré:

— qu'il ne dirigera pas le parti dans les prochaines élections générales, prévues pour 1974 ("ce qui est susceptible d'en calmer plusieurs") ajoutant que son départ favorisera le parti dans ses efforts de réorientation.

— que son gouvernement avait d'abord prévu de tenir les élections de 1970 en juillet mais qu'il avança la date des élections quand il fut informé qu'il y aurait une grève étendue des travailleurs de la construction durant l'été;

— que le séparatisme et l'agitation sociale continueraient d'augmenter à moins qu'on ne trouve des solutions au problème économique de la province et aux relations tendues entre Québec et Ottawa qui ont eu cours durant toute la décennie écoulée;

— que le parti libéral fédéral "a tout fait" pour faire battre l'Union nationale dans les élections par sa campagne dans les CEGEP et par son appui au libéraux provinciaux au niveau des comtés.

M. Bertrand a dit que le moment de son départ de la direction du parti sera déterminé par les militants du parti mais que pour le temps présent, il continue d'assumer le leadership de l'Union nationale en quête "d'un nouveau chef, d'une nouvelle équipe" de direction.

Il a insisté qu'il ne déterminerait pas lui-même qui doit lui succéder non plus qu'il chercherait à influencer le parti sur son orientation politique, y compris la question importante de la position constitutionnelle de l'Union nationale.

Il a dit qu'il appartient aux militants de l'Union nationale de définir la politique du parti ajoutant toutefois que son expérience de l'Union nationale lui indique que le parti ne choisirait pas une alliance avec le Parti Québecois non plus qu'il opterait pour l'option indépendantiste.

M. Bertrand a eu des mots sévères dirigés contre M. Cardinal affirmant à un moment donné que celui-ci avait cherché à diriger l'Union nationale et le Québec dans un recul de 15 à 20 ans et dans le patronage.

M. Bertrand devait toutefois adoucir aussitôt cette critique notant que M. Cardinal avait changé son style et qu'il s'était montré objectif dans les débats à l'Assemblée nationale après la prise du pouvoir par les libéraux sous la direction de M. Robert Bourassa.

M. Bertrand a carrément présenté la défaite de son parti comme "une débâcle" mais il s'est dit confiant que l'Union nationale est apte à relever la tête.

Il indique qu'il ne se sent pas, lui-même, responsable de la défaite. Au fait, il formule sa confiance que l'histoire portera sur lui un jugement favorable en tant qu'homme d'action dans une période active et en tant que libéral et réformiste dans une province dont les citoyens sont en majorité, à son avis, conservateurs.

M. Bertrand a conversé pendant environ deux heures avec deux correspondants de la Presse Canadienne par une journée chaude de juillet dans son bureau de chef de l'Opposition à l'Assemblée nationale. Il n'y a pas dans ce bureau de système de climatisation.

L'interviewé et les interviewers étaient en bras de chemise. M. Bertrand se considérait comme étant "en vacances", a-t-il. Il a raconté des anecdotes indiquant comment les citoyens l'apprécient maintenant qu'il est dans l'opposition.

"Tout le monde veut me serrer la main, a-t-il dit. On semble vouloir s'excuser que j'aie été battu."

Dans tout le cours de l'interview il y a eu des rappels des diverses étapes de sa carrière politique qui débuta en 1948 alors qu'il était élu député de Missisquoi, dans les Cantons de l'Est, pour le gouvernement de Maurice Duplessis.

Il a parlé de sa campagne marquée "d'un quasi-succès" au leadership de l'Union nationale en 1961, course que remportait le défunt premier ministre Daniel Johnson, de son rôle comme ministre de l'Education et ministre de la Justice, et de son rôle le plus difficile, celui de premier ministre.

Voici une présentation éditée de cette interview:

Question: Pourquoi votre parti a-t-il perdu les élections?

Réponse: Je laisse aux commentateurs et aux analystes le soin de déterminer les causes de la débâcle de l'Union nationale, mais il en est une qui me parait déterminante. C'est l'équivoque quant à la position de notre parti sur la question constitutionnelle entretenue par certains de mes collègues, et les contradictions réelles et apparentes dans les commentaires qu'ils formulaient. J'estime que c'est là une cause déterminante de la défaite. Il y a une autre cause, dont les analystes ont moins fait état. C'est le manque de publicité donnée aux actes du gouvernement, actes législatifs et administratifs.

Q: Qu'entendez-vous par ces contradictions réelles et apparentes?

R: Il y avait les déclarations. Il y a eu la période Cardinal, la période Masse et la période Beaulieu.

Q: Ces contradictions ne tenaient-elles pas à un leadership trop faible de votre part?

R: On n'est jamais bon juge dans sa propre cause, mais je dirais que cette situation a duré environ quatre ans. On dira que c'est mon leadership qui n'était pas assez ferme. Mais vous allez admettre qu'il ne sert à rien à un chef de parti, quel qu'il soit, d'appliquer le gourdin chaque fois qu'il a à faire face à de telles déclarations. Cela ne peut que provoquer des divisions encore plus intenses. Il fallait naviguer avec tout ça.

Q: La réconciliation est-elle faite entre vous et ces divers éléments dans votre parti?

R: Non. J'ai déjà indiqué que le parti requérait de se trouver une orientation politique plus précise et plus absolue parce que le peuple juge par des absolus. Le peuple n'est pas friand de nuances.

Q: Cela signifie-t-il que l'Union nationale est appelée à devenir soit plus fédéraliste, soit encore davantage portée vers l'option indépendantiste?

R: Je ne dis pas que la position mitoyenne que je mettais de l'avant en continuant celle de Daniel Johnson n'est pas la bonne. Il y a d'un côté le statu quo constitutionnel qui constitue un extrême et l'indépendance, **l'autre extrême.**

M. Jean-Jacques BERTRAND

Je ne crois pas que la population est prête à accepter l'un ou l'autre. Je crois toujours que ma position mitoyenne, si elle n'avait pas été sapée par des déclarations équivoques, je crois toujours que c'était la plus intelligente. Il y a eu des équivoques. L'un parlait d'indépendance en 1974, un autre d'alliance avec le Parti Québecois — c'était brandir l'arme du chantage et en politique comme ailleurs, le chantage, c'est toujours l'arme des faibles. Quant à parler d'indépendance en 1974, c'était l'aveu de la défaite et autant valait voter PQ tout de suite.

Q: Que doit-on penser de l'avenir de l'Union nationale et de la baisse graduelle de son pourcentage du vote populaire qu'elle subit depuis des années?

R: Il y a eu une baisse dans la proportion du vote populaire obtenue par l'Union nationale à chaque élection depuis 1956. Cela tient au phénomène de l'urbanisation. L'Union nationale a toujours eu des racines très fortes dans les campagnes. Il y a eu l'exode vers les villes. Notre parti n'a jamais été très fort dans les villes. A Montréal, notre meilleure représentation de tout temps a été de huit députés. Il y a eu en outre dans les dernières élections le phénomène créditiste qui a représenté un vote de mécontentement. Ce mécontentement était cependant peut-être davantage dirigé contre le parti au pouvoir que contre l'Union nationale et ainsi, dans les prochaines élections, il pourrait être dirigé contre le **Parti libéral.**

Q: Etant donné le phénomène de l'urbanisation, faut-il croire que l'Union nationale, compte tenu de ce que vous en dites quant à ses liens avec les campagnes, qu'elle serait appelée à ne représenter qu'un élément fort marginal de la société québecoise?

R: Pas nécessairement. Comme tout autre mouvement politique, l'Union nationale peut fort bien effectuer une réorientation qui lui permette d'occuper davantage de place dans les villes tout en retenant sa place prédominante dans les campagnes. Cela fera l'objet de recherches et de réunions à être tenues cette année et l'année prochaine. Je ne vois pas pourquoi l'Union nationale ne pourrait pas s'insuffler une nouvelle vie. Je dis cela très honnêtement. Opérer un renouveau avec un nouveau chef et une nouvelle équipe. Un parti peut se renouveler en conservant ce qui a de bon, ce qui a été l'expérience de notre parti après 1960.

Q: Vous dites donc que vous ne dirigerez pas l'Union nationale dans les élections générales, prévues pour 1974?

R: Non, je ne dirigerai pas le parti en 1974. Ma réponse est non, un non formulé sans calcul et sans réticence. Cela peut calmer une foule de gens. D'autre part, je suis actuellement le chef du parti et je le demeurerai pour quelque temps encore.

Q: Quel rôle comptez-vous remplir dans l'effort de renouvellement de l'Union nationale.

R: Avec l'expérience que j'ai acquise — certains disent que l'expérience, ça ne sert qu'à peu de choses, mais je prétends moi, qu'elle sert à beaucoup de choses — je pense que je peux jouer un rôle fort utile au parti. Le rôle principal d'un chef démissionnaire, c'est de maintenir l'unité du parti.

Q: Peut-il y avoir un congrès de leadership de l'UN en 1972?

R: Il ne m'appartient pas de déterminer la date d'un congrès de leadership. Les militants du parti décideront là-dessus. J'ai déjà dit que je ne m'agripperais pas au leadership, cela pour bien des raisons, mais surtout parce que ce n'est pas dans mon tempérament. Je ne dis pas que j'abandonne la politique. Je peux bien demeurer député de Missisquoi jusqu'à ma mort.

Q: Chercherez-vous à désigner vous-même votre successeur?

R: Non, je ne désignerais jamais mon successeur.

Q: Chercherez-vous à influencer le parti quant au choix de votre successeur?

R: Pas du tout.

Q: L'Union nationale sera-t-elle amenée à mener la lutte contre le Parti Québecois?

R: Les militants du parti définiront ses politiques. Si la position du parti demeure ce qu'elle a été, il sera amené à combattre le PQ. L'Union nationale n'a jamais été un parti qui préconisait la séparation du Québec du reste du Canada. Jamais. Mais comme je l'ai dit, l'orientation du parti, c'est l'affaire des militants. Si l'immense majorité des militants favorisaient une option politique semblable à celle du PQ, alors il pourrait logiquement y avoir fusion avec le PQ.

Q: Selon ce que vous connaissez des militants de l'Union nationale, une fusion de votre parti avec le PQ est-elle vraiment concevable?

R: L'immense majorité des militants de l'Union nationale que j'ai connus au cours des années ne favorisent pas une fusion avec le PQ non plus qu'ils souhaitent que l'UN devienne un parti séparatiste.

Q: Quelle aurait été votre principale déception en tant que chef de gouvernement?

R: C'est le fait que nos actions n'ont pas été suffisamment portées à l'attention du public. C'est peut-être notre faute. Est-ce à cause d'une publicité mal faite? Est-ce à cause des journaux qui n'ont pas été suffisamment objectifs. Je ne porte pas jugement. Je ne fait que constater.

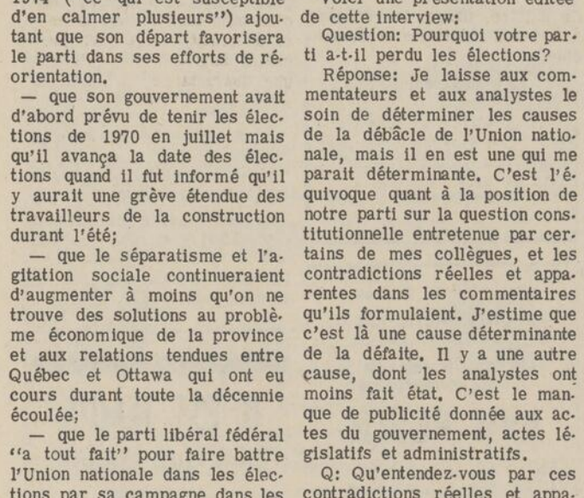

Mme Brisebois, gérante du coin du fumeur au magasin Woolco de la Plaza Granby, félicite M. Rosaire Lacroix, de 338, St-Jean Granby, l'Heureux gagnant du bateau à voile "Sea Snark" de la promotion Peter Jackson.

Woolco

DÉVELOPPEMENT DE FILMS

CALENDRIER POUR BRACELET DE MONTRE

Obtenez votre prochain calendrier en apportant vos films à développer au rayon des caméras WOOLCO.

Prenez quantité de photos cet été et faites-les développer chez WOOLCO. Le meilleur développement pour le meilleur prix! Et soyez assuré que chez WOOLCO vous ne payez que pour les photos que vous obtenez. Il n'y a pas de coupons.

Utilisez votre carte de crédit WOOLCO

370, rue ST-JACQUES PLAZA GRANBY

Woolco

Epargnez 20%

climatiseur GSW

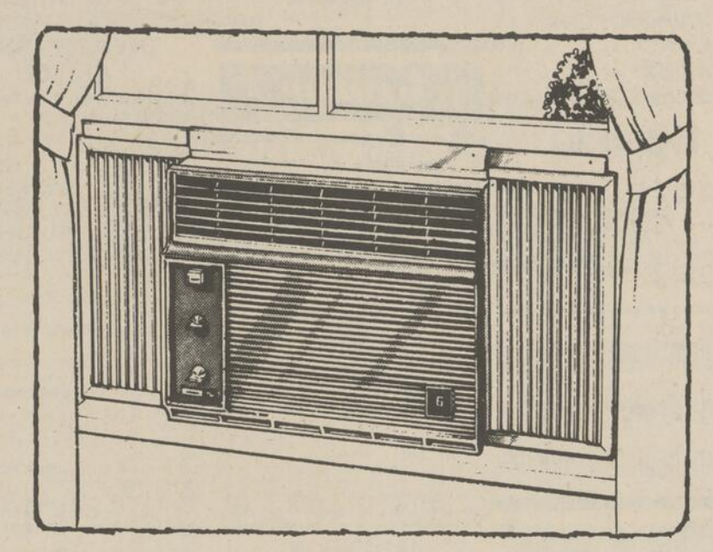

INSTALLEZ-LE VOUS-MEME!

Apposez les ferrures sur le rebord de la fenêtre.

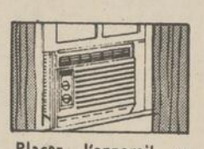

Placez l'appareil en position et fermez la fenêtre.

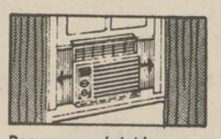

Panneaux réglables coulissants faciles à fixer au cadre de la fenêtre.

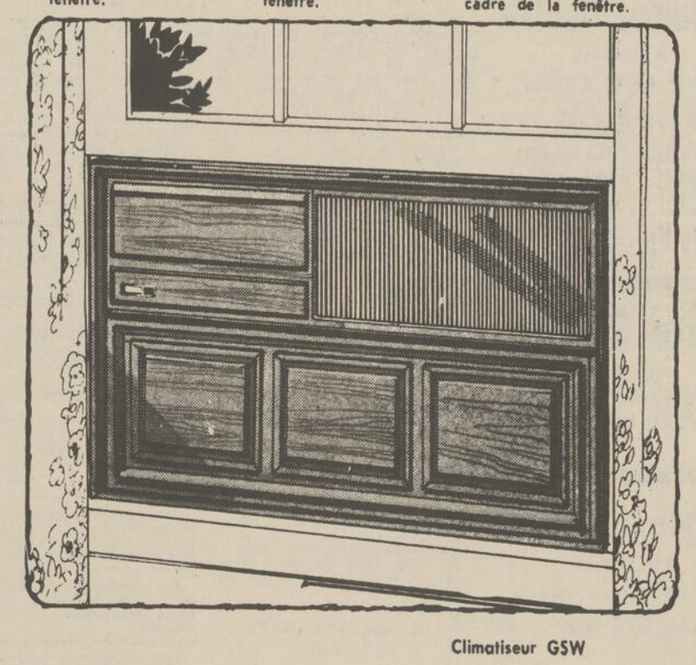

Climatiseur GSW silencieux

Modèle de conception spéciale, scellé pour vous assurer un refroidissement efficace mais silencieux. Dispositif "Air Scan" permettant à l'air de circuler d'un mur à l'autre. Thermostat automatique réglable vous permettant de choisir la température voulue, au moment voulu. 8 réglages, refroidissement 2 vitesses, ventilateur 2 vitesses. Ventilateur aspirant, filtre double, déshydratation anti-égouttement. Trousse d'installation standard pour fenêtres à double suspension. Pour fenêtres de 27 à 40" de large.

Modèle 225 (5000 BTU)
1 SEULEMENT
Prix rég. WOOLCO $184
SPECIAL
$148

Modèle 575 (11,000 BTU)
1 SEULEMENT
Prix rég. WOOLCO $329
SPECIAL
$264

Modèle U2339
1 SEULEMENT
Prix rég. WOOLCO 198.88
SPECIAL
$158

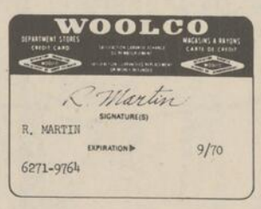

Dites simplement: "Sur mon compte!"
370, RUE ST-JACQUES

Ouvert le lundi, mardi et mercredi de 9 hrs a.m. à 6 hrs p.m.

WOOLCO

Jeudi, vendredi de 9 h. a.m. à 9 h. p.m. et samedi de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

Utilisez votre carte de crédit "Woolco".
PLAZA GRANBY

Annonces Classées

ACCEPTEES LA VEILLE JUSQU'A 4h.30 P.M.

Granby: 372-5433
Cowansville 263-2988
Farnham: 293-5155
St-Jean: 347-7596
St-Hyacinthe: 773-2516

TARIFS de nos Annonces classées

UNE INSERTION (maximum 20 mots)	$1.25
TROIS INSERTIONS	3.50
MOTS Supplémentaires .	.06
SIX INSERTIONS	6.00
CARACTERE GRAS	.30
LIGNE AGATHE	.14
1 POUCE x 1 COLONNE	1.96
1 POUCE (1 MOIS) (cartes d'affaires) .	35.00
LOCATION DE CASIER .	.40
AVIS DE NON RESPONSABILITE (3 insertions)	6.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc. ligne agathe	.20
AVIS DE DECES — REMERCIEMENTS ...	4.00

Règlements

Les erreurs sont promptement rectifiées; elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

Cartes Professionnelles

LEGENDRE & ALLAIRE
Comptables Agréés
135, rue Principale
Granby, Tél. 372-3381
GERARD LEGENDRE, C.A.
GERALD ALLAIRE, C.A.

Jolin, Montfils, Dallaire, Picotte
& Associés
COMPTABLES AGREES
317, RACINE
GRANBY, TEL. 378-7935
L. J. Montfils, C.A. — J. P. Picotte, C.A.
L. J. Alain, C.A. — A. Desautels, C.A.
P. A. Jolin, C.A. — G. D. Dallaire, C.A.
Y. Brodeur, C.A. — Y. Racine, C.A.
(1323)

Pierre Girardot
NOTAIRE
221, rue Principale, suite 1
Tél. 372-2211 — Granby
(67720)

Gagné & Guay
AVOCATS
331 rue Principale Granby
Tél. 378-9031
(206)

ROBERT & SAURETTE
NOTAIRES
Monique Saurette-Robert
Jacques Robert
EDIFICE PALACE
135 rue Principale (suite 31)
Granby
TEL. 372-6631
(1084)

Carte Professionnelle

Southière & Southière
NOTAIRES
Gérard A. Southière
Daniel Southière
EDIFICE PALACE
135 Principale, Granby
(suites 24 et 25)
TEL. 372-3805 - 372-6637
(1322)

LEVEILLE & ROBICHAUD
AVOCATS
20, rue Centre, Granby
Tél. 372-6633
(1640)

Granby

4 Propriétés à vendre

TRUST ROYAL CO.
BROKERS
GRANDE MAISON en briques de 2 étages, 7 pièces, 3 chambres à coucher, foyer, garage, galerie. Prix : $18,000.
R. McKERGOW
Tél. 372-3480
(66848)

ATTENTION
OCCASION SPECIALE : résidence d'été à vendre avec terrain vacant, située à Waterloo, endroit résidentielle. Maison de 5 pièces meublée, ainsi que solarium de 8 pi x 24. Aussi bateau "Lakefield" avec moteur "Scott Atwater". Tél. 372-4664 ou 372-7965. (1677)

ATTENTION
PROFITEZ DU CENTRE D'EQUITATION "Arts et Loisirs" pour pratiquer le sport en plein air. Et faites vos réservations pour location de chevaux d'équitation. Aussi chevaux bien domptés à vendre, à partir de $135. à $500. Tél. 372-4664 ou 372-7965. (1678)

IMMEUBLE commercial, situé rue Principale à Farnham, magasin, atelier, bureau. Vaste terrain. Pour inf.: Mme Jeanne St-Martin, Cowansville. Tél. 263-0353. (1683)

ATTENTION
PROPRIETE en briques à vendre dont 1 logis de 6 pièces et le second de 4 pièces avec 5 garages. Terrains de 85 pi. x 200. Prendrais bungalow en échange. Située à 70 Drummond, près rivière Yamaska. Tél. 372-4777. (1673)

— MAISON de 4 logis et de 4 pièces chacun, construction en briques. En parfaite condition. Cause de vente : départ.
— Jolie MAISON split-level de 6 pièces dans quartier résidentiel, garage, piscine, foyer.
P. CLERMONT, C.C.S.
Courtier en Immeubles
Tél. 372-7866 — Granby, P.Q.
(1817)

7 Commerces à vendre

RESTAURANT-EPICERIE avec maison situé à 1 mille de Granby à vendre ou à échanger. Tél. 378-7791. (1731)

— EPICERIE LICENCIEE avec ou sans propriété, située au centre de Marieville. Affaire $3,500. par semaine.
— BOUCHERIE à St-Paul d'Abbotsford.
— RESTAURANT-EPICERIE situé à 547 Cowie, avec logis de 4 pièces. Affaire de $1,000. à $1,200. par semaine.
Pour informations :
ROLAND CHOQUETTE
Tél. 378-6763
H. CARON, courtier.
(1732)

14 Locaux à louer

LOCAL à louer pour bureau ou petit commerce, situé dans le centre de la ville, rue Principale. S'adresser, tél. 372-5791 ou 372-4653 (de 10 hres à midi et de 2 hres à 5 hres p.m.) (1586)

16 Chalets

CHALET à vendre à la Baie Missisquoi, 4 pièces, grand terrain, eau chaude et douche. Construction 3 ans. Prendrait échange. S'adresser à 612 Douville, Granby. Tél. 378-5804. (1167)

17 Terrains à vendre

10 TERRAINS ou 1 seul, é vendre à très bon marché. S'adresser, tél. 378-8357 ou 372-1306 (le matin ou le soir seulement). 1736)

2 TERRAINS à vendre à prix d'aubaine, situés chemin Roxton. S'adresser à : Marché aux Puces, Ste-Cécile de Milton. Tél. 378-9144. (1771)

TERRASSE BELLEVUE
Magnifique vue et site résidentiel, avantageux. Situé en campagne, chemin Roxton, limite de Granby, grand terrain 80 x 125 et plus.
ACHETEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ
— Pas d'accompte..
— Pas d'intérêt.
— Pas de taxe.
Tél. 372-3296 ou 372-5896
J. P. RACINE INC.
(72912)

75 Terrains à vendre

pour chalets ou maisons, au
DEVELOPPEMENT ST-JUDE
au lac Brome, côté Bondville
$50.00 comptant.
$10.00 ou plus par mois.
S'adresser à :
LESS HARVEY
a/s GRANBY IMPORT
23 rue Principale
Tél. 372-1000, 372-1010, 378-6297
(73116)

23 Logements à louer

Libre immédiatement
— A 65 CENTRE, local avec grand terrain pour magasin ou autres.
— A 6 rue CENTRE, garage, $10. par mois.
A 120 rue SHERBROOKE, 7 appartements chauffés. Bon garage. 2ième étage, $150. par mois.
— A 140 rue PARE, 2ième étage, 7 app. modernes. Bon garage. $135. par mois.
— A 71 rue CENTRE, 3ième étage, 3 app. chauffé, eau chaude fournie, meublé ou non, ménage fait à neuf.
S'adresser à Mme R. VADNAIS, 79 Lorne. Tél. 372-3850. (1638)

LOGIS à louer de 5 pièces, près des église et école. S'adresser, tél. 378-2078. (1759)

LOGIS à louer de 5 pièces, au deuxième étage, 3 chambres à coucher, bain, douche, installation laveuse-sécheuse. Libre immédiatement, pour adultes ou futurs mariés. Tél. 378-1225 après 2 hres p.m. (1702)

LOGIS à louer, moderne de 5 pièces, dans un bas, chauffage central, installation pour laveuse - sécheuse, sous-sol fini, garage, situé à 402 Duvernay. Libre le 1er septembre. S'adresser à 91 Beacon. Tél. 372-6147 ou 378-4754. (1819)

LOGIS à louer de 4 pièces, installation laveuse, 220 v., situé à 58 Guy. $65. par mois. S'adresser à 58 Guy, Granby. (1793)

LOGIS de 4 pièces à louer dans un haut, très propre, installation de laveuse automatique. Près de manufactures. Visiter à partir de 6 hres. Tél. 378-8134. (1799)

25 Appartements à louer

Appartements meublés
Télévision (de couleur si désirée), chauffés, dans centre-ville, 1½ — 2½ — 3½ PIECES; à partir de $10.00. S'adresser: tél. 372-4121. (64997)

APPARTEMENT de 2½ pièces, chauffé, meublé, entrée privée, ménage fait à neuf. Tél. 372-6358 (entre 3 et 4½ hres p.m., ou après 6 hres). (1739)

APPARTEMENTS à louer, de 3 pièces, meublé, chauffé, éclairé avec grand stationnement. S'adresser, tél. 378-6066. (1752)

APPARTEMENT à louer de 2½ pièces, entièrement meublé, T.V., électricité et taxe payés. S'adresser à 217 Fréchette, App. 1. Tél. 378-4935. (1755)

APPARTEMENT de 3½ pièces, meublé, éclairé, chauffé, service de laveuse-sécheuse automatique. Tél. 372-5727 ou 378-3117. (1767)

BACHELOR à louer de 3 pièces, meublé, près du Centre Culturel et Polyvalente. S'adresser à 246 Henson, Tél. 263-3271. (1765)

APPARTEMENT à louer, de 2½ pièces, entrée privée, dans un bas. S'adresser à 16 Boul. Pie IX. Tél. 378-4980. (1818)

APPARTEMENT à louer, de 4 pièces, meublé, dont 2 chambres à coucher. Libre immédiatement avec option d'achat de meubles. S'adresser à E. Breton. Tél. 379-5866. (1820)

APPARTEMENT de 2 pièces à louer, meublé, chauffé, éclairé, laveuse-sécheuse, T.V., salle de bain avec douche. Libre le 7 août. Pour personne seule et sérieuse. Inf.: tél. 378-8360. (1811)

APPARTEMENT à louer de 3½ pièces, chauffé, meublé, dans un bas, entrée privée. Tél. 372-6358. (1804)

APPARTEMENT à louer de 2 et 2½ pièces, meublés, chauffés, eau chaude fournie. Situés centre ville. Inf.: tél. 372-3120. (1800)

27 Chambres à louer

GRANDE CHAMBRE meublée, poêle, réfrigérateur, lavabo, entrée libre. S'adresser à 47 Queen (après 5 hres p.m.) Tél. 372-6439. (1782)

CHAMBRE à louer avec accès au réfrigérateur, poêle, T.V., téléphone, ferais lavage. Tél. 378-1080 après 4 hres. (1823)

CHAMBRE à louer pour 1 ou 2 personnes, bon chez-soi, cuisine, etc.
Tél. 378-6414, Mme Ross
(1796)

30 Chambres et pensions à louer

CHAMBRE et PENSION, à louer, bon chez-soi. Tél. 378-5047. (1747)

PRENDRAIS COUPLE d'un certain âge en pension, dans un appartement de 2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, lingerie fournie, entrée privée. Ou louerais 2 pièces meublées. Tél. 378-2397, ou s'adresser à 289 Fréchette. (1758)

CHAMBRES à louer, et pension si désiré pour demoiselles seulement. Accès au lavage, téléphone, télévision. Situé dans le centre-ville. Bon chez-soi. Pour plus de renseignements, tél. 372-4321. (1203)

30 Chambres et pensions à louer

CHAMBRE et pension à louer avec accès au téléphone, T.V., lessive comprise, 7 jours par semaine. Pour hommes seulement. Tél. 372-7257. (1734)

A LOUER, chambre ou chambre et pension près de la Caisse Populaire St-Antoine. S'adresser, tél. 378-4190. (1814)

36a) Meubles neufs et usagés

•LAVEUSE automatique, poêle électrique, réfrigérateur, set de chambre juvénile, set de salon, divan, bassinette, fournaise, annexe, set de cuisine style colonial, etc. S'adresser à 181 Robinson Sud (après 1 heure). (1556)

64a) Robes de mariées

VENDRAIS robe de mariée, 12-14 ans, longue avec traine, voile et diadème. Aussi ensemble de voyage (robe et pantalon) à très bas prix. Tél. 378-9196. (1803)

79 Modistes, Couturières

JE SERAIS INTERESSEE à faire de la couture pour dames : altérations, bords de robes, etc. Tél. 372-3744. (1435)

87 Entrepreneurs

AVEC LA BELLE SAISON QUI COMMENCE
Il serait sage de voir M. Réal Poulin, contracteur de parterre, camionneur et excavateur. Tourbe, cultivée ou tourbe de champs, nivellage, coupe et tondage d'arbres, terre à parterre, haies de cèdre. Adressez-vous à 764 Cowie, Granby. Tél. 378-7290. (72927)

97a) A louer divers

A LOUER, roulotte ou tente-roulotte. S'adresser, tél. 379-5780 ou 379-5690. (1761)

98 Divers

APPARTEMENT à partager de 3½ pièces. S'adresser à 222 Ave. du Parc (l'après-midi). (1781)

98a) A vendre - Divers

COLLECTION DE TIMBRES de tous les pays, à vendre. S'adresser, tél. 372-6045, après 6 hres p.m. (1780)

TENTE-REMORQUE à vendre, marque "Cavalier Mark 11", 1968, avec galerie en moustiquaire. Exposé à l'arrière du 488 Calixa-Lavallée. Prix $250. Tél. 378-1960. (1785)

A VENDRE, roulotte neuve, 18 pi., en bonne condition. S'adresser à 140 Sherbrooke. Tél. 372-3975. (1815)

REMORQUE pour auto à vendre, tondeuse à gaz, glacière, 2 tables à pique-nique, 5 rouleaux neufs de broches à poule, fournaise à l'huile, 2 roues de voiture et un gros chaudron de fer antique. S'adresser à 324 Laurier, Granby. (1808)

PERCHES DE CEDRE
12 pi. de long, pour clôture.
BUREAU rol-top, 60 po., chaise haute de vestibule. S'adresser à E. Breton. Tél. 379-5866. (1821)

MARCHE DE POISSONS
Variété de poissons, de mer et importés, vente et débitage de viande pour congélateur, sacs de polyétilène de toutes grandeurs pour congélation. S'adresser à :
GRANBY LOCKER Ltée
191 EMPIRE, GRANBY
TEL. 372-2186. (73178)

110 Femmes demandées

ON DEMANDE femme pour laver la vaisselle dans un restaurant, de 5 hres p.m. à la fermeture, 6 jours par semaine, samedi et dimanche inclus. S'adresser en personne, (s.v.p. ne pas téléphoner). Restaurant Elite, 52 Principale, Granby, P.Q. (1791)

110b) Femmes, filles demandées

VENDEUSES d'expérience demandées pour travailler dans un magasin de tissue à la verge. Ecrire à : C.P. 2495, La Voix de l'Est, Granby. (1741)

FILLE ou FEMME de plus de 20 ans demandée pour travail de maison privée, pouvant coucher chez-elle, soin de 2 enfants. Bon salaire. Tél. 372-3587. (1746)

111 Hommes demandés

AURAIS BESOIN des services de 2 peintres en bâtiment, immédiatement après la grève de la construction. Tél. 378-2455. (1787)

ATTENTION !
HOMME qui voudrait faire carrière comme représentant d'une compagnie Canadienne Française.
QUALIFICATIONS :
Agé de plus de 30 ans.
Bonne éducation.
Bonne réputation.
Dynamisme et détermination.
NOUS OFFRONS :
Possibilité de $10,000. et plus par année.
Entrainement. Bonne clientèle.
Bénéfices marginaux usuels.
Pour plus amples informations, écrivez en donnant votre curriculum vitae, à :
Att.: G. GINGRAS,
9, 70ième Ave. Ouest,
Ville de Blainville, Qué.
C.C. 80. (1708)

111a) Hommes, Femmes demandés

TAMMY'S BEAUTY AND HOUSE STUDIO recherche 3 représentants, soit hommes ou femmes. Pour de plus amples informations, s'adresser à 189 Robinson, Granby. (1738)

HOMMES ou FEMMES demandés à temps partiel, 3 soirs par semaine, 2 heures par soir. $30. Auto nécessaire. Appointements seulement. Tél. 372-5019 de 9 hres à 2 hres p.m.) (1655)

125 Autos, camions à vendre

BUICK 1962 en bonne condition. Cause de vente : autre auto. Tél. 372-7486. (1809)

125 Autos, camions à vendre

CAMIONS de 5 tonnes, 3 tonnes, 2 tonnes et 1 tonne, à vendre. Equipement, boites de camions de différentes grandeurs. Pour inf. : tél. 378-5252 ou 372-5933. (1770)

DOIT VENDRE
CORTINA GT 1969, comme neuve. Tél. 378-5674 jour, 378-4225 soir. (1812)

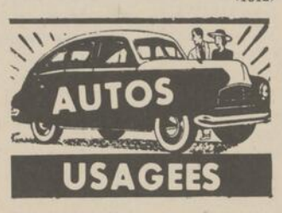

MUSTANG 1967, 2 portes, V-8 automatique, radio.
BUICK Le Sabre 1965, 4 portes H.-T., tout équipé.
PLYMOUTH Fury III, 1967, 2 portes H.T., tout équipé.
PLYMOUTH 1966, Fury III, 2 portes H.-T., tout équipé. radio.
FORD Fairlane 1967, G.T.A., 2 portes H.T., tout équipé.
Garage
ALBERT PONTBRIAND
256 rue PHANEUF
ST-PIE DE BAGOT.
Tél. 772-2263
Pour Granby, signalez :
372-3482
(69329)

131 Bicycles, motocyclettes

HONDA 750 à vendre, millage 750. Aubaine. Aussi, Gyrocopter à vendre, 72 H.P. Tél.: Victoriaville, 752-7743. (1822)

A VENDRE
BSA Fire-Bird 1970, 650 cc., comme neuf. S'adresser à 324 Laurier. (1807)

139 Embarcations, moteurs

VOILIER à vendre, type cataraman, 14 pi. de long, 18 pi. de mat. S'adresser, tél. 372-3853 (après 5 hres p.m.) (1744)

141 Animaux

CHEVAL d'équitation à vendre 3½ ans, 'Polumino". S'adresser, tél. 378-6227. (1797)

JUMENT D'EQUITATION à vendre, âgée de 3 ans, très bien domptée. Tél. 372-5695. (1806)

142 Maisons à vendre

BUNGALOW à vendre de 5 pièces dans quartier résidentiel, sous-sol fini, garage. Cause: transfert. S'adresser à 476 Bégin. (1196)

BUNGALOW avec garage, bureau fini extra-moderne, piscine. Rien d'accepter en bas de $15,000. comptant. S'adresser à Guy Martel, 541 Cabana, Granby. Tél. 378-7961 ou 378-7962, si occuper 378-3362. (1557)

A VENDRE, maison située rue Denison ouest Revenus de $1,800. S'adresser à St-Pie, tél. 772-2500. (1693)

MAISON à vendre de 2 logis, 4 pièces chacun, système de chauffage, très bien située, à Granby. — Aussi, coffre de cèdre à vendre et set de chambre. Ecrire à : C.P. 2496, La Voix de l'Est, Granby. (1789)

142b) Maisons à vendre ou à louer

MAISON seule, récemment bâtis, de 5 pièces, sous-sol fini, doubles terrains, située rue Belcourt, près église et école St-Luc. Cause: départ. S'adresser, tél. 378-1184, après 6 hres p.m. (1779)

143 Demande à acheter

CHERCHE PIANO d'appartement, d'occasion, en état de marche. Tél. 372-6325 avant 3 hres p.m. (1729)

144 Argent à prêter

PRETS HYPOTHECAIRES
1ère et 2e hypothèque, de $1,000. à $200,000.
Taux à partir de 10%.
Pour réparations, achats, etc.
IMMEUBLES VALVER
COURTIER
GUY GALLANT
AGENT
Tél. 378-7218
Achats — Ventes — Echanges
(1314)

148 Gardiennes d'enfants

POUR ENFANTS de 2½ à 6 ans. Bricolage-peinture-modelage avec monitrices. Jeux d'extérieurs journaliers — diète contrôlée. De 8 hres a.m. à 5 hres p.m. Appelez entre 7½ hres et 9 hres p.m. Tél. 72-1341. 7½ hres et 9 hres p.m. Tél. 372-1341. (1794)

Farnham

23 Logements à louer

LOGIS à louer, 4 appartements ½, dans un bas, situé au 322 rue Charbonneau, à Farnham. (1798)

111 Hommes demandés

OPERATEUR de buldozer avec expérience pour travail général d'agriculture sur fermes. Tél. 248-2850. (1733)

St-Césaire

98a) A vendre - Divers

A LOUER
ROULOTTE "Lislet", 50 pi. x 12, meublée, 2 chambres à coucher, bien située, libre début septembre. Située Haut-Rivière, à St-Césaire, chemin Farnham. Tél. 293-5897 après 6 hres p.m. (1610)

Cowansville

23 Logements à louer

LOGIS à louer à East-Farnham. 5 pièces dans un bas, libre immédiatement. S'adresser à Lucien Giard, East.Farnham, P.Q. Tél. 263-2795. (1750)

A COWANSVILLE, logis à louer de 5 pièces, chauffage et eau chaude fournie, situé près de la Polyvalente, à 221 Bell. Tél. 263-2491. (1756)

LOGIS à louer de 3½ pièces situé Boul. des Vétérans. Libre pour le 15 août, set de cuisine fourni, tapis mur é mur. Tél. 263-3729. (1707)

LOGIS à louer de 4½ pièces, chauffés, eau chaude fournie, situés à 156, 158 Church et 303 rue William, Cowansville. Tél. 378-7088 ou 263-2448. (1777)

25 Appartements à louer

APPARTEMENT neuf à louer de 2½ pièces, bien meublé, très bien situé. Louerais à la semaine ou au mois. Tél. 378-2353. (1149)

BACHELOR à louer de 3½ pièces, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, idéal pour jeunes mariés. Situé Boul. des Vétérans. Tél. 263-4427. (1451)

BACHELOR à louer de 2½ pièces, chauffé, éclairé, meublé, eau chaude fournie. Libre immédiatement. Situé rue Bell, aux coins des rues Bell et Jaquemet. Tél. 263-4440. (1537)

A LOUER, bachelor de 2 pièces, meublé, tout inclus. S'adresser à Laurier Lague, 130 rue Brown, Cowansville, P.Q. (1753)

98a) A vendre - Divers

A VENDRE
FOIN à $18. la tonne; 1 classeur à oeufs; 1,500 nids à poule; 150 trémis à poulet ou dinde. Le tout comme neufs. S'adresser à Gilles Fontaine, St-Ignace, P.Q. Tél. 296-4467. (1484)

110 Femmes demandées

CUISINIERE demandée pour maison de convalescence de Vénise-en-Québec. S'adresser, tél. 244-5212. (1742)

139 Embarcations, moteurs

A VENDRE, bateau 14 pi. en aluminium avec remorque, pneus 15 po., comme neufs. Prix $300. Pour inf. s'adresser à 232 Crémazie, Cowansville. Tél. 263-4792. (1813)

141 Animaux

PETIT CHIWAWA à vendre, mâle, 9 mois, noir, très propre, a reçu toutes les piqûres. Prix $50. S'adresser a J. Staton, Knowlton. Tél. 243-6748. (1775)

142 Maisons à vendre

MAISON-BOIS, grande galerie, 2 logis de 7½ pièces, garage 4 places, terrain de 80 x 245 de long. Située rue commerciale, beau site. Cause de vente: décés. S'adresser à Mme Hélène-Aifred Déragon, C.P. 233, Bedford, P.Q. Tél. 248-3968. (322)

St-Jean

11 Magasins à louer

MAGASIN chauffé à louer à 250 rue St-Jacques à St-Jean. Dimensions : 20 pi. x 40. Tél. 347-3545. Possession immédiate. (1801)

16 Chalets

AUBAINE
RABAIS DE $500.
CHALETS 27 x 20, terrains 75 x 100, comprenant: eau courante électricité, réservoir sceptique, toilettes, armoires de cuisine. Plage privée pour résidents sur le Richelieu. Idéal pour bateaux à moteur de pêche. $2,900. Paiements selon vos moyens. DOMAINE LAVALLEE, Noyan, Cté Missisquoi. Tél. 294-2511 — Montréal : 861-6096. (1448)

98 Divers

Réparations générales
Pour toutes sortes de réparations à votre domicile. S'adresser, tél. 348-4450. (1763)

98a) A vendre - Divers

MACHINE A COUDRE provenant de faillite, de marque White, 1969, zig-zag, boutons, boutonnières, avec meuble, garantie. Prix: $39. Tél. 347-3512. (1701)

131 Bicycles, motocyclettes

MOTO BSA, 650 cc. "Tunderbolt", 1969, 4,000 milles, en parfaite condition. Prendrais échange (trailbick "Suziki"). Tél. 348-3487 après 6 hres p.m. (1778)

Waterloo

23 Logements à louer

1 LOGIS de 4 appartements et demi, à louer, 27 rue Lewis. $60. par mois, libre. S'adresser à 23 rue Lewis, ou tél. 263-1504, Cowansville. (1036)

98 Divers

PRENDRAIS des PASSAGERS pour voyager Waterloo-Granby, matin et soir. S'adresser, tél. 539-3594 après 6 hres p.m. (1695)

ATTENTION !
Achèterais livres usagés.
S'adresser à :
Huguette Tanguay,
Tél. 372-4666 1725)

St-Hyacinthe

4 Propriétés à vendre

PROPRIETE en briques, 2 logis de 6 pièces chacun, solarium d'été, sous-sol demi-fini. Située rue St-Pierre, à La Providence, près de l'église. Tél. 774-6339. (1676)

PROPRIETE avec restaurant ainsi que 2 logis de 5 pièces à vendre. Située à 16 rue St-François, St-Pie de Bagot, près de l'église. Tél. 772-2255. (1786)

137 Taxis, Voyages

Voyages - Excursions
9 août :
Visite des Milles-Iles.
30 août :
Iles Lamothe et traversée du Lac Champlain.
4 - 5 - 6 - 7 septembre :
Toronto et Niagara Falls (départ le soir).
13 septembre :
Visite au Village de Séraphin.
27 septembre :
Visite au North Pole, White Face Mountains au Lac Placid.
3 - octobre :
Lac Georges.
9 - 10 - 11 - 12 octobre :
New-York (départ le soir).
Du 7 au 22 novembre :
Voyage en Floride.
Pour informations :
Mlle G. CORBEIL
St-Hyacinthe : 773-1972
Otterburn Park : 467-4803
(72913)

ENCAN
CHEZ
Mme Normand LEDOUX
529 Boul. Boivin, GRANBY
Jeudi soir, le 6 août
1970 — à 7 hres p.m.
SERA VENDU : Congélateur 22 pi. cu. en bonne condition; plusieurs bureaux; garde-robes avec miroir et autres; bureaux 4 tiroirs; 3 frigidaires; poêle électrique; poêle à gaz; fournaise à l'huile; chaises droites et berçantes; set de salon; table et lampe de salon; 3 lits pliants; demi-lit "box spring" et matelas; chaise haute; chaise pivotante; balayeuse électrique; chaufferette électrique; bassinette; table de pool; valise; pharmacie; cabinet à vaisselle; cadres; bibelots; vaisselle; et chaudrons, etc., etc. Antiquités.
Cause d'encan : Départ.
Pour informations s'adresser à:
JEAN-GUY GELINEAU
Encanteur licencié
BROMONT (West Shefford)
Tél. 534-2414
(1688)

Magnifiques loyers
de 3½ pièces, chauffés,
eau chaude, tapis mur à mur dans les vivoirs. Excellent pour professeur : $115. et $125. par mois. S'adresser à :
73 rue Drummond, Granby.
(1749)

Province de Québec
MUNICIPALITE DE MARIEVILLE
Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC
EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE : —
Le conseil municipal de la ville de Marieville a une séance en date du 3 août 1970, a adopté un nouveau règlement portant le No 399 des règlements de la ville de Marieville, amendant le règlement No 300 et ses amendements, fixant un prix uniforme de $250.00 pour toute entrée d'aqueduc et d'égoût.
Tous intéressés sont priés de prendre communication de ce nouveau règlement au bureau du secrétaire-trésorier à 682 St-Charles, Marieville.
DONNE à Marieville, ce quatrième jour d'août, mil neuf cent soixante-dix.
YVES VINCENT,
Secrétaire-Trésorier.

Province of Quebec
MUNICIPALITY OF MARIEVILLE
To the Ratepayers of the aforesaid Municipality

PUBLIC NOTICE
IS HEREBY GIVEN by the undersigned, Secretary-Treasurer of the aforesaid Municipality, THAT : —
The municipal council of this twon at his meeting held on August 3rd, 1970, adopted a new by-law bearing the number 399 of the municipal by-laws of this town, amending the by-law No 300 and his amendments, to fix a regular charge of $250.00 for service of aqueduct and draining.
Any interested person is requested to take communication of this new by-law at the office of the town's secretary-treasurer, City Hall, Marieville.
GIVEN at Marieville, this fourth day of August, one thousand nine hundred and seventy.
YVES VINCENT,
Secretary-Treasurer.
(1784)

- EXCAVATION
- SERVICE : Pelle hydraulique et Bélier mécanique
- TERRE à PARTERRE
- SABLE et GRAVIER

Satisfaction assurée.
JEAN-PAUL AUCLAIR
Ste-Cécile de Milton
Tél. 378-1212
Aussi : Terrains à vendre, pour résidences, 100' x 150' ch. Mawcook (en asphalte); Terrains pour chalets, 100' x 150'. (72733)

Province de Québec,
District de Bedford
Dans la Cour Supérieure
No 1572
BERNARD PAQUETTE, Demandeur,
—vs—
SIMONNE DALPE PAQUETTE, Défenderesse.
Il est ordonné à la Défenderesse de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication du présent ordre.
La Défenderesse est avisée qu'une copie du bref et de la déclaration a été laissée pour elle à la Cour de Cowansville.
Bureau du Protonotaire, ce 5 août 1970.
H. LAROCQUE, D.P.C.S.
(1783)

AVIS DE SOUMISSION
La municipalité de Cowansville demande des soumissions pour la fourniture de mélanges asphaltiques "Béton Bitumineux". Prix à l'usine, pour :
a) Couche de fond type A, quantité approximative 1,500 tonnes.
b) Couche d'usure type C, quantité approximative 1,500 tonnes.
Le tout en accord avec les spécifications de la Voirie Provinciale.
Les soumissions devront être adressées à l'Hôtel de Ville de Cowansville, 220 Place Municipale, Cowansville, P.Q. jusqu'au 14 août 1970, jusqu'à 4:00 heures p.m. pour être ouvertes publiquement, au même endroit, à la même heure, et le même jour.
Elles devront porter sur l'enveloppe les mots :
Municipalité de Cowansville "Mélanges Asphaltiques".
La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.
Donné ce 29ième jour du mois de juillet 1970.
(1810)

IL EST TEMPS
plus que jamais de faire
REMODELER
vos manteaux de fourrure
...maintenant que nous sommes fixés sur la longueur...
Laflamme FOURRURE
328, rue Principale,
Granby tél.:378-8484

Venez nous consulter pour votre réception de mariage, buffet, banquets ou autres...
Voyez notre nouvelle salle de réceptions!
Capacité: 60 personnes.
CHEZ GUYLAINE R.R. 4
GRANBY TEL: 378-1537

GRANBY CAR STEREO CENTER
92, rue Centre
Granby Tél.: 372-5722
Instruments de musique
Gros & Détail
ORGUES - GUITARES - DRUMS - VIOLONS - ETC.

DESIREZ-VOUS VENDRE VOTRE MAISON ?
Les ANNONCES CLASSEES dirigent l'acheteur à votre porte.

Humour non classé !

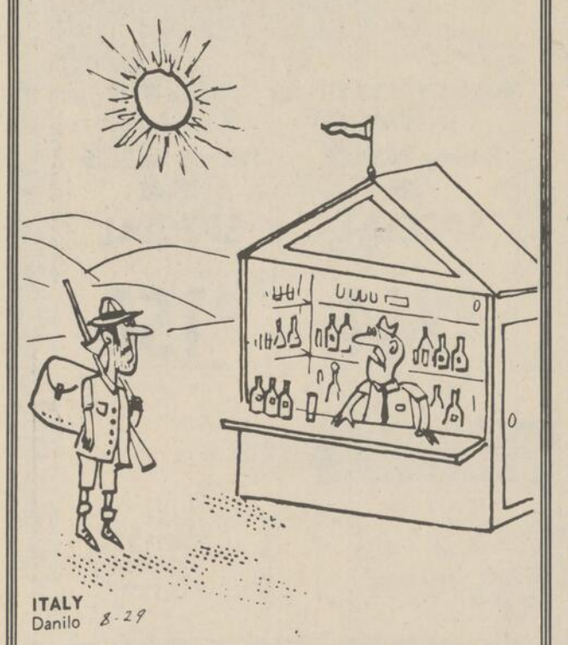

ITALY
Danilo 8-29

"Les affaires seraient bien meilleures si les voyageurs ne me prenaient pour un mirage . . ."

Cartes d'affaires

FOURRURE

Lucile Guertin

Jupe Suède 12.95

Veste Suède 19.00

Lucille Lemoine Guertin, prop.

130, COURT — GRANBY — TEL. 372-1474

Suède, Cuir, pour hommes et femmes

(72751)

GRANBY CAMPER INC.

(DIVISION MARINELLI)

VENTE • LOCATION • SERVICE

PIÈCES - RÉPARATION - ACCESSOIRES

Vendeur autorisé :

APACHE — CAPRI — GLENDETTE

TOUR-A-HOME

LA MAISON DU SERVICE

529 DUFFERIN — TEL.: 372-4760

GRANBY

HORNER CLEANING

Tél. 372-5907

Comptez sur nos longues annnée de service

- NOUS NETTOIERONS vos meubles et tapis sur les lieux mêmes
- TAPIS - DRAPERIES : vente et posage, les tous derniers modèles

Bénéficiez des services d'une décoratrice intérieure diplômée

32, rue LANDSDOWNE — GRANBY (72843)

IMMEUBLES Inter City REALTIES Enr.

A VOTRE SERVICE DEPUIS 1962

- Propriétés de tous genres à vendre ou à échanger
- Terrains et propriétés à vendre à Bromont

Le commerce est notre spécialité . . .

Qu'avez-vous à offrir ?

POUR TOUS GENRES DE TRANSACTIONS . . .

Appelez immédiatement sans aucune obligation de votre part.

80 RUE PRINCIPALE

GRANBY

372-5886

Membre de la Chambre Rive-Sud St-Laurent Inc. (73473)

CHAMBRE d'IMMEUBLE de la rive Sud (st laurent inc) south shore (st lawrence) REAL ESTATE BOARD inc.

Le CAMPEUR MODERNE

CH. ST-PAUL, GRANBY (coin Milton) Enr.

vous offre en montre ses nouveautés '70

VENTE et LOCATION de TENTES - REMORQUES

A l'approche des vacances, nous pouvons vous offrir cette année, en LOCATION des 4 PLACES et des 6 PLACES et aussi des TOITS RIGIDES.

N'attendez pas à la dernière minute pour faire vos réservations. Le nombre est limité.

Aussi : CHALETS A VENDRE

construits où vous le désirez.

Informations, Tél. 378-4443

(72785)

Argent à prêter

TAUX COURANTS

1ere 2ieme 3ieme hypotheques

S'adresser à

NOISEUX & TRUDEL

NOTAIRES

237 rue Principale

Granby Tel 372-3377

Pierre Lamothe Construction

TRAVAUX DE FONDATION DE TOUT GENRE

(empattement, solages, perrons, etc.)

ESTIME GRATUIT.

travail de qualité

Adamsville, P.Q.

TEL. 263-4932 (897)

SOULAGEZ VOS PIEDS

en consultant un spécialiste pour vos chaussures orthopédiques et médicales

Confection de supports d'arches !

GERARD POTVIN

SPECIALISTE

(20 années d'experience)

- Ajustement personnel à chaque client
- Ajustement parfait.
- Empreinte des pieds.
- Correction pour pieds malades, affaisés, démarche difficile.
- Chaussures correctives.
- Prix modiques.

Pour une meilleure hygiène et confort des pieds, venez au

CENTRE D'AJUSTEMENT

30 Johnson — Tél. 372-5292

(71549)

ARGENT A PRETER

1ière et 2ième hypothèques, sur maisons construites ou à construire.

Prêts disponibles pour la construction de bâtisses de 10 logements et plus.

Prêts disponibles pour Granby et Bromont.

Taux d'intérêt courant.

JEAN-PAUL MATTON

NOTAIRE

328 rue Principale — Granby

Tél. 378-4112 (901)

Argent à prêter

1ère, 2ième, 3ième hypothèques

TAUX COURANTS

S'adresser à

ROBERT & SAURETTE

NOTAIRES

Edifice Palace (suite 31)

Granby Tél. 372-6631

(834)

Cours privés

Devenez Sténo-Dactylo Bilingue

• Commercial • Médical • Légal

Succès assuré. — Sténotypie, si désiré.

Ecrire à : C.P. 172, GRANBY, P.Q. (617)

COURS de CONVERSATION

ANGLAISE COURANTE

Aucun travail écrit. — Cours oral.

Succès assuré.

Ecrire à : C.P. 172, GRANBY, P.Q. (618)

DENIS TREPANIER REMBOURREUR DE MEUBLES

RUE MARTIN (près de Granby Autorama et de Gerry Snack Bar) (1639) 378-1659

MILLIONNAIRE

Pas nécessaire car vous pouvez devenir propriétaire du plus joli bungalow avec de très bonnes conditions.

Construction en brique, terrain de 83 x 100, 5 chambres à coucher, système de chauffage à l'eau chaude, sous-sol entièrement fini, fenêtres en aluminium, garage, tous les couvres-planchers, tapis et draperies sont inclus.

P. CLERMONT, c.c.s.

178, rue Cartier 372-7866 Granby

MAISON - APPARTEMENTS A VENDRE

15 appartements, dont 12 meublés, rapportant $99. à $120. par semaine.

M. HENRI MARQUIS

293, rue Cowie — Granby, Qué.

Tél. 378-7003

(1790)

JALON ENR.

ATELIER DE SOUDURE et travail du métal en feuille, tressage, pliage, roulage sur tôles minces et épaisses. S'adresser à :

201 rue Laval, Granby, Tél. 387-7276 (1712)

SUR L'EAU-DANS L'EAU A-T-T-E-N-T-I-O-N

"La parole est aux citoyens" - Drapeau

Par DON MACPHERSON

MONTREAL (PC)— Jean Drapeau, un personnage visionnaire et d'action pour certains, et un conservateur désintéressé pour d'autres, tentera d'obtenir un quatrième mandat à la mairie de la métropole canadienne.

M. Drapeau, qui est âgé de 54 ans, a déclaré au cours d'une conférence de presse, à l'issue d'un caucus d'une journée de son Parti civique, mardi, qu'il est disposé "à continuer à diriger le Parti civique et à rechercher un nouveau mandat à la mairie" dans les élections municipales du 25 octobre prochain.

Lors des dernières élections municipales, en 1966, M. Drapeau avait obtenu une majorité record en recueillant 95 pour cent des votes.

Réalisations

Les réalisations de M. Jean Drapeau, à titre de maire de Montréal, sont bien connues.

C'est le maire Drapeau qui, 50 ans après que l'idée eut été lancée, a présidé à la construction du métro, un réseau qui s'étend sur une distance de 15 milles.

C'est le maire Drapeau qui a présidé à la transformation de Montréal; de la ville aux clochers qu'elle était durant les années 1950 à la métropole moderne, avec ses gratte-ciel,que l'on connait aujourd'hui.

C'est le maire Drapeau qui a conçu le plus sensationnel de tous les projets du Centenaire canadien, l'Expo '67, et c'est le maire Drapeau qui a réussi à faire de l'Expo '67 la foire permanente des îles du St-Laurent, Terre des Hommes.

Plus récemment, le maire Drapeau a mis la main à la pâte pour l'obtention d'un permis du baseball majeur à Montréal, ce qui a abouti à l'avènement des Expos, de la Ligue nationale. Ceux-ci ont débuté lentement sur le terrain, mais ils obtiennent un succès fou aux tourniquets.

Son dernier grand coup de filet remonte au printemps dernier, alors qu'il a défendu avec succès la candidature de la ville de Montréal devant le Comité olympique international, à Amsterdam, pour rentrer dans la métropole avec le permis pour les Jeux Olympiques d'été de 1976.

Ces réussites ont mérité à Monsieur le maire Drapeau, l'admiration de nombreux Montréalais.

Ses adversaires

Mais il y a aussi les autres. Les chefs ouvriers et les activites, qui ont aidé à fonder des comités régionaux de citoyens, critiquent fortement M. Drapeau.

Selon eux, il a ignoré les vrais problèmes de la métropole en voulant poursuivre ses politiques de grandeur dans le but de réaliser son rêve de faire de Montréal la plus grande ville du monde.

Ils soulignent le fait qu'environ 20 pour cent de la population montréalaise est aux prises avec la pauvreté, que 120,000 personnes vivent dans de véritables ghettos parce que 80 pour cent des habitations sont insalubres et parce qu'il n'y a pas de travail pour les 50,000 chômeurs de la ville.

L'habitation

La principale critique formulée à l'endroit de l'administration Drapeau est dirigée contre la négligence dont elle a fait preuve à l'endroit du problème de l'habitation.

En 11 ans au pouvoir, seulement 3,000 nouveaux logis ont été érigés, tandis que plus de 200,000 Montréalais auraient besoin de nouveaux logis ou de loyers à prix modique.

On reproche également à l'administration Drapeau d'avoir négligé de régler le problème soulevé par la pénurie de cliniques médicales et d'avoir mené une lutte insuffisante contre la pollution.

Mais M. Drapeau et son Parti civique, qui a fondé en 1960 pour lui permettre de réaliser le programme qu'il avait conçu devra livrer bataille au Front d'action populaire (FRAP), lors des élections du 25 octobre.

Même si le FRAP bénéficie de l'appui du Nouveau parti démocratique du Québec et du Parti québecois, lequel a recueilli un appui massif chez les ouvriers lors des élections provinciales du 29 avril dernier, le maire Drapeau ne semble pas être préoccupé par cette nouvelle opposition.

"Je tiendra compte des adversaires lorsqu'ils seront nommés, a-t-il déclaré aux journalistes, mardi. Entre - temps, le Parti civique continuera à se préparer pour les élections".

La parole aux citoyens

Il a ajouté qu'il "appartiendra aux citoyens" de décider, sur les bulletins de vote, s'ils doivent élire un nouveau parti à l'Hôtel de ville.

"C'est là la liberté des citoyens dans une démocratie."

M. Drapeau, un avocat, a commencé sa carrière politique en 1942, alors qu'il fut battu en tentant de se faire élire pour le parti nationaliste et anti-conscriptionniste, Bloc Populaire.

Il a tenté sa chance une deuxième fois en 1944, mais il fut également battu.

Après avoir agi comme procureur dans une longue enquête policière au début des années 1950, M. Drapeau fut élu maire de Montréal en 1954, après avoir mené campagne autour d'un vaste programme de réformes.

Il perdit son siège à M. Sarto Fournier en 1957, mais fut reporté au pouvoir en 1960 puis réélu en 1962 et 1966.

Né à Montréal le 18 février 1916, il a fait ses études à l'Université de Montréal, où il obtint un diplôme en Sciences en 1937 et un baccalauréat ès Arts l'année suivante.

Il fut admis au Barreau de Montréal en 1943.

M. Drapeau et son épouse Marie - Claire, ont trois fils, Pierre, 23 ans, François, 22 ans et Michel, 18 ans.

Accusés d'outrage au tribunal

CHICOUTIMI (PC) — Six membres du Syndicat de la scierie Price de Shipshaw, à St-David-de-Falardeau, ont comparu hier devant le juge Pierre Côté, de la Cour supérieure, à Chicoutimi, sous des accusations d'outrage au tribunal.

La compagnie Price, par la voix de son procureur, Me Pierre Marseille, a réclamé que les six syndiqués soient condamnés à une amende de $5,000 et à une peine d'emprisonnement de six mois pour avoir contrevenu à l'injonction émise par le juge Paul Lesage, ordonnant aux employés de retourner au travail le 27 juillet.

Il a été admis par les deux parties que les 243 employés de la scierie Price à St-David-de-Falardeau n'ont pas obtempéré à l'ordre de la Cour.

La Cour supérieure a siégé toute la journée de mardi pour entendre ces causes et le juge Côté doit rendre sa décision le 13 août.

Trois bandits assomment un couple et volent $300 en usant de violence

MARIEVILLE (AD) - Trois individus sans scrupule sont activement recherchés par la police en rapport avec un vol avec violence perpétré en fin de soirée, mardi, contre un couple de Marieville, qui effectivement a été soulagé d'une somme de $300 par les apaches.

Ce vol qualifié a donné lieu à un coup de feu alors que l'un des bandits a été atteint d'une balle de revolver de calibre 38, tirée par le constable Réjean Brunelle, de la police municipale de Marieville qui arrivait sur le lieu du vol au moment où les trois lascars prenaient la fuite avec le fruit de leur forfait.

En dépit du fait que l'un des apaches ait été atteint à la partie supérieure droite du dos, le trio a néanmoins réussi à s'enfuir à pieds, abandonnant leur automobile sur la rue Sainte-Marie. Les recherches effectuées par la police pour retracer les trois hommes se sont avérées vaines, quoique les indices recueillis par les limiers ont permis à ces derniers d'accumuler de précieux renseignements relativement à l'identité des suspects dont l'arrestation ne serait plus, maintenant, qu'une question d'heures.

Irruption soudaine

Il était environ 10 heures 30, mardi soir, lorsque le vol a été perpétré à la résidence de M. et Mme Fédora Côté, laquelle est située au 609, rue Sainte-Marie, à Marieville. Le logis des Côté est situé juste au-dessus du Magasin du Cadeau dont ils sont les propriétaires, dans un vaste édifice qui abrite également les locaux de la Quincaillerie Rouville.

Trois individus, dont l'un était armé d'un revolver et portait une cagoule, ont soudainement troublé la quiétude des époux Côté en faisant irruption dans le logis de ces derniers et réclamant, sous la menace de leur arme les recettes provenant du commerce opéré par le couple.

Comme ces derniers se faisaient probablement tiré l'oreille et n'étaient pas particulièrement pressés de s'exécuter, les apaches qui n'entendaient pas à rire, ont passé à l'action et ont commencé à molester leurs hôtes, pour finalement les assommer.

$300 en argent

Sans perdre de temps, les bandits ont entrepris de fouiller les lieux en commençant par les goussets de M. Côté et la bourse de son épouse dans lesquels ils ont recueilli $300 en argent. Non satisfaits, les intrus ont fouillé soigneusement les tiroirs des bureaux, mais ils en ont été quittes pour leurs efforts puisqu'il n'y avait plus d'argent dans la maison.

Les fouilles des bandits n'ont pas été sans laisser de traces puisque le désordre s'était installé là où les trois hommes ont effectué leurs recherches. Sur ce, alors que le couple Côté était encore inconscient et étendu par terre dans la cuisine, le trio de voleurs a pris la fuite abandonnant ses victimes à elles-mêmes.

La police au rendez-vous

Cependant, les apaches ne comptaient pas sur la présence des policiers à leur sortie de l'édifice. En effet, à la suite d'un appel anonyme téléphonique , la Sûreté municipale de Marieville avait été avisée qu'un vol avec violence était en train d'être commis au 609, Sainte-Marie, au domicile de M. et Mme Fédora Côté.

Effectivement, comme le constable Réjean Brunelle de la police de Marieville arrivait en trombe devant l'immeuble en question, les trois lascars en sortaient rapidement et s'enfuyaient à toutes jambes. Sommés de s'arrêter, les bandits ont fait fi de cet avertissement et ont pris leurs jambes à leur cou, s'enfuyant de plus belle.

Tirant un coup de feu d'avertissement en l'air, l'agent Brunelle, voyant que l'un des malfaiteurs était armé, a fait feu en direction du trio et a atteint l'un d'eux dans la partie supérieure du dos, ralentissant momentanément la course de celui-ci mais pas suffisamment pour qu'il s'écroule et tombe entre les mains du policier.

Aidé de ses deux comparses, l'individu a néanmoins réussi à prendre la fuite et à échapper au policier. Ce dernier a définitivement perdu leurs traces, mais n'en a pas moins recouvré l'automobile dans laquelle le trio s'était amené à Marieville.

A la suite de la fuite des trois hommes, la police de Marieville a demandé l'aide du détachement de Marieville de la Sûreté du Québec, et l'agent Claude Lalumière a pris charge de l'enquête qui se poursuit fébrilement afin de capturer les trois bandits.

Légèrement blessés

Quant aux époux Côté, ils n'ont été que légèrement blessés et un médecin mandé à leur domicile a tôt fait de les traiter et de les remettre sur pieds.

Le témoignage des victimes est capital pour les limiers puisque deux des apaches ne portaient pas de cagoule et peuvent, par conséquent être identifiés assez facilement. Tard hier soir, l'enquête se poursuivait mais la police était toujours à la recherche des trois hommes dont l'arrestation ne saurait tarder maintenant en raison du recouvrement de leur automobile par les policiers.

Une mini-fait-tout

Cette nouvelle petite voiture fabriquée par General Motors a reçu le surnom de "mini-fait-tout". Elle est présentée en quatre modèles: un robuste sedan deux portes, un coupé sportif à arrière ouvrant, une pratique familiale Kammback et une fourgonnette à une place. Son moteur de 90 CV a une cylindrée de 2,300 centimètres cubes (140 pouces cubes). Le bloc-cylindres est en alliage d'aluminium coulé sous pression. Léger et puissant, on espère que ce moteur fournira un millage au gallon comparable aux moteurs des autres voitures de la catégorie de la Véga.

SIMPLET

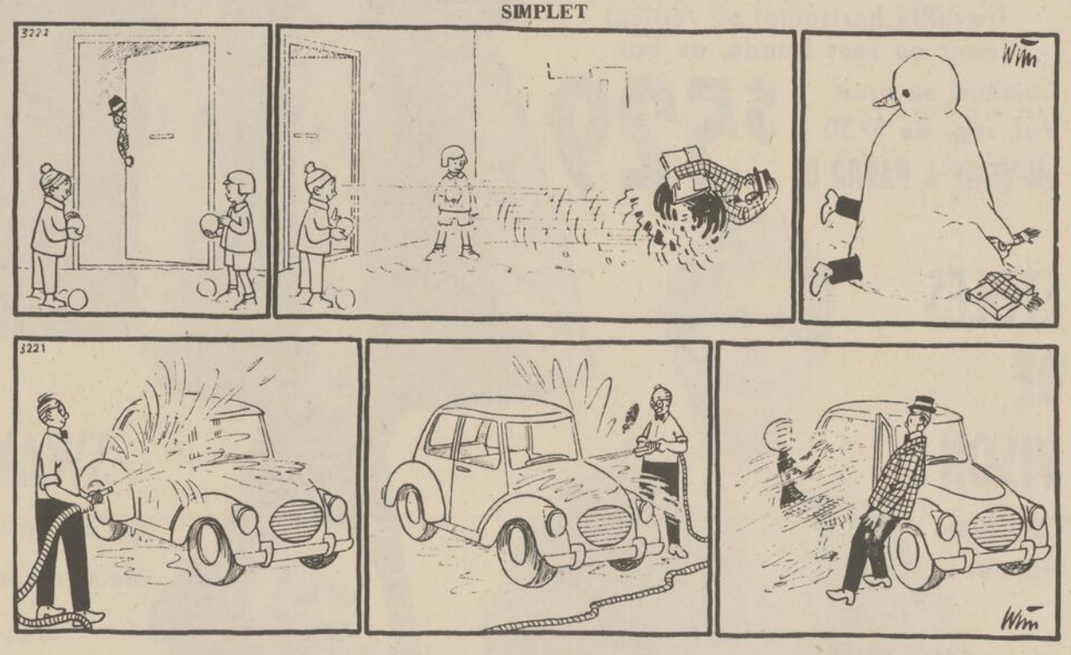

PILOTE TEMPETE

LES SOEURS GAILURINS

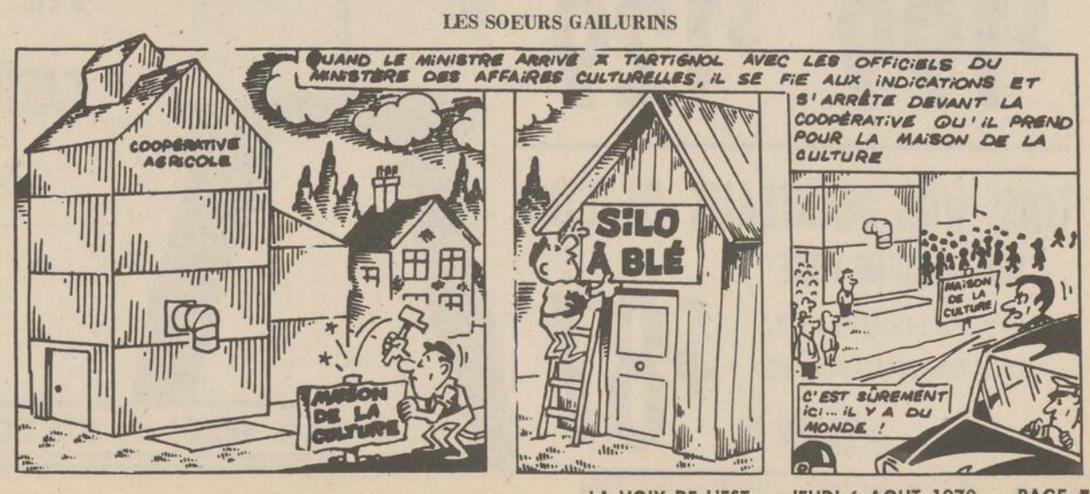

UN EVENTAIL DE STYLES, DE COULEURS, DE LONGUEURS, D'AUBAINES 1970-71

VENTE D'ETE

Laflamme FOURRURE

328, Principale Granby

Air conditionné

Stationnement gratuit

MANTEAU DE LYNX

Canadien - Naturel
Styles et coupes variés
Travaillé horizontal ou vertical
avec ou sans bande, au bas.
Ceinturé ou droit.
Val. rég. de $750
EN VENTE A PARTIR DE **$529**

RAT MUSQUE

Naturel - noir
Uni ou garni
Travaillé horizontal
et vertical
Rég. $425.00
A PARTIR DE
$289

BOREGO

Fourrure amincissante
Styles variés - Rég. $550
$389

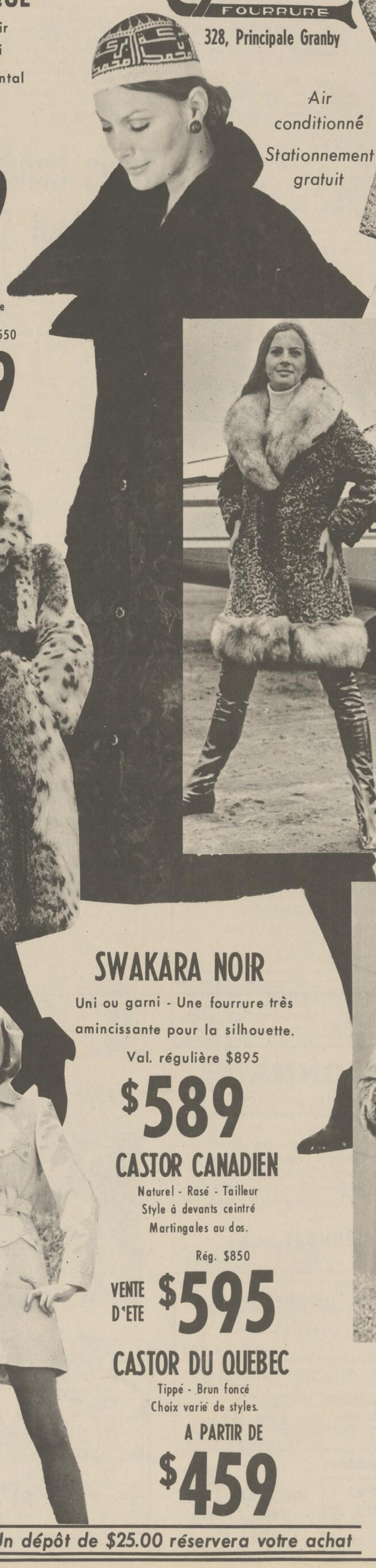

MOUTON DE PERSE BRUN OU GRIS

Garni de renard norvegien au bas
Ceintré à la taille.
Val. rég. $575 .
SPECIAL **$389**

MOUTON DE PERSE NOIR DE RUSSIE

Uni ou garni - Grande variété de styles.
Au choix; coupes
droite ot ou ajustée
SPECIAL VENTE D'ETE **$359** ET PLUS

MANTEAU D'AGNEAU BRUN RASE

Uni ou garni, au choix.
Taille ceintrée ou droite.
Rég. $350 A PARTIR DE **$239**

ETOLES DE VISON

Canadien,
Naturel

SOMPTUEUSES ETOLES

4 RANGS
Un seul bas prix
$199

3 RANGS
Un seul bas prix
$129

TOUS NOS MANTEAUX DE CUIR

SONT AUSSI EN VENTE
STYLES NOUVEAUX...
TEINTES NOUVELLES.
A PARTIR DE **$87**

SWAKARA NOIR

Uni ou garni - Une fourrure très
amincissante pour la silhouette.
Val. régulière $895
$589

CASTOR CANADIEN

Naturel - Rasé - Tailleur
Style à devants ceintré
Martingales au dos.
Rég. $850
VENTE D'ETE **$595**

CASTOR DU QUEBEC

Tippé - Brun foncé
Choix varié de styles.
A PARTIR DE
$459

LOUP MARIN

Garni renard norvégien
au collet et au bas.
Taille ceintrée.
Val.rég. $795.
$539

fourrures pour hommes

CHAT SAUVAGE

NATUREL, TIPPE. **$395**
REG. $550

RAT MUSQUE

NATUREL, **$395**
VAL. REG. $550

Un dépôt de $25.00 réservera votre achat